

SODAVI

Bourgogne - Franche-Comté

2019 - 2020

DIAGNOSTIC

réalisé par le réseau art
contemporain Seize Mille



**SEIZE
MILLE**

réseau art contemporain
Bourgogne Franche-Comté

**CULTURE
ACTION**
Bourgogne
Franche-Comté



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

Sommaire

PRÉAMBULE	·	Projet de service 2015-2020 de la DGCA
p.4	·	
INTRODUCTION	·	SODAVI Bourgogne - Franche-Comté, c'est quoi ?
p.5	·	
MÉTHODOLOGIE	·	Rencontres multiples avec les acteurs des arts visuels
p.7-10	·	Calendrier
ÉTAT DES LIEUX	·	1 - ANALYSE CHIFFRÉE DU SECTEUR DES ARTS VISUELS
p. 11	·	Portrait de la Bourgogne - Franche-Comté
p. 12-18	·	Statistiques issues des rencontres individuelles avec les acteurs des arts visuels
	·	
	·	2 - ANALYSE DU SECTEUR PAR LES ACTEURS DES ARTS VISUELS
p. 19	·	Comptes rendus détaillés et annexes des tables rondes
p.20-27	·	Franche-Comté Nord / Belfort
p.28-43	·	Dijon et alentours
p.44-58	·	Bourgogne Nord / Auxerre
p.59-72	·	Bourgogne Sud / Chalon-Sur-Saône
p.73-82	·	Franche-Comté Sud / Besançon
p.83-86	·	Inventaire des tables rondes : atouts, manques et besoins
	·	
	·	3 - ANALYSE DE LA SITUATION DES ARTISTES
p.87	·	Le rôle de Culture Action
	·	Étude à destination des artistes
	·	
CONCLUSION	·	Inventaire général des problématiques communes
p.88	·	Vers une deuxième phase du SODAVI Bourgogne - Franche-Comté
p.89	·	

Projet de service 2015-2020 de la DGCA

« Plus largement, il faudra dans les cinq ans reprendre l'ingénierie des politiques territoriales de l'État dans le champ des arts visuels en élaborant, avec les acteurs et les collectivités, des Schémas d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels (SODAVI) sur le modèle des schémas d'orientation des lieux de musiques actuelles (SOLIMA).

Le SODAVI entend définir une approche globale des créateurs des arts visuels en prenant en compte la structuration des filières et l'articulation des étapes de la vie de l'artiste (formation initiale/vie professionnelle/formation continue), les aspects économiques et réglementaires de la vie de l'artiste (droits d'auteurs, cotisations chômage, retraite...) et les aspects pratiques de la vie de l'artiste avec notamment les ateliers logements qui juxtaposent lieu de travail et lieu de vie dans un même espace.

Ces schémas concerneront aussi les créateurs des métiers d'art, la mode, et le design. Ce chantier prioritaire devra prendre en compte les arbitrages à venir en matière de redécoupage des régions. »

Source

Projet de service 2015-2020, Direction générale de la création artistique (DGCA), pages 17 - 19 « Le service des arts plastiques » : http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/121753/1357439/version/1/file/20150413_DGCA%20Projet%20de%20service.pdf

« Dans le nouveau contexte territorial, il est indispensable de renouveler l'ingénierie des politiques publiques culturelles, et en particulier les politiques en direction des arts visuels, qui, pour avoir 30 ans, pourraient du fait même de leur objet, se muséifier ou devenir obsolètes au regard de la vitalité de la création contemporaine.

C'est pourquoi dans chaque région, il a été demandé aux Directions régionales des affaires culturelles d'accompagner ou d'engager la mise en place de Schémas d'orientation des arts visuels (SODAVI) en coordination avec les acteurs professionnels des arts visuels et les collectivités territoriales, afin de construire des diagnostics partagés qui permettront de déboucher sur des actions coordonnées.

Si chaque SODAVI aboutira à des constats et recommandations différentes suivant le territoire et les acteurs rassemblés, l'enjeu commun est de réfléchir à des dispositifs centrés sur la vie professionnelle des artistes et des créateurs en tant qu'acteurs de la valeur artistique et culturelle, mais aussi économique, des territoires.»

Source

Site internet du ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Aides-aux-arts-plastiques/Schemas-d-orientation-pour-les-arts-visuels-SODAVI>

● INTRODUCTION

SODAVI Bourgogne - Franche-Comté, c'est quoi ?

Objectifs

Depuis 2015, le ministère de la Culture encourage une réflexion approfondie en faveur des arts visuels à travers l'élaboration des « Schémas d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels – SODAVI ».

La DRAC et la Région Bourgogne - Franche-Comté confient cette réflexion en octobre 2019 au réseau art contemporain Seize Mille et à Culture Action.

Le « projet de service 2015-2020 » publié par la DGCA (cf extrait ci-dessus), inscrit les problématiques des artistes du secteur des arts visuels comme axe majeur des SODAVI. La mise en place de ces derniers dans chaque région reste souple, permettant ainsi au réseau art contemporain Seize Mille d'élargir l'étude à l'ensemble des acteurs professionnels et amateurs du secteur. Néanmoins, les métiers du secteur de l'artisanat ne pourront être intégrés à cette étude. Ces décisions sont prises en concertation avec nos interlocutrices de la DRAC et de la Région.

Le SODAVI Bourgogne – Franche-Comté se caractérise ainsi par la mise en avant d'une concertation élargie avec l'ensemble des acteurs culturels de chaque territoire afin de penser de manière collective un plan d'actions pour favoriser durablement la place des arts visuels à l'échelle régionale.

Les 3 phases

- En premier lieu, il s'agit d'établir un diagnostic partagé de l'existant et des manques éventuels rencontrés au quotidien par les acteurs culturels sur leur territoire. Nous entendons le terme d'acteurs culturels au sens large, regroupant les artistes, associations, institutions de diffusion de l'art contemporain, écoles et lieux de formation à l'art, ateliers de pratiques amateurs et professionnels des arts visuels. Cette première étape permet de recenser mais également de fédérer l'ensemble des acteurs dans cette démarche de co-construction.
- Ce diagnostic est nécessaire pour engager la seconde phase du SODAVI : celle de faire émerger des thématiques de travail prioritaires. Pour se faire, des ateliers ouverts à l'ensemble des acteurs des arts visuels en région Bourgogne - Franche-Comté auront lieu selon les thématiques rapportées par le diagnostic. Il s'agit de réaliser pendant ces temps d'échanges, des préconisations concernant une structuration de l'ensemble du secteur à l'échelle régionale.
- Enfin, la troisième phase donnera lieu à une présentation plus large des conclusions et analyses du SODAVI. Afin d'exposer les préconisations établies par les acteurs pour une meilleure structuration du secteur des arts visuels de la région Bourgogne - Franche-Comté.



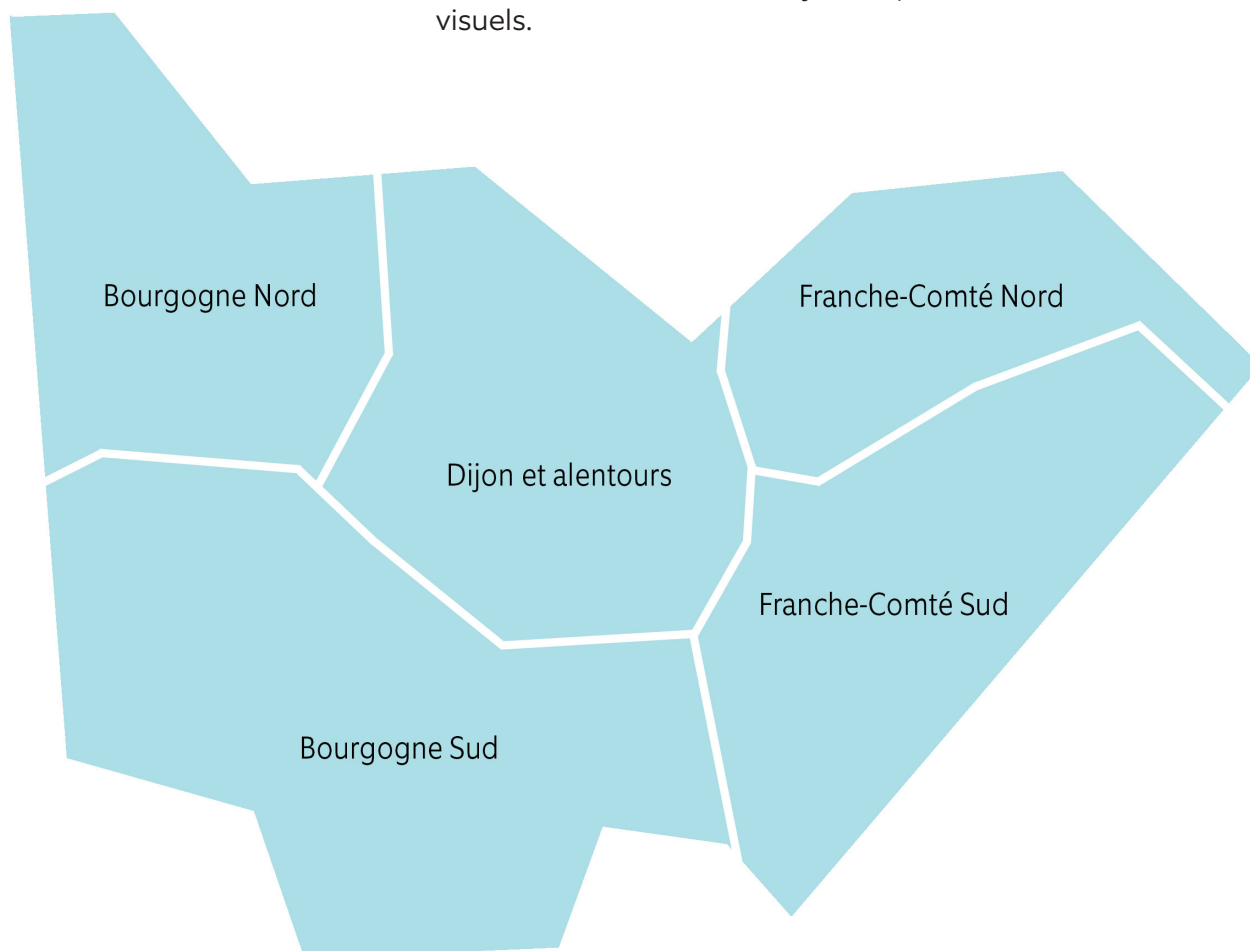
● MÉTHODOLOGIE

Rencontres multiples avec les acteurs des arts visuels

La méthodologie adoptée par le réseau art contemporain Seize Mille pour mener le diagnostic est de multiplier les rencontres avec les acteurs des arts visuels. Pour cela, des entretiens individuels et des temps collectifs sous forme de tables rondes furent organisés sur l'ensemble du territoire. Ces méthodes de concertation permettent ainsi l'expression de chacun et la prise en compte de l'ensemble des points de vue dans une proximité de territoires.

Pour une intervention efficace sur le terrain, le réseau art contemporain Seize Mille a défini cinq pôles géographiques : la Bourgogne Nord, la Bourgogne Sud, Dijon et alentours, la Franche-Comté Nord puis la Franche-Comté Sud.

La redéfinition de la grande région Bourgogne - Franche-Comté en cinq grands pôles permet plus aisément d'identifier les acteurs culturels, les différentes dynamiques et les ressources en arts visuels.



Méthode 1 : rencontres individuelles

Les rencontres individuelles auprès des acteurs des arts visuels ont permis de les fédérer à la démarche du SODAVI. Lors de cette période, le réseau art contemporain Seize Mille a favorisé ainsi des temps d'échanges exclusifs sous forme d'entretien en veillant à la multiplicité des acteurs rencontrés : artistes, directrices/directeurs de structure de diffusion, médiatrices/médiateurs, galeristes, enseignants, bénévoles d'association, commissaires d'exposition (...). Selon les disponibilités de chacun, les acteurs culturels se sont montrés, dans l'ensemble, motivés par la démarche du SODAVI.

Le schéma fut identique pour chacune des rencontres : les discussions ont toujours commencé par une introduction aux enjeux du SODAVI pour déterminer les motivations et les attentes de l'entretien. Puis les acteurs culturels furent amenés à se présenter et à exposer leurs activités. Enfin, un temps d'échange fut suggéré pour identifier les atouts, les manques et les besoins du secteur des arts visuels en Bourgogne - Franche-Comté.

Les objectifs de ces rencontres sont multiples :

- présenter l'ambition du SODAVI Bourgogne – Franche-Comté,
- fédérer et encourager les acteurs culturels à participer à cette initiative,
- commencer à identifier les expériences réussies et les problématiques concrètes auxquelles les acteurs des arts visuels sont confrontés au quotidien à l'échelle de leur territoire.

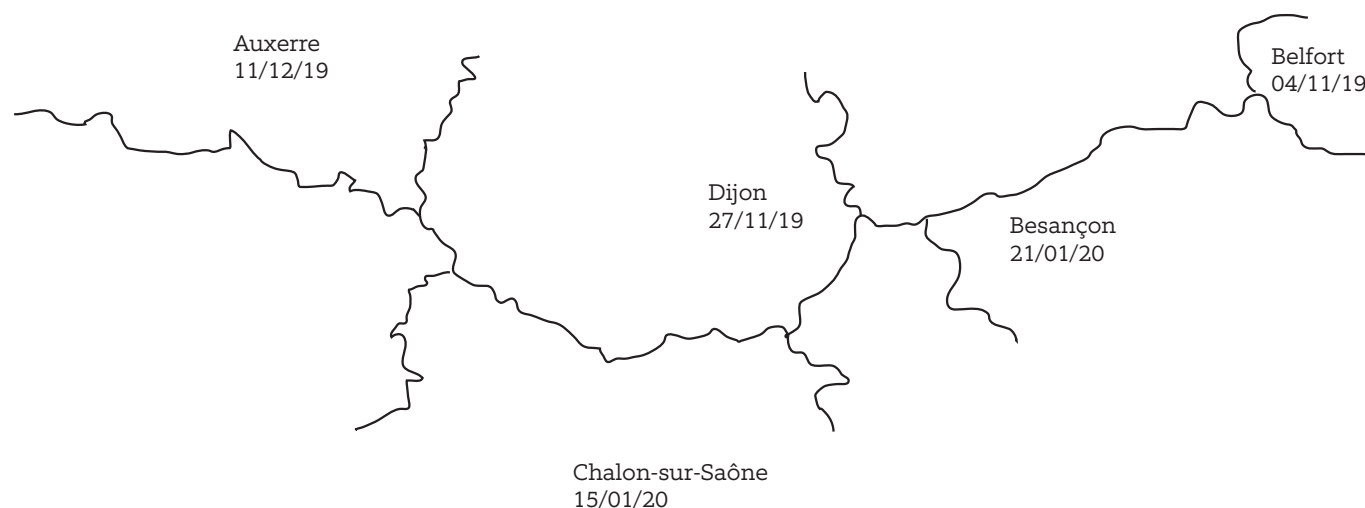
Quand la rencontre ne fut pas possible et afin de compléter les données manquantes, des entretiens téléphoniques avec les acteurs culturels ainsi qu'un questionnaire à destination des structures furent élaborés et diffusés. Pour rendre visible ces informations récoltées, le réseau art contemporain Seize Mille propose une analyse statistique des données.

Méthode 2 : rencontres collectives

Cinq tables rondes furent organisées et proposées par le réseau art contemporain Seize Mille à l'ensemble des acteurs du secteur des arts visuels de Bourgogne – Franche-Comté. Les participants furent invités à un temps d'échange collectif pour établir ensemble les premiers éléments du diagnostic. Donnant ainsi l'occasion aux participants de la région de se rencontrer dans un cadre inédit.

Pour chaque table ronde, un compte rendu détaillé a été rédigé puis transmis aux participants et aux absents excusés.

Afin d'offrir une occasion supplémentaire de s'exprimer sur les problématiques du secteur des arts visuels, le réseau art contemporain Seize Mille, a proposé aux acteurs culturels de participer à la rédaction des comptes rendus en vue d'apporter des corrections et des compléments. Sous forme d'annexe, nous pouvons ainsi retrouver les suggestions et les sujets non abordés ou trop peu développés lors de ces échanges.



Lieux et dates des cinq tables rondes organisées pour le SODAVI Bourgogne - Franche-Comté

Calendrier SODAVI pour la phase 1 : diagnostic

2019

Octobre

Novembre

Décembre

Élaboration méthodologique de la 1ère phase «diagnostic» du SODAVI avec le réseau art contemporain Seize Mille.

Constitution d'un carnet d'adresses des acteurs des arts visuels.

Rencontres individuelles avec les acteurs culturels du secteur qui souhaitent se mobiliser pour la démarche SODAVI Bourgogne - Franche-Comté.

Lundi 4 Novembre

Table ronde à Belfort – Le Granit, Scène nationale

Mercredi 11 décembre

Table ronde à Auxerre - Abbaye Saint-Germain

Mercredi 27 novembre

Table ronde à Dijon – La Vapeur

2020

Janvier

Février

Mars - Avril

Poursuite des rencontres individuelles avec les acteurs des arts visuels.

Rédaction du diagnostic – 1ère phase du SODAVI Bourgogne - Franche-Comté.

Élaboration méthodologique de la 2ème phase «Ateliers» du SODAVI Bourgogne - Franche-Comté avec le réseau art contemporain Seize Mille et Culture Action.

Mercredi 15 janvier

Table ronde à Chalon-sur-Saône - Espace des arts

Collaboration avec Culture Action pour la création et la diffusion d'une étude sous forme de questionnaire à destination des artistes.

Mercredi 21 janvier

Table ronde à Besançon FRAC Franche-Comté



● ÉTAT DES LIEUX

1 - ANALYSE CHIFFRÉE DU SECTEUR DES ARTS VISUELS

Un portrait de la Bourgogne - Franche-Comté

En nous appuyant sur les ressources et données disponibles, des chiffres clés nous permettent une contextualisation de la région Bourgogne - Franche-Comté en vue d'établir un diagnostic plus précis en matière d'arts visuels. Il s'agit ici de rendre compte d'une sélection de quelques données afin de situer sommairement l'environnement du secteur des arts visuels dans la région.

5ème région la plus vaste de France

Couvre 9% du territoire en France

2,8 millions d'habitants soit 4,4% de la population nationale française

Superficie de la région Bourgogne

Franche-Comté : 47800 Km²

3799 communes

8 départements (la Côte-d'Or, le Doubs, la Haute-Saône, le Jura, la Nièvre, la Saône-et-Loire, le Territoire de Belfort et l'Yonne)

3,5% du PIB (Produit intérieur brut)

8% de l'emploi dans le secteur Patrimoine et culture

Source

Portrait de la Bourgogne - Franche-Comté, INSEE, 2016

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2019815>

1512 artistes-auteurs cotisant à la MDA et à l'AGESSA

Soit 2,4% du nombre en France

Source

Page 11 du rapport d'activités de la maison des artistes, 2018

<http://www.secu-artistes-auteurs.fr/la-mda>

Statistiques issues des rencontres individuelles avec les acteurs des arts visuels

Entre octobre 2019 et janvier 2020, le réseau art contemporain Seize Mille est allé à la rencontre des acteurs culturels du territoire de la Bourgogne - Franche-Comté afin de mener une étude chiffrée sur la situation du secteur des arts visuels de la région.

Cette approche sous forme de rencontres individuelles et la diffusion d'un questionnaire à destination des structures a pour ambition de déterminer des points de départ aux problématiques rencontrées par les acteurs de terrain.

Afin de contacter de manière élargie les acteurs culturels du territoire, le réseau social Facebook, le site internet et les newsletters du réseau art contemporain Seize Mille ont été utilisés. Différents carnets d'adresses ont été également mis en commun (réseau personnel des acteurs identifiés, interlocuteurs de la DRAC et de la Région...).

De proche en proche, nous encourageons ainsi chaque acteur culturel rencontré à solliciter et informer son propre réseau de la démarche du SODAVI.

Les statistiques permettent de rendre visibles les données récoltées, celles-ci sont non exhaustives et ne sont que la première amorce d'une étude du secteur des arts visuels sur le territoire.

372 acteurs des arts visuels contactés

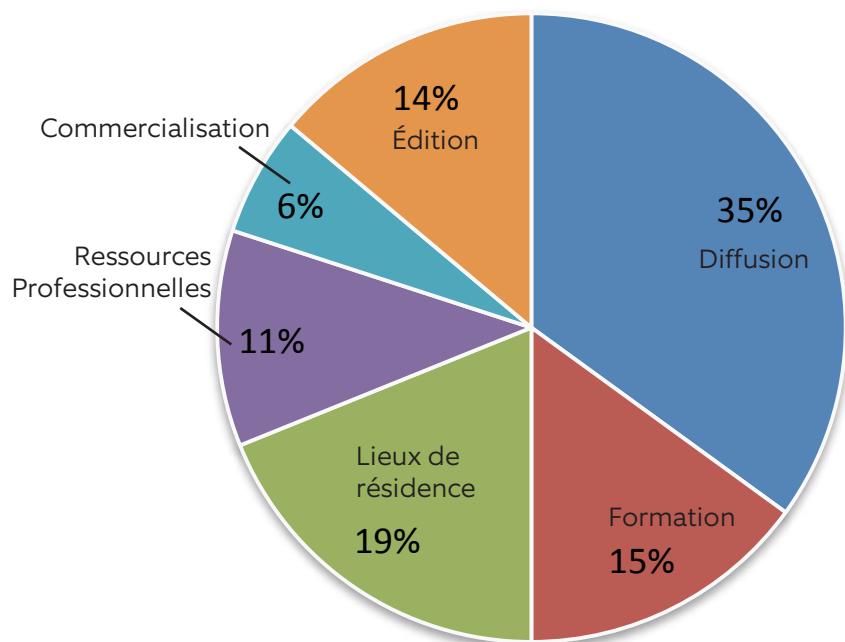
207 mobilisés

133 participant.e.s aux tables rondes

76 participant.e.s aux statistiques

74 écoutés en entretien

Classification des structures du secteur des arts visuels en Bourgogne - Franche-Comté



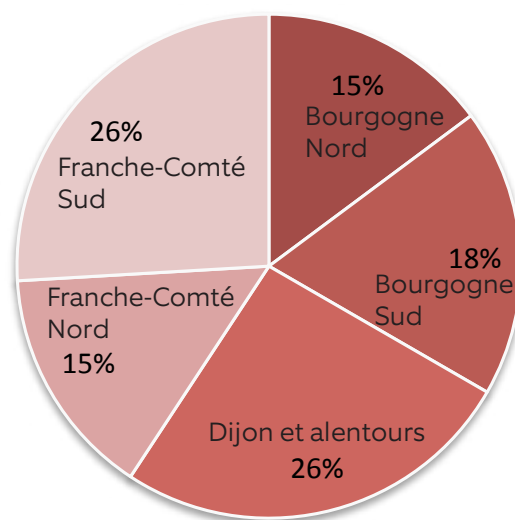
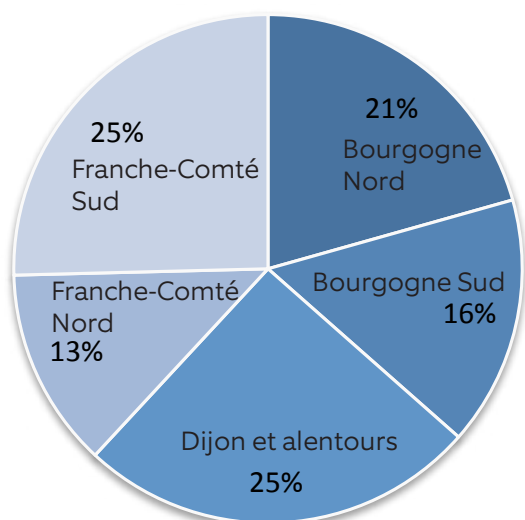
Les diagrammes circulaires catégorisent les 77 structures interrogées, selon 5 grands types d'activités principales pouvant se croiser pour un même lieu : diffusion, formation, résidence, ressources professionnelles, commercialisation et édition.

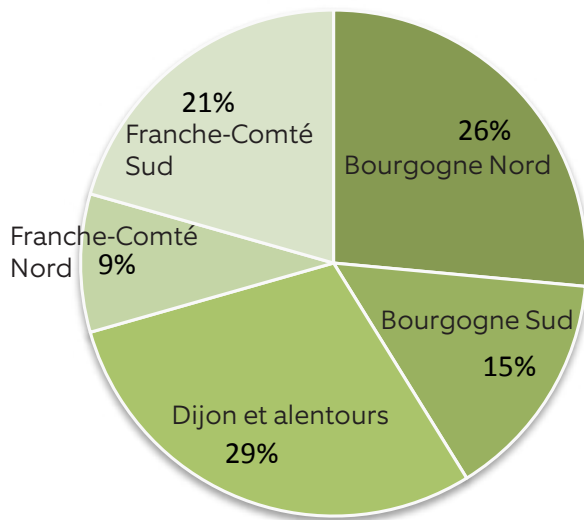
Étude par secteurs d'activités en Bourgogne - Franche-Comté

Diffusion : nous constatons qu'il s'agit du domaine le plus représenté avec 35% en Bourgogne - Franche-Comté. Une diffusion qui s'opère dans des lieux dédiés mais aussi de manière plus événementielle (centres d'art, musées, ateliers d'artistes, galeries, diffuseurs nomades, FRAC, associations culturelles). Les territoires de la Franche-Comté Sud et de Dijon alentours se distinguent avec un résultat de 25% chacun alors que les territoires de la Franche-Comté Nord et de la Bourgogne Sud semblent moins équipés avec 13% et 16% de capacité de diffusion. Ces données mettent en évidence la capacité de diffusion du territoire ouvert à l'ensemble des artistes régionaux, nationaux et internationaux.

Formation : ce secteur d'activité représente 15%* sur l'ensemble de la région. Nous comptabilisons 5 écoles municipales d'arts plastiques (Mâcon, Auxerre, Autun, Vesoul, Dole), 3 écoles supérieures d'arts (Besançon, Chalon-sur-Saône, Dijon), 2 classes préparatoires publiques (Belfort et Beaune), 1 école supérieure des arts appliqués de Bourgogne à Nevers. De plus, certaines structures proposent au public un enseignement spécifique selon leur activité.

**Cet échantillon ne comptabilise pas les formations arts appliqués dispensées dans les établissements publics ou privés du second degré.*





Activité de résidence en Bourgogne - Franche-Comté

Lieux de résidence : 19% des structures interrogées sur le territoire déclarent pouvoir accueillir dans des conditions adaptées (lieux, matériels, budget et savoir-faire) les artistes en résidence de création et/ou de recherche.

Certaines structures sont repérées comme expertes dans ce domaine (le Parc Saint-Léger, les Ateliers Vortex...). Alors que d'autres vont développer cette activité au cas par cas en fonction du projet artistique et des possibles dispositifs (cf page 16 «les dispositifs de soutien à la création»).

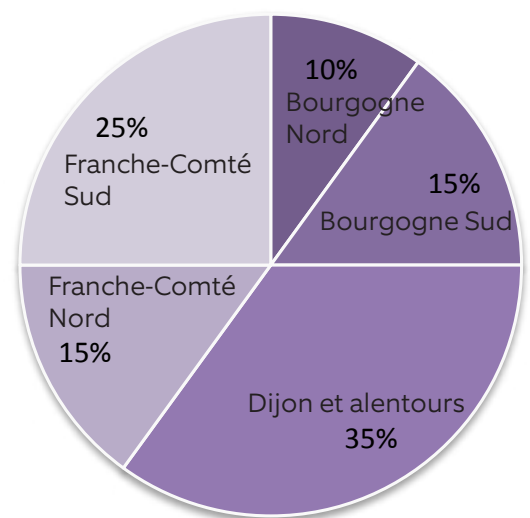
À noter que Dijon et alentours possèdent la plus grande capacité d'accueil en résidence avec 29%. Nous retrouvons la Bourgogne Nord également généreusement équipée dans ce domaine avec 26%. Alors que nous constatons une insuffisance de 9% en Franche-Comté Nord.

Ressources professionnelles :

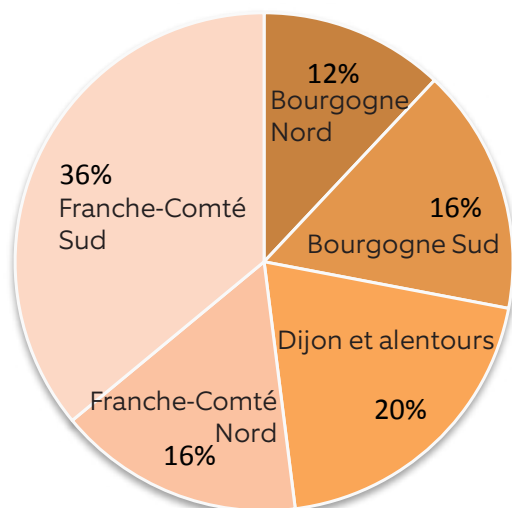
Sans être leurs activités principales, les structures proposent le plus souvent un accompagnement spécifique selon leurs moyens.

Cela peut correspondre à du conseil individuel auprès des artistes (insertion dans les réseaux, expertise artistique et accompagnement administratif) ou à de l'accompagnement technique (mise à disposition de connaissances, de matériels et de formations).

Enfin, nous identifions sur le territoire deux structures ressources dédiées au secteur culturel : la Coursive Boutaric (Dijon) et Culture Action (Besançon). Ayant des missions distinctes, ces deux structures sont repérées par les acteurs culturels comme essentielles au développement du secteur.



Ressources professionnelles en Bourgogne - Franche-Comté



Activité édition en Bourgogne - Franche-Comté

Édition : les résultats pour l'activité liée à l'édition en Franche-Comté Sud sont nettement plus visibles qu'ailleurs avec 36%, suivi de Dijon et alentours avec 20%.

Commercialisation : l'étude pour cet échantillon d'activité est complexe, hors des circuits institutionnels (galeries, acteurs privés), cela ne permet pas d'identifier précisément l'impact sur le secteur.

Nous remarquons à ce stade de l'étude, qu'aucun répertoire n'existe pour identifier aisément les acteurs des arts visuels et les structures de la Bourgogne - Franche-Comté. Ajoutant ainsi une difficulté supplémentaire à trouver des interlocuteurs.

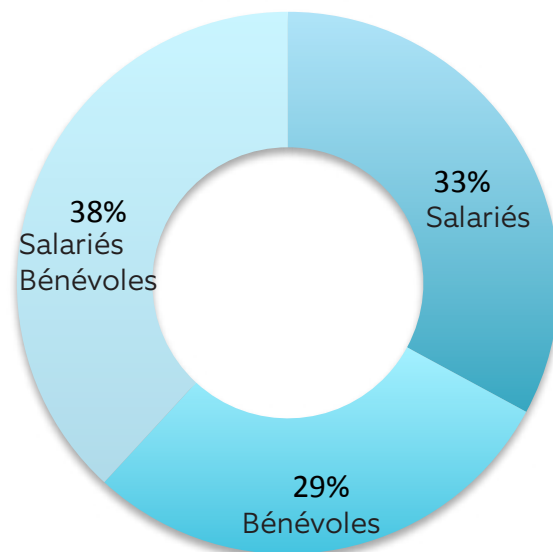
Ressources des structures du secteur des arts visuels en Bourgogne - Franche-Comté

Ressources humaines

33% des structures du secteur des arts visuels en Bourgogne - Franche-Comté, s'appuient uniquement sur un travail salarié pour mener leurs activités.

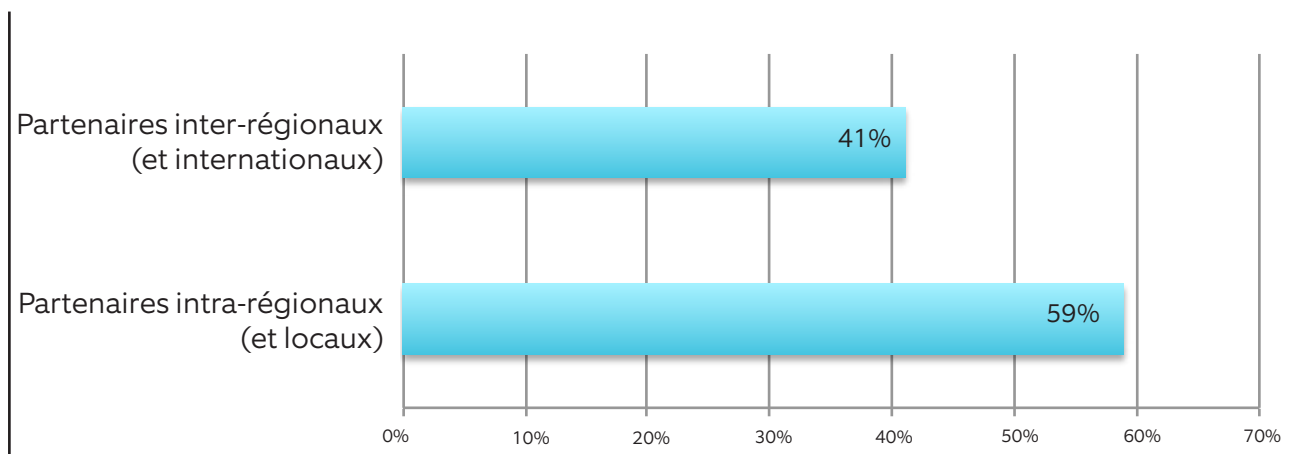
Alors que les structures qui maintiennent uniquement leurs activités avec du bénévolat représentent 29%.

Enfin, nous comptabilisons 38% de structures qui génèrent à la fois une masse salariale complétée par du bénévolat, représentant une économie budgétaire importante.



Ressources humaines des 77 structures interrogées du secteur des arts visuels en Bourgogne - Franche-Comté

Écosystème



Taux de partenariats entre les 77 structures interrogées du secteur des arts visuels en Bourgogne - Franche-Comté

Partenaires intra-régionaux : cette étude cherche à identifier le maillage existant afin de déterminer les partenariats issus du réseau professionnel des arts visuels en région.

De la production à la diffusion, les maillons sont nombreux et touchent différents domaines du champ des arts visuels (domaine de la communication, de l'exposition, de l'édition, de l'écriture, de la médiation...). Ainsi, 59% des acteurs culturels révèlent être en lien régulier avec leurs homologues sur le territoire de la Bourgogne - Franche-Comté.

À l'échelle de la région, le réseau art contemporain Seize Mille constitue un véritable écosystème qui permet de favoriser la visibilité et les échanges tout en préservant la singularité des structures membres. Largement ancré et identifié en Franche-Comté, le réseau se déploie progressivement en Bourgogne.

Partenaires inter-régionaux : les échanges en dehors de la région semblent moins fréquents (41% des partenariats) tandis que le territoire compte de nombreuses frontières : il est limitrophe des régions Grand Est au nord, Île-de-France et Centre-Val de Loire à l'ouest, Auvergne-Rhône-Alpes au sud, et frontalier avec la Suisse à l'est.

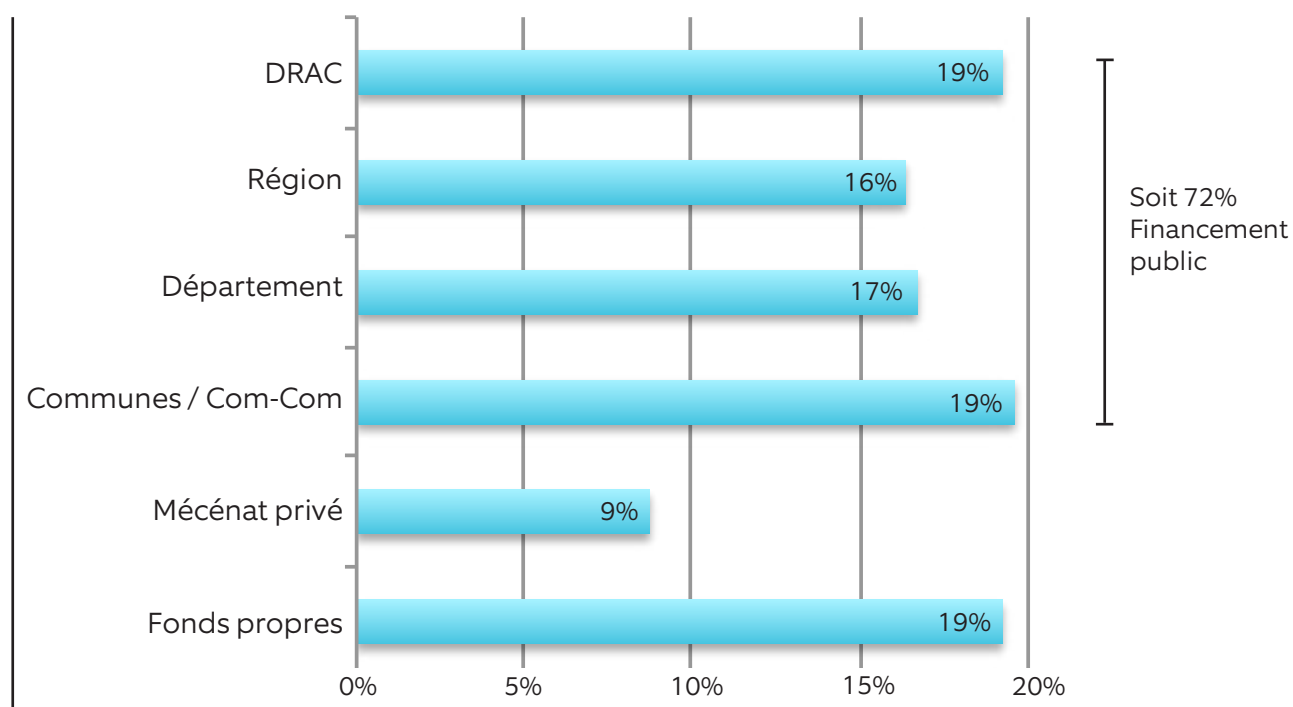
Ressources budgétaires

Selon les acteurs culturels, les budgets des structures dédiés aux arts visuels en Bourgogne - Franche-Comté sont issus principalement du financement public avec un total de 72% (9% des budgets proviennent du mécénat privé et 19% des fonds propres des structures).

Néanmoins, les écarts sont importants selon le type des structures et missions qu'elles engagent sur le territoire.

Les engagements des financeurs publics sont donc variables : la Région et la DRAC vont privilégier des initiatives à rayonnement régional et national (voire international) parmi le réseau institutionnel (les écoles supérieures d'art, les FRAC, les centres d'art, les musées, associations dédiées à l'art contemporain...).

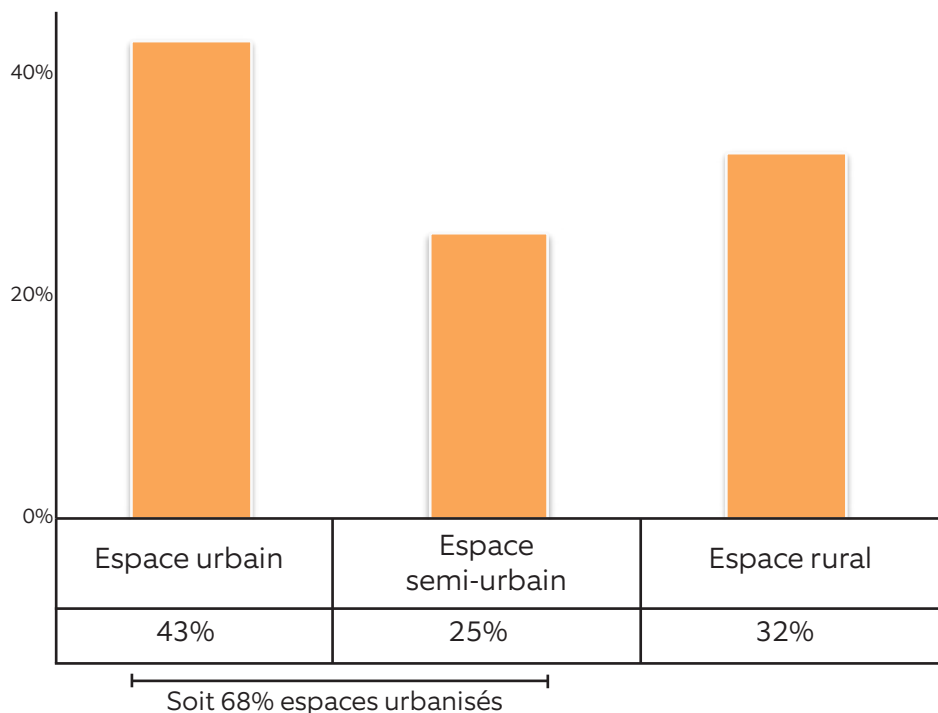
Tandis que, les départements et les collectivités qui demeurent frileux quant à l'art contemporain, vont privilégier des structures et actions plus locales et moins professionnelles.



Ressources budgétaires des 77 structures interrogées du secteur des arts visuels en Bourgogne - Franche-Comté

Les disparités du secteur des arts visuels en Bourgogne - Franche-Comté

Aménagement des projets culturels sur le territoire



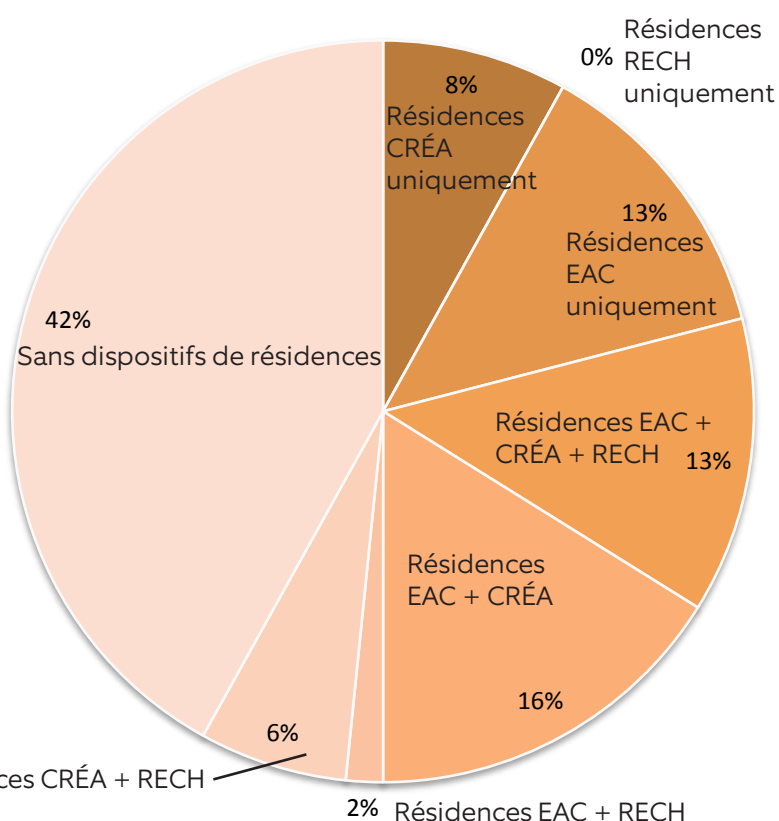
Implantation des projets culturels des 77 structures interrogées du secteur des arts visuels en Bourgogne - Franche-Comté

Les données récoltées auprès des structures permettent d'identifier de fortes disparités entre les territoires. On observe que les espaces urbanisés sont les plus dynamiques : les équipements et le développement des projets culturels y sont plus denses (implantés à 68% sur l'ensemble du territoire). Les espaces ruraux, quant à eux, concentrent seulement 32% de l'activité liée au secteur des arts visuels.

Les dispositifs de soutien à la création

Parmi les 77 structures interrogées, nous remarquons que 58% ont recours à plusieurs dispositifs de soutien à la création (résidences EAC, création et recherche) alors que 42% d'entre elles consacrent leurs activités exclusivement à d'autres dispositifs et à d'autres domaines (diffusion, formation, commercialisation...).

Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle sont largement implantés sur l'ensemble du territoire. La médiation auprès du public scolaire occupe une place prépondérante dans l'activité des acteurs culturels, souvent construite sur mesure avec des partenaires du territoire et les artistes. Considérée par ces derniers comme l'une des principales ressources financières.



Visibilité des structures et de leurs actions

Cette étude permet d'évaluer le taux de satisfaction des 77 structures interrogées concernant la visibilité des activités sur le territoire selon trois marqueurs d'échelles (locale, régionale et inter-régionale). Puis une évaluation a été réalisée pour identifier la disponibilité des outils de visibilité auprès de ces mêmes structures.

	Bourgogne Nord	Bourgogne Sud	Dijon et alentours	Franche-Comté Nord	Franche-Comté Sud
Les actions du secteur arts visuels sont-elles visibles à l'échelle locale ?	71%	60%	77%	63%	72%

Nous constatons que les multiples acteurs du champ des arts visuels travaillent au quotidien en coopérations à l'échelle locale, formant un tissu collaboratif et une visibilité partagée. Il sont donc satisfaits du rayonnement de leurs actions à cette échelle avec un taux au-dessus de 50% pour chaque territoire.

	Bourgogne Nord	Bourgogne Sud	Dijon et alentours	Franche-Comté Nord	Franche-Comté Sud
Les actions du secteur arts visuels sont-elles visibles à l'échelle régionale ?	46%	44%	57%	48%	47%

	Bourgogne Nord	Bourgogne Sud	Dijon et alentours	Franche-Comté Nord	Franche-Comté Sud
Les actions du secteur arts visuels sont-elles visibles à l'échelle inter régionale ?	33%	48%	46%	35%	31%

Les taux de satisfaction passent en dessous du seuil des 50% concernant la visibilité à l'échelle régionale et inter régionale (à l'exception du territoire de Dijon et ses alentours). Ces résultats mettent en valeur la difficulté pour les acteurs culturels à faire rayonner le travail artistique au-delà des frontières locales. À noter que peu de projets des arts visuels issus de la région Bourgogne - Franche-Comté sont développés à l'international.

	Bourgogne Nord	Bourgogne Sud	Dijon et alentours	Franche-Comté Nord	Franche-Comté Sud
Les acteurs culturels disposent-ils suffisamment d'outils de visibilité ?	44%	40%	49%	48%	49%

Également en dessous du seuil de 50% pour l'ensemble des territoires, les outils de visibilité ne semblent pas suffisamment développés et accessibles en Bourgogne - Franche-Comté.

Les conséquences sont importantes sur le secteur : les artistes éprouvent des difficultés à promouvoir leur travail auprès des professionnels de l'art. De plus, les structures de diffusion perçoivent mal le potentiel artistique existant sur le territoire. Enfin, certaines structures de diffusion témoignent d'un manque de circulation d'information concernant leurs activités résultant d'une mauvaise visibilité.



2 - ANALYSE DU SECTEUR PAR LES ACTEURS DES ARTS VISUELS

Tables rondes

Comptes rendus détaillés et annexes

Entre novembre 2019 et janvier 2020, la définition des cinq pôles géographiques a permis au réseau art contemporain Seize Mille d'organiser cinq tables rondes (Belfort, Dijon, Auxerre, Chalon-sur-Saône et Besançon).

Les échanges lors des tables rondes ont permis d'évoquer une nouvelle fois avec les acteurs culturels les problématiques révélées pendant les rencontres individuelles. Cette démarche collective favorise l'expression de tous les points de vue des personnes qui se sont mobilisées pour l'état des lieux du SODAVI Bourgogne - Franche-Comté. Les 356 acteurs repérés ont été invités à y participer, parmi eux, 133 se sont rendus disponibles.

Déroulé des tables rondes

Pour chaque table ronde, le réseau art contemporain Seize Mille s'est adressé aux participants en commençant par une présentation générale du dispositif SODAVI.

Lors de ces échanges l'objectif consistait à établir un diagnostic partagé de l'existant et des manques éventuels rencontrés par les acteurs des arts visuels sur chaque territoire et en dehors de ses frontières. Une fois la présentation terminée, les acteurs culturels sont invités à se présenter eux-mêmes.

Les débats furent rythmés autour de deux grandes questions : quels sont les atouts et quels sont les manques du territoire pour favoriser de meilleures synergies pour les arts visuels en Bourgogne - Franche-Comté ?

Forme des comptes rendus détaillés

Les tables rondes ont fait l'objet à chaque fois d'un enregistrement sonore, en accord avec les participants afin de faciliter la retranscription de ces temps collectifs de concertation.

La forme adoptée par le réseau art contemporain Seize Mille pour présenter les échanges est celle du compte rendu détaillé à partir des paroles des acteurs des arts visuels.

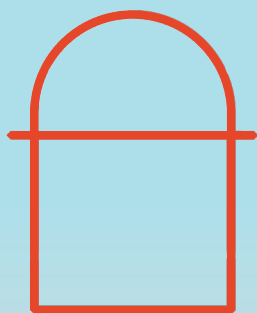
Les propos des participants sont parfois approximatifs et témoignent du caractère oral des tables rondes. Volontairement, les propos n'ont pas été modérés lors de la retranscription afin de préserver la liberté d'expression. Il appartient donc au lecteur de mesurer certaines informations et affirmations.

Pour des raisons de confidentialité et à la demande des participants, les auteurs des citations resteront anonymes.

Les annexes des comptes rendus

Les participants et les absents excusés ont été invités par mail à participer aux comptes rendus pour y apporter des corrections et des suggestions. Les sujets non abordés ou trop peu développés sont présentés sous forme d'annexe.

Il s'agit ainsi de permettre aux acteurs culturels de s'exprimer une nouvelle fois sur les manques et besoins du territoire pour favoriser de nouvelles perspectives pour les arts visuels en Bourgogne - Franche-Comté.



COMPTE RENDU

Table ronde Franche-Comté Nord Belfort

4 novembre 2019

Présent.e.s

16 participants, dont 7 artistes

Renaud Ruhlmann – artiste – Belfort
Elise Gessier – artiste et enseignante – Belfort
Lee Ju Hyun – artiste - Faucogney-et-La-Mer
David Houzer – médiathèque du pays d'Héricourt
Sophie Monesi – espace multimédia Gantner –
Bourgogne
Amélia Lett – le 19, CRAC – Montbéliard
Marylène Seingry – le 19, CRAC – Montbéliard
Jean-Marie Boizeau – École d'art – Belfort
Catherine Robet – Galerie Robet Dantec – Belfort

Hervé Roelants – artiste et plus encore – Belfort
Courbet Guilherme – artiste – C – Besançon
Devaud Audrey – artiste – Les 2 portes – Besançon
Martine Locatelli – artiste – Belfort
Anne Giffon-Selle – le 19, CRAC – Montbéliard
Pierre Soignon – le Granit – Belfort
Kelly Fené – coordinatrice du SODAVI
Bourgogne - Franche-Comté

Quels sont les atouts du territoire de la Franche-Comté Nord ?

● Mise en réseau et dynamique commune des acteurs culturels

« N'étant pas du milieu des arts visuels mais ayant la volonté de développer un Fab Lab de la micro-édition artistique et prochainement une artothèque au cœur du projet de la médiathèque du Pays d'Héricourt, j'ai été accueilli, conseillé et encouragé par les collègues des différentes structures de diffusion en art contemporain du territoire de Belfort »

Observation de David Houzer (directeur de la médiathèque du Pays d'Héricourt), partagée par Catherine Robet (responsable de la Galerie Robet Dantec – Belfort) :

« J'ai pu sentir très rapidement un accueil favorable de la part des acteurs culturels présents sur le territoire de Belfort avec des collaborations possibles. C'est de bon augure de constater qu'une structure privée puisse collaborer avec une structure publique »

Cette jeune galerie installée au cœur de ville joue également un rôle de médiation, de sensibilisation à l'art contemporain. C'est une dynamique volontaire du projet initial de la galerie souhaitant développer un volet complémentaire à celui du commerce de l'art.

L'ensemble des acteurs présents lors de cette table ronde fait le constat que le réseau des structures de diffusion est bien inscrit dans le paysage Nord Franche-Comté. Un esprit coopératif permet aux structures de collaborer facilement (mutualisation de la communication, mise en place d'événements communs, esprit collectif et bon relationnel). Ce réseau informel nommé TRAC, montre un milieu actif, très positif et favorable au travail collaboratif.

« Naturellement, une solidarité s'est installée entre nous, entre les acteurs, entre les structures de diffusion »

« A Montbéliard, il y a une tradition associative bienveillante qui favorise les liens entre nous »

Il s'agit d'une dynamique récente selon les acteurs installés depuis longtemps sur le territoire de Belfort. Cela semble liée à une dimension humaine, des volontés individuelles de travailler ensemble qui proviennent certainement des acteurs nouveaux sur le terrain depuis une petite dizaine d'années.

Le territoire de Belfort bénéficie d'un passé très dynamique en matière de propositions artistiques largement financées à une certaine époque (CICV par exemple). Aujourd'hui, les acteurs conservent les traces de cette mémoire et souhaitent retrouver des énergies semblables, favorables à la création artistique.

● L'Aire Urbaine Une offre et une nouvelle dynamique culturelles

« Le public peut trouver plusieurs manifestations culturelles, pas le temps de s'ennuyer le week-end ! »

Les offres arts visuels sont nombreuses et diversifiées selon les acteurs culturels de l'aire urbaine Belfort - Montbéliard. Plus largement, le constat est le même sur l'ensemble de la région.

« Il y a une présence importante en Région des structures culturelles. Ayant également une visibilité nationale : centres d'art et FRAC par exemple. Cela témoigne d'une véritable politique culturelle ».

Ce territoire très urbanisé (Belfort-Montbéliard-Héricourt) partage de nombreux équipements communs (gare TGV, hôpital mais aussi scènes de musiques actuelles) avec une densité de structures culturelles (Fab Lab de la médiathèque d'Héricourt, espace multimédia Gantner, le 19 CRAC).

Fortement marquée par la crise de l'industrie, l'aire urbaine vise une nouvelle dynamique avec une mise en œuvre de projets communs (rôle des collectivités ? des élus ?).

Pour les acteurs culturels, ces contraintes économiques ouvrent également vers une nouvelle dynamique d'entraide et de mutualisation des moyens comme le prêt de matériel déjà existant entre les structures.

Par ailleurs, nous ne constatons pas de phénomène de concurrence mais plutôt d'émulation entre les acteurs culturels.

● Un marché de l'art présent sur l'ensemble de la région Bourgogne - Franche-Comté

La galerie Robet Dantec s'installe à Belfort et inaugure son espace d'exposition à l'été 2019. Pour cette jeune galerie, le marché de l'art est présent sur la région même s'il lui faut attirer des collectionneurs extra-régionaux.

« J'ai fait un choix stratégique en misant sur une galerie à Belfort : les axes routiers permettant une proximité avec la Suisse et Bruxelles, entre autres. Le métier de galeriste n'est pas réservé à une clientèle locale, il faut chercher vers l'extérieur »

Quels sont les manques du territoire de la Franche-Comté Nord ?

● Une dynamique pluridisciplinaire timide

Les acteurs présents lors de cet échange constatent une ouverture relativement naturelle des arts plastiques vers les autres disciplines culturelles, ce qui facilite les collaborations.

« La discipline des arts visuels semble plus propice à des partenariats, à des croisements hors de son champ de compétence.

Les acteurs de l'art vivant semblent plus réservés, moins ouverts »

Dans l'histoire des arts visuels nous pouvons noter que les formes artistiques sont moins délimitées, plus poreuses : les artistes vont très vite pouvoir jouer avec les frontières, l'expression plastique reste libre et tend vers un décroisement pour se confronter et s'expérimenter à d'autres disciplines tels que la musique ou le spectacle vivant.

Les acteurs remarquent que les collaborations sont peut-être plus aisées avec le champ musical en raison des événements sonores facilement accueillis par les arts visuels (vernissage-concert / duo plasticien-musicien par exemple). Alors qu'avec l'art vivant, le dialogue semble beaucoup plus difficile, voire conflictuel.

« Arts visuels – arts vivants, deux univers qui ne dialoguent pas. Les pratiques professionnelles sont différentes, la structuration également. Ces deux univers n'ont pas les mêmes problématiques, les mêmes statuts. »

Par ailleurs, nous remarquons que ce cloisonnement arts visuels – arts vivants est visible jusqu'au dispositif de financement : la DRAC distingue bien les deux disciplines et ne favorise pas un modèle administratif similaire. Cela donne le sentiment d'un cloisonnement renforcé.

Finalement, les pratiques culturelles sont très différentes entre artistes plasticiens, musiciens et acteurs. C'est certainement l'une des raisons pour lesquelles les relations sont complexes.

« Il n'est peut être pas nécessaire de forcer un rapprochement entre ces deux disciplines arts visuels – arts vivants. Nous sommes, chacun sur des enjeux différents, la transmission chez l'un et chez l'autre est aussi différente, le public également. »

● Sensibilisation à l'art contemporain : déséquilibre entre les dispositifs d'EAC et les dispositifs de création / production

Les acteurs culturels soulignent l'effort des pouvoirs publics pour soutenir la sensibilisation aux arts visuels auprès notamment du jeune public.

La résidence d'artiste en milieu scolaire s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève. C'est un moyen pour les élèves de bénéficier de la découverte du processus de création (l'œuvre in-situ, l'artiste à l'œuvre), de développer une pratique et de construire un jugement esthétique avec un artiste sur un territoire.

Cependant, ce dispositif n'encourage ni la recherche ni la production artistique, éléments évidemment indispensables à une démarche de création. Ainsi, l'artiste présent dans l'établissement scolaire se considère le plus souvent comme un prestataire de l'Éducation Nationale, bénéficiant en effet de ressources financières pour son intervention (les aides de la DRAC sont souvent le principal revenu pour la plupart des artistes).

Ce dispositif est largement soutenu par l'Éducation nationale et le ministère de la Culture qui ne semblent pas toujours avoir les mêmes objectifs.

Après de l'Éducation nationale, ce dispositif prend davantage la forme d'atelier de pratiques artistiques ou l'artiste devient uniquement animateur culturel. Alors que la DRAC encourage davantage la forme de résidence de production ou d'expérimentation qui semble être peu développée sur ce territoire.

« Le modèle le plus répandu que l'on appelle « résidence en milieu scolaire » répond le plus souvent à de l'occupationnel de la part de l'artiste. Et non à de la production artistique. »

« Cela pose question sur les objectifs, le rôle et le statut de l'artiste : est-il là pour faire découvrir son quotidien, son métier (temps de recherche, de production artistique) ? Où est-il présent dans un établissement scolaire pour exercer uniquement de la médiation culturelle ? »

Les acteurs culturels qui opèrent dans le champ de la médiation précisent qu'ils existent d'autres formes d'interventions en milieu scolaire. Des formules inédites qui répondent à des attentes et à un projet culturel spécifique à l'établissement scolaire.

Absence de réseau chez les artistes

Les artistes présents lors de cette table ronde notent l'absence d'un réel réseau, d'un véritable écosystème et de collectifs d'artistes, ce qui renforce le sentiment d'isolement.

Le manque d'école d'art supérieure est l'une des raisons qui ne favorisent ni le travail de mise en réseau chez les artistes ni même leur présence sur le territoire entre Belfort et Montbéliard.

« Il n'y a pas de lieu qui favorise la rencontre entre les artistes. Pas d'atelier partagé. Pas de lieu intermédiaire pour la création »

Cela est rendu possible lorsque l'équipe pédagogique et l'artiste construisent et organisent ensemble un projet dédié. Cependant, le cadre administratif de l'Éducation nationale ne favorise pas le développement de ce type de projet.

« La souplesse administrative est absente de l'Éducation nationale : pour un enseignant, c'est le parcours du combattant lorsqu'il faut déposer un dossier pour un projet culturel. Sur du temps supplémentaire, il nous faut remplir des cases figées qui ne permettent pas des projets inédits. Le système n'est pas adapté. »

La seconde raison à cette absence est celle du manque d'atelier. Ce territoire qui concerne toute l'Aire Urbaine ne propose pas une offre suffisante en matière de lieu de création. Ainsi, les artistes ne restent pas suffisamment longtemps sur le territoire pour produire une dynamique d'échange et de mutualisation.

Enfin, le manque de visibilité nationale et internationale est à noter, ce qui n'incite pas les artistes à s'installer sur ce territoire. Les frontières sont un atout mais semblent complexes à traverser (Bâle – la Suisse) en raison du problème de la langue. De plus, les artistes soulignent que l'aide à la mobilité internationale n'est pas satisfaisante en France.



● Le développement des publics : la place de la pratique amateur

L'ensemble des acteurs culturels note que les publics ne sont pas suffisamment diversifiés lors des événements et qu'ils ne se croisent pas nécessairement entre les lieux et les disciplines artistiques. Mais aussi d'un territoire à l'autre (Belfort/Montbéliard ou le reste du Nord Franche-Comté).

David Houzer et Anne Giffon-Selle font remarquer combien il est difficile d'amener les amateurs à s'intéresser à l'art contemporain.

Les pratiques amateurs ont une forte propension à s'isoler. Il est difficile de leur faire franchir le pas d'une discipline d'épanouissement personnel vers un être spectateur ouvert aux autres pratiques et aux formes contemporaines.

« Pour certain il s'agit de développer uniquement une pratique amateur, n'ayant pas forcément un intérêt ou une curiosité pour la découverte d'une pratique professionnelle lors d'une exposition d'art contemporain dans une structure dédiée. »

Cependant, des lieux tel que l'école d'art de Belfort permettent des croisements. Ces accès pluriels à l'art pourraient être développés pour éviter d'isoler les pratiques amateurs.

« L'école est un lieu de diffusion avec une programmation d'expositions. C'est également un lieu de pratique amateur et c'est aussi un lieu de formation pour les futurs étudiants en école d'art supérieure. C'est donc un lieu qui croise les publics et les disciplines. »

Quels sont les besoins des acteurs culturels du territoire de la Franche-Comté Nord ?

● Changer l'image d'un « territoire au bout du monde »

Malgré les axes routiers et ferroviaires qui traversent ce territoire, l'image qu'il semble renvoyer au reste de la France est celle d'une zone du « bout du monde », elle l'est également à l'échelle de la région de part sa situation périphérique.

Pour les acteurs culturels, il faudrait pouvoir remédier à cette perception négative et peu attractive qui freine son développement et son rayonnement culturel.

Par ailleurs, la fusion des deux anciennes régions (Bourgogne et Franche-Comté) depuis 2015 permet d'encourager et de faciliter de nouvelles habitudes de travail. Cependant, cette nouvelle organisation ne signifie pas pour autant qu'elle est totalement stabilisée.

« Pourquoi cette image de « territoire au bout du monde » ? On parle davantage d'une terre ayant un passé industriel fort plutôt qu'une terre de culture. »

Conjuguer le passé avec des outils actuels :

La reconversion vers de nouveaux usages des sites délaissés par la production industrielle. Ceci apparaît comme une démarche de préservation de ce patrimoine. La revalorisation du patrimoine industriel par la culture apparaît donc comme nécessaire.

« Prenons exemple sur le projet Motoco à Mulhouse : un lieu de production artistique qui réunit des artistes et des artisans d'art. C'est une réussite en matière de transformation, un lieu industriel qui retrouve une nouvelle vie avec une réelle volonté politique en matière de soutien à la création. Ce dont nous avons besoin. »

Lors de cette table ronde, les acteurs culturels évoquent deux projets de réhabilitation en Bourgogne - Franche-Comté qui n'ont malheureusement pas pu aboutir faute de volonté politique.

Le Fab Lab de Ronchamp

En 2017, la Communauté de Communes Rahin et Chérimont fait part de son projet de réhabilitation concernant la friche industrielle de l'ancienne filature de coton de Ronchamp. Un projet présenté comme la possibilité de dynamiser ce territoire par un nouveau centre économique et culturel. Aujourd'hui, le lieu réhabilité est un site

à vocation multiple qui répond davantage à des services et au développement des entreprises. L'ambition culturelle du projet n'a pas abouti et propose uniquement des activités de loisirs, sportives et touristiques.

Les usines Japy à Beaucourt

En 2016, la Communauté de communes du Sud Territoire rachète le site industriel pour ensuite lancer une étude sur les possibilités de réhabilitation. L'étude a fait apparaître la nécessité de mixer des logements pour particuliers avec d'autres activités. En projection également, l'installation de la médiathèque de Beaucourt, le musée Japy et l'école de musique de la communauté de Communes.

L'artiste Renaud Ruhlmann, nous fait part lors de la table ronde que le site fut investi par des artistes. Cependant, il n'y a pas eu de suite culturelle et artistique à leur occupation.

Selon les acteurs culturels, le développement des arts visuels dépend inévitablement d'une politique culturelle forte soutenue par les collectivités et les élus.

● Valoriser la densité artistique

Les structures de l'aire urbaine font partie d'un réseau qui reste cependant informel (le TRAC). Ce n'est pas le cas pour les artistes, qui soulignent une véritable solitude.

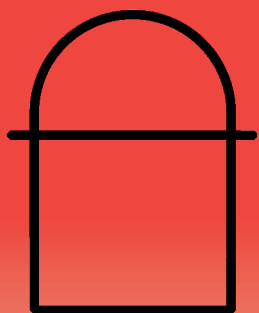
Lors de cette table ronde, l'outil Documents d'Artistes (sites internet régionaux répertoriant les artistes sur chaque territoire tout en valorisant leur travail) est cité pour favoriser la mise en réseau des artistes et des structures culturelles.

Un exemple concret en Régions PACA, Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne : un fonds documentaire en ligne qui rend visible l'activité des artistes de la région et permet des échanges entre les opérateurs culturels et les publics. Un outil qui facilite la valorisation du travail artistique au niveau local, national et international à l'aide de portfolio d'œuvres, textes et bio-bibliographies régulièrement mis à jour.

● Accompagner et former les acteurs culturels

Il semble difficile pour les structures culturelles d'accompagner et de former spécifiquement les opérateurs et leurs salariés.

Pour les arts plastiques, elles constatent un manque flagrant, à l'échelle nationale, de propositions de formation continue (la formation initiale étant assurée mais aussi centralisée à Paris par le CIPAC). Par exemple : nouvelles formes de médiation, langues étrangères avec vocabulaire spécifique à l'art contemporain, administration, communication...



ANNEXE

Table ronde Franche-Comté Nord Belfort

Lee Ju Hyun

Artiste - Faucogney-et-La-Mer

Présente à la table ronde

- Pluridisciplinarité à dynamiser, qui ne se résume pas à un simple rapport avec l'art vivant. Depuis que je travaille en lien étroit avec le domaine de l'agriculture (production de l'alimentation), ça m'ouvre beaucoup de collaborations institutionnelles et/ou sociales et je trouve que ma position/capacité d'artiste donne beaucoup de valeur ajoutée à ces interactions.
- Inventer un dispositif qui permettra de développer ce type de projet «innovant».

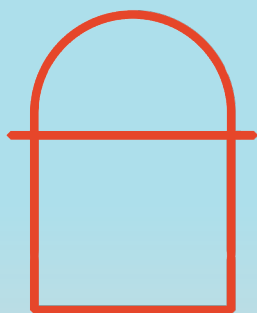
Elise Gessier

Artiste / enseignante – Belfort

Présente à la table ronde

- Le point qui me semble le plus important est le manque d'un lieu de convergence commun pour les plasticiens. Lieu de travail, de vie, de rencontres, d'interactions, etc. Nous avons à Belfort un équivalent pour les musiciens, le Rockhatry, qui propose avant tout des locaux de répétition mais qui favorise toutes sortes de projets collaboratifs, qui est aussi un lieu d'information, où s'y développe naturellement une forme d'entraide et plus largement une émulation artistique dans le domaine musical. Les plasticiens du nord Franche-Comté ne se connaissent pas ou peu, car ils n'ont pas de lieu pour se rencontrer. Ils ne sont d'ailleurs pas répertoriés. Ceux qui ont été conviés à la table ronde ont été ciblés par les structures (identification qui nécessite d'être connu des structures, ce qui n'est pas le cas de tous les plasticiens du nord Franche-Comté).

- Fédérer les artistes (et en attirer d'autres) autour d'un lieu qui leur serait dédié favoriserait aussi l'identification et la reconnaissance des artistes locaux. Y accueillir aussi des artistes de passage (résidence) permettrait un renouvellement des idées et des projets, mais aussi un partage d'expérience intéressant sur ce qui se fait ailleurs.



COMPTE RENDU

Table ronde Dijon et ses alentours

27 novembre 2019

Présent.e.s

32 participants dont 16 artistes (18 provenant de Dijon et 14 en dehors de Dijon)

Simon Lépine – A.B.C – Dijon
Pierre-Elie Chapuis – Un singe en hiver – Dijon
Emma Picard- CCulte! - Chassagne-Montrachet
Laurence Cyrot-Barnoud – Collection Géotec/
Entrepot 9 – Dijon –
Fiona Lindron – artiste/Les Ateliers Vortex – Dijon
Christine Delbecq – artiste – Dijon
Madé – artiste – Yonne
Nathalie Amiot – Hors cadre – Auxerre
Nicolas Bralet – artiste/collectif LAAB – Auxerre
Caroline Pandelé – artiste – Yonne
Didier Dessus – artiste/enseignant – Dijon
Bertrand Kelle – artiste/ONE+ONE – Dijon
Aline Isoard – artiste/Fondation Zervos – Yonne
Catherine Mortier-Dumontet – chargée de production - Dijon
Coralie Champonnois – Centre Culturel ARCADE
– Sainte-Colombe en Auxois
Cyril Dumonet– Centre Culturel ARCADE –
Sainte-Colombe en Auxois
Patrice Ferrari – Esox Lucius - Saint-Maurice-lès-
Châteauneuf

Paméla Dorival – artiste – Moly
Jeanne Laurent – artiste/ Lunes artiques /CAAP/
co-présidente de la FRAAP/ association Château de
Monthelon - Yonne
Gaëlle Cognée – artiste – Dijon
Carole Grandgirard – FRAC Bourgogne - Dijon
Irène Bony – Le Consortium – Dijon
Aurore-Caroline Marty – artiste – Dijon
Thomas Fontaine – artiste/Les Ateliers Vortex –
Dijon
Julia Lardy – Les Ateliers Vortex- Dijon
Gentaro Murakami – artiste/La Volière – Dijon
Benjamin Grivot – artiste – Dijon
Nadège Moreau – Interface – Dijon
Sémine Yang – artiste – Dijon
Anne Giffon-Selle – le 19, CRAC – Montbéliard
Pierre Soignon – le Granit – Belfort
Kelly Fené – coordinatrice du SODAVI Bourgogne -
Franche-Comté

Quels sont les atouts du territoire de Dijon et ses alentours ?

● Scène artistique et offre culturelle affirmées à Dijon

« Il y a une véritable scène artistique à Dijon. Les jeunes artistes qui sortent de l'ENSA, restent à Dijon car il y a des lieux de diffusion. Il y a aussi des espaces de création même si ce n'est jamais suffisant. »

L'attractivité d'un territoire pourrait se déduire par sa capacité à attirer et à retenir sa population, mais également dans sa capacité à rayonner hors de ses frontières, qui induit une certaine fierté d'appartenance à ce dit territoire.

Dijon est considérée comme une ville attractive par les acteurs culturels.

Le domaine des arts visuels y est présent avec l'existence d'une offre culturelle dense et diversifiée : FRAC Bourgogne, Le Consortium, l'ENSA, les lieux de diffusions intermédiaires, galeries...

Ambitieuse, elle se dote encore aujourd'hui de nouvelles infrastructures pour attirer et satisfaire le public (rénovation du musée des Beaux-arts, création de la Cité internationale de la gastronomie et du vin). D'autres facteurs entrent en ligne de compte comme les facilités de transport (TGV, tramway...) et l'activité économique.

« Après nos études à l'ENSA, c'est un désir de rester sur le territoire de Dijon qui est apparu. Les ateliers Vortex, sont des personnes qui s'unissent et cherchent à trouver de nouvelles manières de travailler. »

Plusieurs « Artists run spaces » sont nés de l'installation de jeunes diplômés de l'école d'art de Dijon, ce qui participe à créer une scène artistique.

Tissu associatif et réseau en développement

« Le tissu associatif se développe de plus en plus, c'est encourageant. »

« Il existe en effet un véritable terreau associatif qui se développe encore aujourd'hui. De plus, les associations en création sont écoutées par la ville de Dijon. »

Les acteurs culturels présents lors de cette table ronde soulignent une dynamique de création d'associations en hausse depuis ces dernières années, un phénomène à la fois urbain et rural. Composant un vaste ensemble « non institutionnel », les associations et lieux intermédiaires (de création, de diffusion et de médiation de l'art) sont essentiels dans le paysage urbain. Mais aussi dans l'action culturelle dijonnaise, au côté des lieux d'exposition confirmés tels que le FRAC Bourgogne ou Le Consortium.

Une dynamique rurale :

La place des associations culturelles en zone rurale s'impose comme des lieux de culture parfois unique sur un territoire et souvent importants pour la cohésion sociale. En effet, l'association est ancrée dans sa dimension de proximité, à l'échelle locale elle répond à des attentes d'une population en matière de dynamisme et d'animation.

En matière d'art contemporain, il est signifié que la ville de Dijon fait un effort pour répondre aux préoccupations des artistes. En effet, depuis quelques années la politique culturelle de la ville soutient la création artistique. Par exemple, la Hall 38, anciens bâtiments militaires, sont des espaces mis à disposition d'une dizaine de jeunes artistes issus de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts (ENSA Dijon).

Sémine Yang est une jeune artiste coréenne installée à l'atelier collectif La Volière après son cursus à l'ENSA. Situés au cœur de la friche industrielle (quartier de la Stéarinerie), les ateliers Vortex et le collectif La Volière investissent des locaux inhabités appartenant à un propriétaire privé.

« Je reste à Dijon car la culture est présente, les échanges sont possibles. L'art contemporain est une notion absente en Corée. »

Par ailleurs, de nombreuses associations revendiquent ouvertement une participation à l'élaboration de la ruralité / une action forte au sein des communautés rurales où elles sont implantées.

C'est le cas d'ARCADE sur le territoire de l'Auxois ayant pour devise « Design à la campagne® » inscrit en Zone de Revitalisation Rurale. Apparaissant ainsi comme un atout à mettre en avant, dans un souci de développement rural, le Centre Culturel s'engage sur son territoire et le dynamise.

« Le réseau entre les structures dijonnaises est présent, on a l'habitude de travailler en collaboration, il y a de la bienveillance entre les acteurs. »

Des collaborations inter-région :

Patrice Ferrari d'Esox Lucius (association qui développe des activités de production et de diffusion en milieu rural) parle d'un rapprochement plus évident avec la DRAC Région Rhône-Alpes / ville de Lyon. Pour cette association, des collaborations et des projets sont en devenir avec le territoire lyonnais. Ce qui questionne le rapport aux frontières de la région et les initiatives qui permettraient des collaborations inter-régionales.

« Nous avons tenté il y a quelques temps de réaliser des vernissages partagés sur une journée (...) finalement le public joue le jeu de se déplacer sur une même journée d'un vernissage à l'autre. »

La question de se mettre en réseau semble indispensable d'après les acteurs culturels : il s'agit de mettre en commun des compétences, des expériences et des réflexions. Tout en préservant leur singularité. La mise en réseau permet de faire partie d'un véritable écosystème pour encourager les projets collectifs. C'est favoriser les croisements, se donner davantage de visibilité, échanger des compétences et du matériel pour se soutenir.

Enfin, la mise en réseau devrait permettre de structurer le secteur pour donner aux arts visuels une réelle place dans la région.

« C'est encore difficile de porter ensemble des événements à Dijon. »

Même si des habitudes de travail existent déjà entre les structures de diffusion (prêt de matériel, communication interne sur les événements), elles fonctionnent avec leur propre réseau et leur propre carnet d'adresse. Cependant, il semble que la mise en réseau des artistes soit un peu moins aisée sachant que la région manque d'outils de visibilité.

Néanmoins des ateliers d'artistes, des collectifs émergent de plus en plus tels que La Volière, les ateliers Vortex et la Hall 38 à Dijon.

Quels sont les manques du territoire de Dijon et ses alentours ?

● La région Bourgogne - Franche-Comté, un territoire inégal

« La Bourgogne - Franche-Comté, c'est un territoire qui n'est pas forcément bien irrigué. Les désavantagées sont les périphéries, trop loin, elles ne sont pas visibles ou insuffisamment soutenues. »

Les acteurs culturels qui opèrent en dehors de Dijon, font part d'un déséquilibre sur le territoire dû à un centralisme dijonnais. On constate que les disparités entre les zones urbaines et les zones rurales sont très fortes. La région Bourgogne - Franche-Comté est largement marquée par ce phénomène.

Dijon considérée comme la ville de Culture ne favorise pas le développement des territoires périphériques. Alors que la demande d'offres et de pratiques culturelles en milieu rural ne cesse d'augmenter.

« Les territoires ruraux ont besoin de l'art contemporain. Dans l'Yonne, les structures de diffusion et de création se dépeuplent (...) il y a des artistes, ils ont besoin de lieux, il y a du public, tout est à faire ! »

Comment expliquer le manque d'équipement culturel aux alentours de Dijon ?

- Absence d'école d'art diplômante dans les environs à l'exception de l'ENSA à Dijon *
- peu d'offre de services (transport, santé, dynamiques économiques et démographiques),
- manque d'attractivité du territoire (campagnes agricoles et industrielles en déclin, image donnée par les plus hautes instances de l'état),
- manque de soutiens économiques.

Nous remarquons qu'il y a une différence nette de l'offre culturelle entre les territoires urbains et ruraux, mais cela ne signifie pas que la culture est inexistante et qu'il n'y a pas de potentiel dans les zones rurales.

* EMA Fructidor à Chalon, ISBA à Besançon et le réseau des écoles d'art Plateforme.

● Un marché de l'art en déclin

« Il y a peu de galeries privées à Dijon. En conséquence, la plupart des collectionneurs dijonnais vont chercher à Paris. »

Les acteurs culturels font remarquer que les galeries qui semblent tirer leur épingle du jeu sont celles qui vont travailler à l'international (artistes et collectionneurs / acheteurs à l'étranger). Parmi les plus grandes galeries installées en Bourgogne, il y a celle à Chagny en Saône-et-Loire par Pietro Sparta. Alors que d'autre comme Triple V a tenté sa chance à Paris et a délaissé son territoire de naissance.

Il existe également des galeries dont le marché se situe localement. Ce sont des galeries ancrées sur le territoire qui présentent le travail d'artistes locaux ayant davantage une approche artisanale.

Ces galeries ont pour principal objectif de vendre à une population locale et pas forcément initiée à l'art contemporain. Elles n'ont donc pas pour vocation principale ou n'ont pas les moyens de faire rayonner des artistes en dehors de la région.

● Une DRAC Bourgogne - Franche-Comté fragilisée

« La DRAC n'est pas toujours présente pour les artistes, c'est difficile de trouver des interlocuteurs. »

Les artistes pointent du doigt un manque de transparence concernant les dispositifs de soutien de la DRAC. Le site internet ne permet pas une bonne visibilité sur les dispositifs et découragent parfois les artistes à solliciter une aide.

« Les DRAC n'ont plus le même dynamisme et les mêmes énergies qu'il y a 20 ans. »

Les participants à la table ronde signalent également que les budgets sont fléchés autrement, qu'il faut davantage répondre à des exigences pour obtenir une aide. Ils expliquent le manque de transparence comme un moyen pour verrouiller les dispositifs permettant de sélectionner les artistes et les structures qui vont bénéficier d'un support financier.

Enfin, les artistes soulignent qu'il n'y a pas suffisamment de circulation de la part des conseillers / conseillères de la DRAC jusqu'aux ateliers de production. Ce qui renforce un sentiment d'isolement. Alors que les artistes certifient réaliser les déplacements jusqu'à Dijon ou Besançon pour demander conseil et accompagnement sur leurs projets.

● Sentiment d'isolement des artistes

« Qu'en est-il des artistes de plus de 40 ans lorsque les structures de diffusion s'engagent à montrer uniquement le travail des jeunes artistes? »

Laissés en marge, les artistes qui présentent un creux dans leur carrière artistique, ou qui n'ont pas réussi à percer en dehors de la région, parviennent difficilement à se relancer dans le circuit institutionnel afin de développer de nouveaux projets de création et/ou d'exposition. Les artistes signalent également un « trou générationnel » pour une diffusion au profit des artistes émergents. Ils remarquent un manque de structure pour diffuser le travail d'artistes plus avancés dans leur carrière.

● Déséquilibre entre les dispositifs d'EAC et les dispositifs de création et de production

« Il y a beaucoup de dispositifs d'éducation artistique sur l'ensemble du territoire mis en place par la DRAC et la région, c'est essentiel pour les artistes. »

Rappelons que la situation des artistes plasticiens (ne bénéficiant pas d'allocations chômage) est très souvent précaire. Entre RSA, CSS, PUMA et jobs alimentaires, les interventions artistiques en milieux scolaires permettent pour un laps de temps de profiter d'une ressource financière.

« Il y a une grande tendance en ce moment de la part des partenaires Éducation Nationale et Ministère de la Culture à favoriser les dispositifs d'EAC (...) On assiste à un glissement des budgets qui étaient alloués auparavant à la création et au soutien des structures vers des dispositifs d'EAC (...).

Mais attention à l'instrumentalisation des artistes par l'Éducation Nationale (...) l'EAC prend le pas sur la création artistique. »

Les acteurs culturels se demandent quelle place la DRAC et la Région accordent aux résidences de recherche et de création puisque souvent l'offre en EAC laisse peu de place à la création artistique. L'artiste devient dans certain cas un animateur scolaire pour pallier les manques de l'Éducation Nationale. De plus nous pouvons noter que parfois, l'artiste ne se sent pas formé pour discuter et partager avec le public scolaire mais se trouve dans l'obligation de candidater à ce type de dispositif, faute d'autres propositions de rémunération.

« A Toulouse, on inscrit dans le budget initial le travail de post-production lorsque l'on intervient sur un projet EAC. »

Les acteurs culturels souhaitent qu'une sensibilisation soit réalisée auprès du personnel de l'Éducation Nationale et des établissements scolaires par la DRAC.

Afin de définir ce que représente une intervention artistique en milieu scolaire. Il s'agit par exemple d'intégrer dans les budgets le travail de recherche, de repérage et de post-production. Ces coûts supplémentaires souvent laissés aux frais de l'artiste.

« Les projets EAC de l'Éducation Nationale/DRAC, viennent légitimer en quelque sorte l'artiste sur le territoire, qu'en est-il pour les autres ? »

Les acteurs culturels soulignent une certaine partialité dans le choix des artistes à travers :

- le choix des artistes dépend de leur intégration dans certains réseaux de diffusion par les instances légitimantes qui semblent de ce fait exclure certains artistes qui n'ont pas l'appétence ou la compétence d'animer ce type de projet,
- les structures de diffusion qui prennent en charge les dispositifs d'EAC font appel à leur propre réseau d'artistes ce qui rétrécit encore la sélection,
- les dossiers pour candidater en tant qu'artiste ou collectif ne sont pas largement communiqués par la DRAC et difficiles à compléter. Renforçant une certaine partialité.

● Des structures de diffusion fragiles

« Fermeture en 2016 du Centre d'art de l'Yonne (anciennement Centre d'art de Tanlay) après 50 ans d'existence !

Il y a une leçon à tirer : la fragilité des structures ! »

Il est également signifié que les porteurs de projets qui s'appuient sur le statut associatif, créent peu d'emplois, souvent précaires. Effectivement, les associations de diffusion de petite envergure (avec un budget modeste et peu subventionnée) reposent en grande partie sur un engagement lié à des personnes partiellement ou non rémunérées. Ainsi, le bénévolat contribue la plupart du temps au fonctionnement de ces lieux.

Le plus souvent, les aides obtenues par les structures de diffusion sont fléchées sur des projets spécifiques et non dédiées au fonctionnement. Cela empêche les actions à long terme au profit d'actions ponctuelles qui peuvent renforcer une course à la suractivité et fragiliser le projet ainsi que les missions initiales de la structure.

Enfin, nous pouvons noter la vétusté des locaux (absence de chauffage, d'isolation, non-conformité ERP...) qui présente parfois des conditions de travail précaires. Fragilisant davantage les structures telles que les ateliers Vortex à Dijon.

Quels sont les besoins des acteurs culturels du territoire de Dijon et ses alentours ?

● Affirmer une politique culturelle

« La ville de Beaune, par exemple, est hostile à l'art contemporain, d'ailleurs les dispositifs de la DRAC s'installent difficilement. »

Les acteurs culturels présents lors de cette table ronde reprochent aux collectivités locales de négliger la dimension culturelle dans sa diversité (incluant l'art contemporain) dans leur gouvernance au profit de la valorisation du patrimoine.

Il est ainsi nécessaire de bénéficier d'une politique culturelle ambitieuse qui donne des moyens aux acteurs culturels pour développer leurs activités pour les publics.

Il s'agit de soutenir la création, des artistes, des porteurs de projets jusqu'aux structures de diffusion.

« Il y a un véritable problème lorsque la compétence culturelle n'est pas prise en charge par les communautés de communes (...) les aides de la DRAC et de la Région ne suffisent pas toujours, il faut pouvoir s'appuyer sur les politiques locales. »

Parfois les acteurs culturels font face à une problématique majeure qui concerne le refus de l'art contemporain par les politiques locales.

En effet, si les politiques culturelles ne sont pas toujours prioritaires pour les élus locaux, l'art contemporain continue à être perçu comme « un art qui parle à peu de monde », il semble donc nécessaire de lutter contre cette méconnaissance.

Une méconnaissance qui s'articule notamment autour :

- de la légitimité de l'art contemporain,
- la difficulté pour les élus d'identifier les artistes professionnels,
- l'incompréhension de l'œuvre d'art et de la démarche contemporaine,
- et plus généralement d'un manque connaissances, d'ouverture sur les cultures contemporaines.

« Nous n'avons aucun soutien de la part des communes ni des communautés de communes. La situation culturelle est parfois bloquée par les politiques. »

Les participants notent que le poids du politique sur le devenir du terreau associatif est considérable. Il peut même, quelquefois, bloquer des situations et des projets culturels.



● Soutenir les artistes et la création Développer des ateliers de création et ateliers-logements

« La question prioritaire est la suivante : comment garder les artistes sur le territoire ? Avant de parler de diffusion, parlons de création. »

Les ateliers d'artistes ne sont pas suffisants sur l'ensemble de la région Bourgogne - Franche-Comté. La réhabilitation des ateliers d'artistes plasticiens subventionnée par la ville de Dijon (Hall 38 par exemple) ne suffit pas pour répondre à la demande. En effet, il s'agit d'une belle initiative qui favorise la création artistique, destinée exclusivement à soutenir les artistes professionnels en activité. Cependant, les ateliers sont attribués nominativement sous candidature et l'artiste ne peut pas dépasser deux ans d'occupation des lieux.

Par ailleurs, une politique d'atelier-logement a vu le jour à Dijon. Cependant, l'offre n'existe pas réellement puisque ces derniers ne se libèrent que trop rarement.

● Renforcer le statut de l'artiste

« Les structures départementales mandatées pour le suivi des artistes-auteurs et bénéficiaires du RSA, demandent de changer de métier s'ils ne développent pas une économie suffisante en tant qu'artiste-auteur. Ces attitudes sont dénoncées par les organisations professionnelles en arts visuels (syndicats et fédérations) comme intrusives à la vie et aux choix de profession et d'activités des personnes.

Les artistes sont à la source de la création, pourtant on les laisse dans la précarité. Le RSA est une aide départementale (...).

Pourquoi il n'existe pas d'aide à l'échelle régionale ou nationale ? »

Rappelons que le SODAVI est une étude sur secteur à l'échelle de la région Bourgogne - Franche-Comté. Et n'a donc pas pour vocation de problématiser des réflexions à l'échelle nationale comme la question du statut des artistes plasticiens en France.

« Le département de l'Yonne à un fort potentiel : entre Paris et Dijon, il y a la possibilité d'installer des ateliers, il y a de l'espace mais c'est un territoire qui n'est pas exploité. »

Un manque des réseaux de diffusion et des outils de visibilité incite les artistes à repenser la manière de travailler. Nous remarquons donc l'émergence d'initiatives d'artistes vers de nouvelles formes de mise en commun tels que les galeries associatives ou les ateliers collectifs.

Cela répond entre autres à des contraintes financières et matérielles. Mais aussi à vivre une expérience de travail en dehors des codes institutionnels. Cependant, les acteurs culturels expriment une situation constamment précaire dans ce type d'initiatives.

« Les ateliers d'artistes génèrent de belles énergies mais c'est s'appuyer sur la précarité. Ce que j'entends ailleurs n'est pas beaucoup mieux. Nous, artistes, nous sommes dans des situations précaires et isolés du reste. »

Cependant, il semble indispensable de retranscrire la parole des artistes qui soulignent un épuisement, une fragilité et une précarité omniprésente dans leur profession.

Le secteur des arts visuels, est considéré comme le parent pauvre des politiques culturelles, contrairement au secteur des arts vivants qui est perçu comme plus visible et mieux organisé. Ceci n'encourage pas les artistes plasticiens dans la poursuite de leurs activités.

Ils relèvent l'absence d'un régime de compensation des périodes sans revenus, comparables à celui de l'intermittence. Le RSA et la CSS sont les seuls dispositifs d'aide sociale pour les artistes plasticiens.

● Développer les résidences de recherche et de création en Bourgogne - Franche-Comté

« La structure n'est pas suffisamment stable financièrement pour développer davantage de résidences de création. »

Selon les artistes présents lors de cette table ronde, le plus difficile est de perdurer sur un territoire sans en épuiser les ressources et les offres (résidences, ateliers partagés).

Par ailleurs, l'espace rural constitue pour eux un potentiel même si les équipements ne sont pas toujours aussi confortables qu'en ville. Comme le manque de couverture internet haut débit sur certaines zones rurales par exemple.

Cependant, les espaces ruraux permettent de nouveaux types d'échanges avec un public en demande, ainsi que de profiter de l'immobilier à moindre coût pour installer un espace de travail et de stockage. Enfin, le milieu rural est une source d'inspiration et de créativité.

● Soutenir les résidences d'entreprise

« Nous travaillons déjà avec des entreprises habituées à recevoir des artistes mais cela reste assez compliqué à mettre en place. Car les entreprises doivent rassembler plusieurs moyens. »

Selon certains acteurs culturels, il s'avère toujours difficile de mettre en relation les artistes avec les entreprises même s'ils s'agit pour eux d'un dispositif à pérenniser.

Effectivement, l'entreprise apporte des compétences permettant à l'artiste de développer sa démarche artistique. Cependant, les entreprises doivent faire face à des priorités, notamment économiques et ne sont pas toujours disponibles pour assister les artistes.

Le travail de médiation et de sensibilisation aux pratiques contemporaines est fondamental, car il y a un manque général de connaissances et d'ouverture à ces pratiques voire une hostilité.

« L'Yonne, c'est la lumière. »

Enfin, les artistes nous font part d'un constat qui les interroge de plus en plus : celui de devoir prendre en charge leur propre moyen de production et de diffusion.

La production en collectif est un levier mais n'est pas un moyen à long terme pour pallier ce manque. De plus, lorsque le projet collectif est subi, il ne permet pas de développer un travail serein et personnel.

Les acteurs culturels présents sont unanimes sur le fait qu'il n'y a pas suffisamment de résidences de recherche.

L'encadrement de ce type de résidence est fondamental et nécessite un temps important de la part des initiateurs puis des équipes sollicitées dans les entreprises.

On constate toutefois que plusieurs acteurs sur ce territoire, travaillent activement à ce type de résidence : Interface, Vortex, CCult et la Collection Géotec/Entrepot 9.

« Il faut faire un travail de médiation conséquent pour rendre les entreprises curieuses à la démarche artistique et aux projets culturels. »

● Soutenir les structures et la diffusion

« C'est important de soutenir les structures de diffusion en dehors des métropoles, soutenir nos efforts et nos initiatives plus locales. Nous avons besoin d'une meilleure répartition sur le territoire. »

Les acteurs culturels constatent que les budgets des structures de diffusion n'augmentent pas alors qu'on leur demande toujours plus d'actions et d'activités. Ils constatent un déséquilibre et une inéquité entre les budgets alloués au secteur des arts vivants et celui des arts visuels.

« Il faut encourager le mécénat d'entreprises avec la mise en place de la défiscalisation »

À défaut d'obtenir des aides sur du budget de fonctionnement, il est préconisé aux structures de développer du mécénat. Cependant, les acteurs culturels demandent à être vigilant sur la possibilité ou non de pouvoir développer une telle compétence dans des structures déjà précaires.

Certains participants rappellent qu'à une époque, un poste à la DRAC de Dijon était dédié à l'accompagnement de la recherche de mécénat d'entreprise, qui manque cruellement aujourd'hui.

À titre d'information, il est mentionné l'existence d'un Club Entreprises et Mécénat en Bourgogne - Franche-Comté qui regroupe environ 70 entreprises locales de tailles moyennes et attribuant chaque année un fonds de dotation à trois associations.

● Créer des outils de visibilité et mise en réseau Parcours « ateliers d'artistes ouverts »

« L'association 13+ à Dijon, organise chaque année l'ouverture des ateliers d'artistes. »

Les événements qui invitent le public à visiter sur un temps défini les ateliers d'artistes existent déjà en région Bourgogne - Franche-Comté. À l'échelle d'une ville comme Dijon avec l'association 13+ ou encore à l'échelle départementale avec « journée d'ateliers portes ouvertes » dans l'Yonne.

Cependant, les acteurs culturels souhaitent que ces initiatives s'étendent à l'échelle de la région pour une meilleure visibilité. Qu'ils ne s'agissent pas seulement de faire découvrir le travail des artistes au public mais aussi d'amener les professionnels de l'art (commissaires, critiques, presse, diffuseurs) à découvrir les démarches artistiques.

Les visites d'ateliers sont un véritable outil de travail permettant de développer des relations avec des partenaires tout en participant à la sensibilisation des publics aux arts visuels.

Le second exemple cité est celui des Journées portes ouvertes d'ateliers, organisées par la MAPRA de Lyon, toutes esthétiques confondues.

C'est au public de faire ensuite sa propre sélection d'ateliers à découvrir.

C'est un événement annuel attendu par les artistes, qui invitent collectionneurs, galeristes, commissaires et tout autre contact permettant la diffusion de leur travail.

● Une journée « art contemporain en Bourgogne - Franche-Comté »

Pour les acteurs culturels, l'art contemporain doit être davantage soutenu et mis en lumière à l'échelle régionale et nationale.

Il existe les Journées européennes du patrimoine (manifestation nationale annuelle) mais aucune journée pour l'art contemporain / les arts visuels. Les participants à la table ronde recommandent un événement à l'échelle régionale pour profiter d'une ampleur et d'une énergie plus perceptible.

Certains membres du réseau Seize Mille rappellent qu'un week-end art contemporain annuel a été mis en place depuis l'année dernière. L'événement consiste à mutualiser la communication et à inciter à organiser des événements spécifiques dans chaque structure à ce moment-là.

● Un annuaire pour les artistes et les structures

« Nous avons besoin d'un annuaire permettant d'identifier les artistes et les structures pour créer du réseau. C'est un écosystème tellement vaste, il est peut-être nécessaire de bénéficier d'un annuaire pluridisciplinaire sur les arts visuels. »

L'exemple de l'outil Documents d'Artistes en Régions PACA, Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpe et Bretagne est cité comme fonds documentaire en ligne qui rend visible l'activité des artistes des territoires et invite des commissaires d'exposition à visiter les ateliers d'artistes dans diverses régions.

Cependant certains artistes notent qu'il s'agit d'un outil très sélectif qui concerne essentiellement le champ de l'art contemporain. Il faudrait définir les critères et les restrictions qui doivent présider à la constitution d'un tel annuaire.

● Un réseau art contemporain fort sur le territoire

« Le réseau Botoxs, réseau d'art contemporain Alpes & Riviera à Nice, soutient les artistes de la région PACA et même une fois qu'ils sont sortis du territoire »

Il semble évident et nécessaire pour les acteurs culturels de pouvoir bénéficier de nouveaux outils permettant de rendre visible le tissu artistique et les projets sur le territoire.

Pierre Soignon et Anne Giffon-Selle (respectivement Président et Vice-présidente de Seize Mille) font remarquer qu'un réseau art contemporain existe déjà en Bourgogne-Franche-Comté, Seize Mille.

Un réseau unique n'est peut-être pas la solution : les réseaux contribuent à ancrer les arts visuels dans une logique d'irrigation géographique.

La mise en réseau a pour vocation de rendre visible un maillage territorial et de créer des occasions pour qu'une dynamique de territoire s'enclenche.

« Nous avons besoin de relais sur la scène artistique Dijonnaise par exemple et en Bourgogne en général (...) être dans un réseau, c'est un investissement. »

Les acteurs culturels font part d'une identité très « Franc-Comtois » du réseau Seize Mille, seul réseau d'art contemporain aujourd'hui identifié sur la région.

Celui-ci regroupe actuellement un peu plus d'une vingtaine de structures qui partagent une volonté commune de se fédérer. Créé en 2011, le réseau est né à l'initiative de structures essentiellement basées à Besançon. Depuis la réforme territoriale en 2015, le réseau Seize Mille a pour vocation à s'étendre en Bourgogne.

Pierre Soignon et Anne Giffon-Selle rappellent les actions réalisées ou proposées sur le territoire bourguignon et dijonnais en particulier. Ils font part d'un bon accueil des structures bourguignonnes qui représentent une dizaine de membres aujourd'hui.

Cependant, ils précisent qu'un réseau ne peut devenir efficace sur une grande région seulement si les membres sont actifs, relaient les informations et partagent les tâches qui restent pour la plus grande part bénévoles (seulement 1/2 poste est consacré à la coordination du réseau). Le réseau ne doit pas être un simple fournisseur de services, mais une vraie plateforme d'échange et de collaboration, ce qui implique un investissement de tous ou de quelques membres sur chaque territoire de la région.

● Créer des formations sur le secteur

Les formations professionnelles continues du secteur des arts visuels ne sont pas suffisantes à l'échelle nationale. Le CIPAC par exemple ne propose que des formations initiales. Les acteurs culturels soulignent un manque de

formations professionnelles et spécifiques aux métiers de la médiation. À noter que les artistes-auteurs peuvent se former auprès de l'AFDAS.

● Renforcer la mobilité internationale

Il apparaît essentiel pour les acteurs culturels d'encourager la mobilité internationale pour les structures de diffusion ainsi que pour les artistes du territoire Bourgogne - Franche-Comté. Il s'agit par exemple de développer des bourses individuelles de mobilité, dispositif qui existe déjà pour les lycéens, apprentis et étudiants. Ainsi, c'est donner les moyens de découvrir et de

s'enrichir de nouveaux modèles de travail pour les structures de diffusion. Ou encore de permettre à un artiste d'élargir sa pratique artistique et de faciliter son insertion à l'échelle d'un autre pays.

● Accompagner les structures sur les droits des artistes

Le droit de monstration / ou de représentation est indiqué sous forme de barèmes (en ligne à la SAIF/ ADAGP) que les diffuseurs doivent verser aux artistes pour la création d'une exposition par exemple. Cependant, le budget parfois limité de certaines structures ne permet pas de payer la partie production de l'exposition ou même le défraiement de l'artiste.

Certains artistes se sont même retrouvés dans la situation de devoir prendre en charge le transport des œuvres jusqu'au lieu de diffusion. Cette problématique ne concerne pas les structures bénéficiant d'aides publiques qui ont pour obligation d'être vigilantes à cela.

Cependant, les acteurs culturels témoignent qu'il est toujours primordial de continuer à sensibiliser les partenaires intermédiaires (tels que les municipalités possédant des lieux d'exposition par exemple) qui n'ont pas toujours conscience de ce que représente le métier d'artiste plasticien.

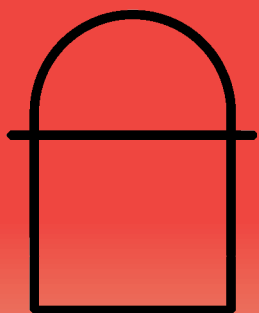
Lors de cette table ronde, les acteurs culturels ont fortement recommandé l'IPG (indemnités de perte de gain) et le défraiement de transports pour les artistes-auteurs et intervenants qui participeront à la deuxième phase « ateliers » du SODAVI Bourgogne – Franche-Comté.

● Nouvelle forme de structuration: une CAE Culture

Le régime de plus en plus contraignant des artistes plasticiens conduit à se questionner sur le système des Coopératives d'Activités d'Entrepreneurs-salariés Culturelles comme alternative.

Artenréel à Strasbourg est l'exemple d'une coopérative culturelle qui accueille les artistes, les accompagne juridiquement et administrativement, et garantit un statut d'artiste

salarié (revenu mensuel redéfini tous les six mois en fonction des projets prévus). Il n'existe pas en région Bourgogne - Franche-Comté de coopérative similaire à celle de Strasbourg.



ANNEXE

Table ronde de Dijon et ses alentours

Jeanne Laurent

Artiste/ Lunes artiques /co-présidente de la Fraap/ association Château de Monthelon – Yonne

Présente à la table ronde de Dijon

• Précision apportée à la page 32, paragraphe « Déséquilibre entre les dispositifs d'EAC et les dispositifs de création et de production » : la CMU n'existe plus, elle est remplacée par la CSS ou la Puma.

Le RSA et l'ex-CMU ne sont pas "des organismes de ressources", plutôt des dispositifs d'aide sociale.

Lien 1 : <https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/difficultes-acces-droits-soins/complementaire-sante/complementaire-sante-solidaire-qui-peut-en-beneficier-et-comment>

Lien 2 : <https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/principes/protection-universelle-maladie>

Les artistes auteurs peuvent par ailleurs bénéficier de la prime d'activité en fonction de leurs revenus :

Lien 3 : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31477>

• Précision apportée à la page 35, paragraphe « Renforcer le statut de l'artiste » : il me semble que sur cette question universelle, des considérations à l'échelle régionale sont très nécessaires également.

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à consulter le RAPPORT RACINE, publié le 22 janvier 2020 sur cette question très importante, à l'échelle locale, régionale et nationale, concernant la situation des artistes-auteurs.

Lien 1 : <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/L-auteur-et-l-acte-de-creation?fbclid=IwAR3epOAz7yVPeOkeJuvR4z-BL-N2olPuYwFU50RFvY1xDf-S3Mc4sy0T2bgsJL>

• Précision apportée à la page 37, paragraphe « Soutenir les structures et la diffusion » : le mécénat d'entreprise est un palliatif à des politiques culturelles faisant défaut côté financement. C'est à la DRAC et à la Région de renforcer la politique d'aide aux artistes et aux structures avant de s'orienter vers du mécénat.

• Précision apportée à la page 39, paragraphe « Créer des formations sur le secteur » : pour la formation pro des artistes-auteurs, consulter les offres de formation via l'AFDAS. Pour des artistes-auteurs aux revenus modestes, il est toutefois possible de faire une demande dérogatoire pour la formation professionnelle des artistes-auteurs.

- Précision apportée à la page 39, paragraphe « Accompagner les structures sur les droits des artistes » : voir article L 122-2 du code de la propriété intellectuelle et informations sur les barèmes en ligne (SAIF / ADAGP) pour l'application du droit de monstration (ou de représentation).

Lien 1 : https://www.saif.fr/site/assets/files/1403/baremes_2019.pdf

Lien 2 : <https://www.adagp.fr/fr/utilisateur/utiliser-oeuvre/exposer-oeuvre>

Emma Picard

Artiste/ CCulte !

Chassagne-Montrachet

Présente à la table ronde de Dijon

- Il manquait lors de la rencontre à Dijon le point de vue du public. Les artistes et les structures ne cherchant pas toujours à conquérir de nouveaux publics, notamment en milieu rural. Le public serait en quelque sorte le parent pauvre.

- Les missions de l'association CCulte ! c'est de promouvoir l'initiation artistique et culturelle des populations dans son sens le plus large (ne pas s'adresser uniquement aux jeunes dans les écoles). Il s'agit de l'émancipation artistique et culturelle des populations géographiquement ou socialement éloignées de l'art ou empêchées.

Christine Delbecq

Artiste

Dijon

Présente à la table ronde de Dijon

- Difficulté rencontrée par les artistes d'un certain âge et d'une certaine durée de travail : ne pas parvenir à faire venir à eux des acteurs contemporains.

- Beaucoup d'artistes sont découragés par la place de plus en plus grande que prennent les formalités administratives. Ce qui est vrai pour toute la société l'est pour nous, les changements perpétuels de modalités d'inscription, de comptabilité, d'affiliation, me font à présent envisager chaque année avec terreur le moment de remplir tous les formulaires adéquats.

- En fin de rencontre, les acteurs culturels mentionnent les autres SODAVI (Normandie, Centre, Nouvelle Aquitaine...) dont les informations peuvent être consultées en ligne.

- Le projet ArtKaravane de CCulte ! : dispositif mobile qui sillonnera les villages ruraux et contiendra un contenu d'initiation à l'histoire de l'art ancien et contemporain. La médiation dans ce type de projet est essentielle (à titre d'exemple, l'antenne FRAC de Chagny est un échec car c'était un lieu sans moyens de médiation devenant uniquement une vitrine).

- J'insiste sur la question des formations pour les artistes qui n'ont pas assez de revenus pour bénéficier des formations par la MDA.

- Je reviens sur la question de l'annuaire, pour également appuyer sur la notion d'exclusion : comment y faire entrer les artistes qui peinent déjà à entrer dans le réseau concret d'expositions ? qui et comment met le curseur entre professionnel et non professionnel ; contemporain et non contemporain ?

Gaëlle Cognet

Artiste

Dijon

Présente à la table ronde de Dijon

- La question de la précarité des artistes est de la responsabilité des instances nationales, régionales et départementales.

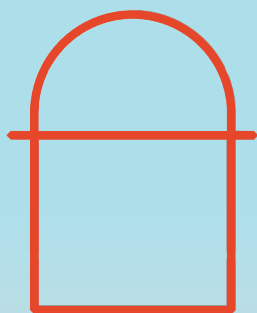
- Les rapports complexes avec la CAF : lorsque l'on déclare ses revenus auprès de la MDA en frais réels, c'est le département qui prend en charge le dossier d'accompagnement du RSA. Or, cet accompagnement n'est pas en accord avec les réalités des artistes*. Il considère l'artiste en entrepreneur qui doit avoir une activité rentable, le but étant à tout prix de faire sortir l'artiste du dispositif RSA. C'est là que les acteurs départementaux et régionaux peuvent intervenir, pour informer ces conseillers sur le statut spécifique de l'artiste, qu'on mette en place un régime d'exception autour du RSA, à défaut d'un autre statut (intermittent, chômage, etc).

** Culture Action réalise un travail d'accompagnement des artistes-auteurs bénéficiant du RSA sur le département du Doubs et touchant chaque année 50 personnes.*

- Certains territoires dits "isolés" sont très actifs : le territoire de l'auxois-morvan, les artistes s'assemblent pour créer des lieux de diffusion, temporaires ou sur le long terme, des événements, des partages d'outils.

- Ne pas négliger des initiatives hors institution, car elles permettent un échange plus direct entre les publics locaux et les artistes, alors même que ces mêmes publics ruraux n'iraient pas forcément côtoyer l'art dans les institutions. Il faut également soutenir les lieux et initiatives hybrides, qui ne sont pas entièrement dédiés à l'art contemporain.





COMPTE RENDU

Table ronde Bourgogne Nord

Auxerre

11 décembre 2019

Présent.e.s

23 participant.e.s dont 13 artistes

Madé – artiste – Yonne

Nathalie Amiot – Hors cadre – Auxerre

Nicolas Bralet – artiste/collectif LAAB – Auxerre

Caroline Pandelé – artiste – Yonne

Aline Isoard – artiste/Fondation Zervos – Yonne

Jeanne Laurent – artiste/ Lunes artistiques /CAAP/

co-présidente de la FRAAP/ association Château de

Monthelon - Yonne

Ursula Kraft – artiste – Yonne/Paris

Pierre Kauffmann – artiste – Yonne

Marie-Laure Hergibo – artiste / L'art des chênes

Alain Bresson – artiste- Yonne

Nicole Dufour – artiste - Yonne

Jacques Satre – Canal Satellite Migennes / mairie
de Gurgy

Sabien Witteman – artiste / Canal Satellite – Mi-
gennes

Bernard Guibert – collectionneur – Yonne

Marie-Christine Guibert – collectionneuse-
Yonne

Claire Sauvage – Château de Ratilly

Myriam Lezier – La Métairie Bruyère – Parly

Jean-Luc Liverneaux – espace culturel de Gurgy

Hervé Cambou – DAC - Conseil Départemental de
l'Yonne

Claire Marin – artiste – Joigny

Judith Wolfe – artiste – Yonne

Pierre Soignon – Le Granit – Belfort

Kelly Fené – coordinatrice du SODAVI Bourgogne -
Franche-Comté

Quels sont les atouts du territoire de la Bourgogne Nord et de l'Yonne ?

● Un public favorable à la culture

« Dans l'Yonne, on parle tout de suite d'un
endroit sinistré avec une population qui n'a pas
l'habitude de côtoyer la culture. Lorsque je suis
arrivé à Migennes, j'ai tout de suite rencontré
des acteurs culturels motivés (...) un public
solidaire, enthousiaste et prêt à découvrir l'art.
Au contraire, lorsque l'on va dans des grandes
villes comme Paris, les gens sont moins attentifs,
moins surpris. »

Le public semble être enclin à participer
tant comme spectateur/visiteur que comme
participant actif aux projets culturels. Il apparaît
donc aisé pour les acteurs culturels de trouver
des bénévoles qui souhaitent prendre part au
développement de la culture sur leur territoire.
Il s'agit ainsi d'un public actif ayant des facilités
à s'investir dans un lieu ou dans un projet en vue
de pérenniser les actions culturelles.

La disponibilité des bénévoles sur le territoire est
un véritable atout pour les associations sachant
que la plupart d'entre elles fonctionnent avec
une faible masse salariale.

« Le public, il faut toujours réussir à l'amener. Une fois qu'il découvre un lieu ou un événement, il va devenir fidèle. Le plus dur étant de réussir à établir une première accroche. »

Enfin, le département de l'Yonne bénéficie d'un emplacement stratégique puisqu'il est situé à distance raisonnable de la capitale (1h de Paris) et proche de Dijon. C'est ainsi l'occasion de profiter d'un rayonnement touristique.

● L'espace rural propice à la création

« J'ai quitté Paris qui se présente comme engorgée de propositions culturelles pour m'installer en région Bourgogne - Franche-Comté.

Je me suis rendue compte que je pouvais aller plus vite dans une pratique (...) que j'avais plus de facilité à créer, à exposer et à échanger ici. »

Le département de l'Yonne est perçu par les acteurs culturels comme un territoire vierge qui invite à la création et à la diffusion.

La Bourgogne est appréciée pour la qualité de vie qu'elle propose, liée à son environnement ressourçant et ses loyers peu onéreux. De nombreux artistes y sont présents.

Cependant, ceux dont la renommée est nationale ou internationale ne vont pas enrichir la dynamique du territoire. Ce sont des artistes de passage, ou qui profitent de la situation géographique pour y aménager leur « camp de base ».

Notons que la vocation d'un artiste est de sortir de sa propre région pour expérimenter d'autres horizons et diffuser son travail. Seulement, pour qu'un artiste décide de rester et de créer pour un territoire, il est nécessaire de lui proposer des moyens et des dispositifs de création.

« Nous avons également une qualité de paysages dans la région Bourgogne - Franche-Comté. Qui ont obligatoirement un impact sur la création. »

« L'atout qui me semble important est celui de la proximité avec la région parisienne, qui permet la circulation d'un nouveau public. Et pour nous, de profiter facilement de l'offre culturelle de Paris. »

« Je souhaite partager l'exemple de la commune de Montréal (proche de la ville d'Avallon dans l'Yonne), qui compte 200 habitants où nous avons créé une association nommée « La maison Hirondelle ». Il s'agit d'une galerie-épicerie dans laquelle nous avons une programmation pluridisciplinaire. Cette association est soutenue par la MSA et la CAF en tant que lieu de vie sociale. »

Ici, l'équipe de l'association « La maison Hirondelle » réalise un travail relationnel avec le public qui est soit très proche soit très éloigné jusqu'à prendre une dimension sociale. Cela active d'autres modes de financement, en dehors des crédits cultures habituels comme un partenariat avec les réseaux CAF ou MSA.

L'espace rural est intéressant pour sa mixité qui va favoriser les rencontres, croiser les métiers, les activités et les projets artistiques. La notion d'art contemporain qui a une image souvent négative (voire excluante) pour les publics en milieu rural, incite les structures de diffusion à repenser de nouvelles formes de perception ou de médiation de l'art. Mais aussi à trouver des nouveaux partenaires sur lesquels s'appuyer.

● L'héritage de l'art contemporain dans l'Yonne

« Personnellement, je suis surpris par l'ancienneté et l'enracinement du tissu art contemporain dans l'Yonne. Avec des structures telles que le CRAC du Tremblay, le Château de Ratilly ou encore l'Atelier Cantoisel qui étaient pionnières dans les années 70. »

Ce territoire est en effet marqué par un héritage : terre d'expression pour les créateurs, elle a vu de nombreuses expositions d'artistes français et internationaux.

Dans les années 70 – 80, le département de l'Yonne bénéficiait d'un bouillonnement artistique fort et remarqué à l'échelle nationale. Les artistes s'installèrent sur le territoire et créèrent une synergie. C'est pourquoi des structures de diffusion ont vu le jour à cette époque et ont encouragé divers courants de la création contemporaine.

● Des nouvelles énergies culturelles

En déclin depuis les années 2000, nous constatons aujourd'hui que certaines de ces structures de diffusion sont à bout de souffle alors que d'autres ont cessé leurs activités comme le centre d'art de l'Yonne et l'atelier Cantoisel par exemple.

« Depuis une vingtaine d'années, je trouve qu'il y a une véritable éclosion qui est née du côté d'Auxerre aujourd'hui avec Hors cadre puis à Gurgy et Joigny avec les espaces culturels et enfin à Migennes avec Canal Satellite (...) c'est une redistribution par rapport aux anciennes structures culturelles imposantes de l'époque. »

Nous remarquons que l'absence de structures institutionnelles de diffusion de l'art contemporain sur le département de l'Yonne permet l'émergence de nouveaux modèles.

Se développent ainsi des initiatives individuelles pour créer des lieux intermédiaires comme Hors Cadre (Auxerre) ou Canal Satellite (Migennes) dont les missions sont de promouvoir, diffuser l'art contemporain, sensibiliser les publics puis proposer aux artistes des espaces pour expérimenter un projet, une œuvre.

Ces lieux phares et repérés sur la scène de l'art contemporain ont permis d'impulser un véritable rayonnement. En plus du rôle de diffusion, elles ont dynamisé à l'époque le réseau des acteurs culturels.

« S'il y a un atout dans le département de l'Yonne, qui n'est ni un département urbain, ni un département peuplé, c'est sa richesse artistique que ce soit par la présence des artistes, ou que ce soit par la mobilisation des acteurs culturels sur le territoire. »

Le département de l'Yonne est établi entre Paris et Dijon, villes dominantes en offres culturelles. Aujourd'hui nous remarquons ainsi un déséquilibre saillant sur ce département, qualifié et situé dans un « entre-deux sinistré » en comparaison avec ses frontières plus vivantes dans le champ de l'art contemporain. Même si une dynamique s'opère toujours avec de nouveaux acteurs culturels qui s'installent sur ce territoire.

« Lorsqu'il y a des initiatives de personnes, des équipes de techniciens, une volonté politique, des élus concernés par l'éducation et la culture, il y a des dispositifs et il se passe des choses. J'ai pu en bénéficier à Joigny et à Gurgy. Des expositions, des résidences, des CLEA (...) qui permettent de mettre en lien les artistes avec le territoire. »

Enfin, nous remarquons également que cette absence peut générer un intérêt parfois vif des collectivités du département de l'Yonne pour la culture. C'est pourquoi les villes vont quelques fois procéder à une programmation d'art contemporain dans leurs propres équipements municipaux.

Cependant, les acteurs culturels soulignent que les villes ont une politique culturelle plus consensuelle qui consiste à soutenir l'ensemble des acteurs et des artistes, quelles que soient la ligne esthétique et la cohérence.

Quels sont les manques du territoire de la Bourgogne Nord et de l'Yonne ?

● Visibilité insuffisante des actions et des structures de diffusion

Les acteurs culturels constatent un important manque de visibilité des propositions artistiques et culturelles sur le territoire. Ainsi, que ce soit à l'échelle nationale ou que ce soit à l'échelle régionale, les projets artistiques dans le champ de l'art contemporain restent imperceptibles dans le département de l'Yonne.

Les structures de diffusion ont donc beaucoup de difficulté à valoriser leurs actions. Mais c'est aussi une entrave à la bonne communication et circulation du public.

« Nous sommes amateurs d'art mais aussi collectionneurs (...) Nous avons, l'année dernière, prêté une partie de notre collection à Hors Cadre. À cette occasion, nous avons invité des professionnels de l'art à venir découvrir l'exposition. Ils ont été étonnés par la richesse artistique du département. Finalement, ni le public, ni les professionnels de l'art n'ont les moyens d'avoir connaissance de cette énergie. »

Claire Sauvage, copropriétaire et responsable de la programmation du Château de Ratilly, fait savoir qu'en Puisaye (région naturelle de l'Yonne) l'offre culturelle pour le public est abondante.

● Visibilité insuffisante du travail des artistes

« J'ai réalisé cette année, une résidence de deux mois à l'espace Jean de Joigny avec un financement DRAC (...) je suis très content d'avoir ensuite exposé pendant trois mois dans ce même lieu. Ce que je trouve dommage, c'est que cela n'aboutissent pas vers une visibilité en dehors de la ville. Ce n'est pas suffisant d'exposer uniquement pour le public local. »

Selon les artistes les expositions sont des vitrines qui donne une visibilité à leurs oeuvres en les rendant accessibles au «grand public» mais cela ne suffit pas dans la perspective d'une exigence professionnelle.

À l'inverse, la communication sur l'offre culturelle est rare. Cette contradiction accable les acteurs culturels.

Des initiatives de mise en commun ont existé, sous forme de réseau, d'objet de communication ou de projet partagé mais n'ont pas perduré dans le temps.

Par exemple, en 2002 un réseau entre la Métairie Bruyère, le CRAC du Tremblay, la Fabuloserie et le Château de Ratilly a permis de réaliser un projet commun intitulé « les chemins de l'art en Puisaye ». Il s'agissait d'une balade artistique composée d'œuvres monumentales en plein air que le public pouvait découvrir en suivant un parcours à l'aide d'un livret imprimé.

Le conseil départemental de l'Yonne a également soutenu ce type d'initiative avec l'impression d'un objet de communication commun pour les structures de diffusion nommé « Parcours d'expositions dans l'Yonne », interrompu en 2016.

L'exposition est aussi un moment privilégié pour confronter le travail au regard de divers professionnels de l'art (critiques d'art, commissaires, artistes, directeurs de centres d'art, conseillers DRAC...). Enfin, pour les artistes c'est aussi un moment accordé au développement de leurs réseaux donnant lieu à de nouveaux projets, partenariats et expositions futures.

Toutefois, nous remarquons que la rencontre avec les professionnels de l'art est insuffisante sur le territoire de l'Yonne.

C'est une problématique commune pour les lieux de diffusion situés en dehors des grands centres urbains qui ne disposent pas des mêmes moyens de déplacement et de ce fait d'un même rayonnement.

«Le département met en place un outil chaque année pour rendre visible les artistes sur le territoire. Il s'agit du week-end « ateliers portes ouvertes dans l'Yonne » avec la prise en charge des éléments de communication par le conseil départemental.»

Il appartient à chaque artiste de participer ou non à ces journées d'ouverture d'ateliers. Ce dispositif participe à la sensibilisation des publics aux arts visuels. Il favorise des rencontres avec les créateurs locaux et développe des liens étroits avec les professionnels de l'art.

Le renouvellement de cet outil « ateliers portes ouvertes dans l'Yonne » est actuellement en réflexion auprès du Conseil Départemental. Les acteurs culturels mentionnent une baisse de fréquentation du public à ce dispositif. Mais aussi l'absence des professionnels de l'art à cet événement dû au manque de rayonnement de la communication qui reste essentiellement locale. Ces journées semblent donc s'essouffler et appellent à être repensées.

● Une DRAC Bourgogne - Franche-Comté fragilisée

Les acteurs culturels manifestent une inquiétude concernant l'effectif des équipes au sein de la DRAC. Sachant qu'il n'y a plus de conseillère / conseiller art plastique depuis septembre 2019 pour le territoire de la Bourgogne. Les artistes plasticiens et les structures de diffusion n'ont donc plus d'interlocuteur direct avec la DRAC. Cette situation qui perdure depuis quelques mois est décourageante pour l'ensemble des acteurs culturels.

La DRAC joue un rôle important de conseil et d'accompagnement des projets et, par leur présence sur les lieux de diffusion et pendant les événements, valide tacitement les actions menées sur le territoire.

● L'Yonne, un territoire compartimenté

« Je trouve que c'est un département cloisonné, il y a la Puisaye, l'Aillantais, l'Auxerrois, l'Avallonnais, le Tonnerrois, le Sénonais. Autant de petites provinces qui ne communiquent pas entre elles.»

La spécificité historique du département de l'Yonne dans sa composition d'anciennes provinces marque encore aujourd'hui les esprits. En conséquence, la communication des actions arts visuels vers le public s'avère plus délicate. Nous constatons en effet l'absence d'une communication globale sur le département.

« C'est à nous, acteurs du territoire d'être véritablement acteurs. Nous devons nous concerter (...) faire nous-même les choses pour être visibles. »

Le sentiment de cloisonnement lié à la géographie et au passé historique du territoire ne doit pas freiner les acteurs culturels à travailler ensemble. Il s'agit davantage de bousculer les habitudes de travail pour inciter à créer un nouveau réseau sur le long terme et une mise en commun des compétences.

● La compétence culturelle délaissée

Les acteurs culturels observent qu'il n'existe plus de « pôle d'excellence » permettant une mise en lumière du secteur arts visuels / arts contemporains sur le département. Après la fermeture du centre d'art de l'Yonne (en 2016 à Tanlay) sous la décision du Conseil Départemental, aucune autre institution dédiée n'a vu le jour.

« Il apparaît que la réforme territoriale de 2015 organise une redistribution des compétences vers les communautés de communes et les régions, au détriment des Conseils Départementaux, ce mouvement devant nous amener justement vers la disparition des Conseils Départementaux. Cette stratégie est maintenant clairement remise en cause, mais elle a contribué à fragiliser financièrement cet échelon de collectivité, et l'Yonne en est un bon exemple puisqu'il vient de passer quelques années compliquées, budgétairement parlant. »

La réforme territoriale mise en action par le gouvernement depuis 2015 donne lieu, entre autres, à une redistribution des compétences administratives. Aujourd'hui, le transfert de la compétence culturelle est à l'arrêt.

En effet, la plupart des communautés de communes ne se saisissent pas de cette compétence, pour mettre en place dans un premier temps celles qui sont obligatoires (développement économique, assainissement, ordures...).

De plus selon Hervé Cambou (Directeur des affaires culturelles du département de l'Yonne), lorsqu'une communauté de communes prend en charge la compétence culturelle, les communes qui la composent n'ont plus le droit de l'exercer.

« La compétence culturelle est une compétence partagée entre les différents niveaux de collectivités, mais force est de constater que l'échelon intercommunal ne s'en est pas réellement saisi. Mais il faut également avoir à l'esprit que, dans une communauté de communes, la compétence exercée par l'intercommunalité ne peut plus l'être par les communes qui la compose. Ce qui veut dire que si une intercommunalité prend la compétence Culture de façon élargie, cela sous-tend que les communes ne pourront plus l'exercer. Or je pense qu'il y a certains maires qui souhaitent continuer à pouvoir s'occuper de la chose culturelle et ne sont donc pas pressés que la Communauté de communes s'en occupe. »

Il est légitime qu'un élu puisse se préoccuper d'art contemporain. Nous remarquons que miser sur la compétence culturelle permet aux élus de communiquer et de véhiculer une autre image de leurs territoires au regard de la population. D'où la tentation d'intervenir sur une programmation et d'exclure parfois le dialogue avec des professionnels. Se pose également la question de l'ouverture des décideurs locaux aux pratiques actuelles spécifiques au secteur de l'art contemporain.

« Il y a quelque temps, nous avons eu une réunion sur le tourisme à Vezelay. On nous a présenté l'importance du patrimoine bâti, des vieux cailloux (...) mais rien sur l'art contemporain. Lorsque j'ai posé la question sur l'absence des arts plastiques dans la présentation, quelqu'un du conseil général m'a simplement dit qu'il n'y avait pas pensé. »



Quels sont les besoins des acteurs culturels du territoire de la Bourgogne Nord et de l'Yonne ?

● Changer l'image d'un territoire dit « sinistré »

« Par rapport à la Bourgogne, on a souvent une représentation de l'Yonne comme un département sinistré alors que la Côte d'Or n'a pas du tout cette image. Ce n'est pas positif. Les élus sont conscients de cela et cherchent des solutions pour résoudre le problème. »

Le problème de l'image négative de l'Yonne se retrouve également dans le département de la Nièvre ou de la Haute-Saône.

« L'Yonne est une zone délaissée, notamment en matière culturelle. Ce constat a aussi été fait par les services de l'État. Il est identique pour nos voisins de la Nièvre, d'où un certain volontarisme de la DRAC qui, sur certains programmes d'intervention (ex : l'éducation artistique et culturelle), s'efforce de redéployer les subventions au bénéfice de nos territoires. »

Des dispositifs tels que les CLEA (Contrats locaux d'éducation artistique) sont initiés par l'État depuis quelques années sur les territoires en difficulté. Ce partenariat entre collectivités, DRAC et Éducation Nationale a pour objectif de constituer un parcours culturel et artistique pour les plus jeunes.

Les acteurs culturels observent que cette redistribution ne profite pas directement aux artistes ni aux structures de diffusion.

« Je l'ai déjà souligné à Dijon mais cette redistribution va uniquement vers l'éducation artistique et culturelle. Pas de soutien aux artistes pour la création ni au budget d'exposition pour les structures : c'est un problème. »

● Faire respecter les droits des artistes

« On demande aux artistes d'être bénévoles. On travaille et on prête nos œuvres gratuitement. Donc on a le droit de travailler gratuitement. Au mieux, le lieu de diffusion prend en charge le transport des œuvres de l'artiste et les cartons d'invitation mais presque jamais les honoraires pour la création d'une exposition ou d'une œuvre. »

La problématique concernant le droit des artistes est générale selon Jeanne Laurent, membre d'organisations syndicales tels que le CAAP (Comité Pluridisciplinaire des Artistes-Auteurs) ou la FRAAP (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens).

Par ailleurs, depuis 2019 est fondé le CNPAV (Conseil National des Professions des Arts Visuels) permettant des concertations au Ministère de la Culture. Ce conseil est un lieu d'échange autour de l'économie et des conditions de travail du secteur des arts visuels. Il constitue une étape importante dans la structuration du secteur.

● Soutenir la création

« C'est souvent le chemin de croix pour l'artiste : nous devons nous adapter à des lieux d'exposition, trouver nos propres moyens pour créer, pour déménager nos ateliers, nos œuvres et pour nous installer sur un nouveau territoire. »

Des dispositifs d'aides à la création et à l'installation d'atelier existent. Pour y prétendre, l'artiste doit déposer un dossier de candidature auprès de la DRAC. Une fois par an, une commission étudie les candidatures puis procède à la distribution des budgets. L'aide n'est pas systématique, l'artiste qui obtient l'une de ses aides peut ensuite renouveler sa demande tous les trois ans.

Jeanne Laurent rappelle à ce propos quelques dysfonctionnements :

- un manque de transparence concernant les membres de la commission* (un seul artiste membre de la commission alors que deux seraient plus légitime),
- une méconnaissance de la DRAC des artistes en région Bourgogne - Franche-Comté,
- un manque de visibilité sur les aides (améliorer la diffusion auprès des artistes).

* Les membres de la commission sont indiqués sur le site de la Drac : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte/Votre-DRAC/Creation-Industries-et-Actions-Culturelles/Arts-Plastiques>

● Accompagner les élus dans la compétence culturelle

Les collectivités locales vont jouer un nouveau rôle pour répondre aux attentes des artistes et des publics qui souhaitent profiter d'une offre culturelle. Ainsi, nous remarquons un accroissement des actions culturelles par les collectivités territoriales depuis quelques années. Conscientes que le secteur culturel constitue un élément essentiel du développement local. Rappelons qu'il s'agit d'une compétence facultative pour les communes.

Le malaise entre les professionnels de la culture et les élus s'étend puisque l'intervention de ces derniers prend une place de plus en plus importante. Les acteurs culturels identifient ce malaise par une préparation insuffisante des élus dans leurs nouveaux rôles culturels.

« Les élus manquent d'exigence. Et manquent de connaissance dans le champ de l'art contemporain.

Il faut donc les accompagner et les aider à stimuler leurs regards (...) lorsqu'ils font le choix d'une programmation d'expositions, il faut les soutenir.

Il est nécessaire de s'appuyer sur des professionnels de l'art (commissaires, artistes, critiques) pour créer par exemple un jury de sélection. »

Pour les acteurs culturels, il est primordial de déterminer des préconisations afin d'accompagner les élus dans la compétence culturelle.

Voici celles exprimées lors de cette table ronde :

- renforcer le dialogue entre les élus et les acteurs culturels qui s'avère parfois défaillant,
- informer sur le contexte budgétaire tel que le droit de monstration des artistes qui n'est pas toujours garanti,
- préparer et accompagner les élus vers les cultures contemporaines (rendre accessible la compréhension de l'œuvre d'art et la démarche artistique),
- définir le rôle des élus et des collectivités dans le soutien à la création et à la diffusion des œuvres,
- aider à préciser la place de l'art amateur par rapport aux artistes professionnels (fournir des outils de sélection pour une programmation exigeante et audacieuse),
- sensibiliser aux conditions professionnelles de diffusion des œuvres et donc donner des conditions convenables d'exposition et d'accrochage aux artistes.

● Valoriser le dialogue entre le patrimoine et l'art contemporain

Les acteurs culturels conviennent de la richesse du patrimoine sur la région Bourgogne - Franche-Comté. De nombreux sites patrimoniaux accueillent des expositions d'art contemporain depuis quelques années. Il s'agit ainsi de trouver de nouveaux points d'implantation pour l'art contemporain, de valoriser un héritage historique et de croiser les publics d'un secteur vers l'autre. Seulement, il y a quelques conditions pour que ce dialogue fonctionne.

« À Ratilly, c'est un lieu où le public vient pour découvrir d'abord le château et ensuite l'exposition d'art contemporain. Avec des réactions parfois violentes de la part d'un public qui ne comprend pas l'intérêt de confronter le patrimoine à une démarche artistique contemporaine. »

Il est nécessaire selon les acteurs culturels d'être vigilant à la qualité du dialogue entre le patrimoine et l'art contemporain. Les œuvres créées doivent entrer en résonance avec la singularité du lieu pour que la création contemporaine intègre le patrimoine au cœur

de ses préoccupations. Des outils de médiation sont à déployer pour accompagner les visiteurs dans la compréhension de ce dialogue.

Précisons une difficulté supplémentaire concernant les demandes de subventions pour des lieux qui développent des actions pluridisciplinaires :

« Pour les demandes de subventions, nous devons faire face à un véritable cloisonnement. Au château de Ratilly, la DRAC arts plastiques ne soutient pas la programmation art contemporain (...) puisqu'on réalise des expositions uniquement en période estivale. Ensuite, la DRAC musique va soutenir majoritairement les formes festivals. Or, nous préférons des événements ponctuels tout au long de l'année. Finalement, il faut toujours rentrer dans des cases. C'est compliqué. Surtout en milieu rural, ou des nouvelles formes sont à proposer au public. »

● Rendre visible le travail des artistes et des acteurs de diffusion

Une ressource numérique sous forme d'annuaire :

« Nous pouvons imaginer un annuaire en ligne, accessible facilement, pour recenser les artistes et les structures. Un outil similaire au réseau Documents d'Artistes. »

L'exemple du réseau Documents d'Artistes est une ressource numérique gratuite qui présente des dossiers monographiques et l'actualité des artistes. Chaque année, un comité de professionnels est invité à sélectionner les nouveaux artistes qui intégreront les fonds documentaires afin de conserver une cohérence.

Les acteurs culturels souhaitent s'appuyer sur cet outil pour l'adapter aux manques et besoins de la Bourgogne - Franche-Comté :

- développer une cartographie des lieux de diffusion en art contemporain avec l'actualité des programmations,
- ouvrir la sélection pour une intégration plus large des artistes et des structures,
- inciter des moments de rencontre entre les professionnels de l'art.

Développer les liens avec la presse spécialisée :

Le magazine *L'été dans l'Yonne* est un journal qui répertorie les animations (concerts, spectacles, expositions, conférences, loisirs nature) à l'échelle du département afin de promouvoir une dynamique touristique. Cependant, il n'existe pas de presse ou de revue spécialisées dans le champ de l'art contemporain sur le territoire de l'Yonne.

L'exemple d'*Hors d'œuvre* (revue artistique) à Dijon réalisée par Interface est évoquée. Ce type d'objet et d'outil à l'échelle territoriale ou régionale est un besoin certain pour favoriser le développement des arts visuels.

Il s'agit d'inventer un support d'information qui recense les expositions, les vernissages et les conférences par exemple. Mais aussi de proposer au public un regard critique sur la création contemporaine et une carte pour situer les lieux. Se pose la question de savoir s'il y a suffisamment de théoriciens, de critiques d'art, d'historiens de l'art et d'écrivains sur le territoire pour réaliser ce type de support spécialisé. Enfin la dernière question que posent les acteurs culturels est celle de trouver un financement pour rémunérer les auteurs, la coordination, l'impression puis la diffusion de l'ouvrage.

Les acteurs culturels déplorent l'ignorance à laquelle ils sont confrontés lors de leurs tentatives de dialogue avec les journalistes. De plus, pour saisir la presse spécialisée (Art Press, Beaux-Arts, Journal des arts...), il est indispensable pour une structure de prévoir un budget pour une insertion publicitaire ou pour défrayer le journaliste. Or, attribuer ce budget pour bénéficier de la presse spécialisée est inabordable pour la plupart des structures.

« Pourquoi ne pas imaginer un regroupement ? Organiser avec plusieurs structures un voyage de presse pour regrouper les frais. »

Il semble évident pour les acteurs culturels, que les commissaires d'exposition, les critiques d'art ou les journalistes spécialisés en art contemporain, ne vont pas se déplacer pour une seule exposition. Alors qu'un réseau peut organiser des rencontres avec les professionnels de l'art autour d'un événement commun.

Créer un événement spécifique au territoire :

Un événement fédérateur à l'échelle de la région Bourgogne - Franche-Comté pourrait offrir une profonde visibilité. Ce serait l'occasion de mettre en lumière une spécialité locale au travers de l'art contemporain pour valoriser le territoire. Cela exige des moyens humains, matériels et financiers qu'une structure ne peut pas porter seule.

« Pour une telle proposition c'est important d'innover, de dépasser, par exemple, le contexte du white cube (...) ne pas reproduire ce qui existe déjà dans d'autre région. Intégrer la population et les élus en valorisant la spécificité du territoire par l'art. »



ANNEXE

Table ronde d'Auxerre

Jean Voguet

Artiste/ association CRANE Lab –

Millery Côte d'Or

Absent excusé

- Avant tout, un état des lieux de ce qu'est, de ce que représente, la recherche et la création artistique aujourd'hui en Bourgogne - Franche-Comté comparativement à ce qui est en train de se faire ailleurs dans les sociétés contemporaines de notre planète Terre semble fondamental à effectuer. Et ce, évidemment, en tenant compte des :

- artistes représentatifs : celles et ceux qui figurent dans des festivals, biennales, rencontres et manifestations internationales en Europe et de par le Monde,

- structures indépendantes disposant de réseaux internationaux et ayant une présence territoriale établie depuis un certain nombre d'années.

- Certes l'Art fait partie de la culture, mais une très grande majorité des actions culturelles n'ont rien à voir avec l'Acte artistique ...

Les différentes instances de notre région et leurs représentant(e)s, à de rares exceptions prêt, n'ont malheureusement aucune compétence artistique. Surtout quand il s'agit des communautés de communes, des villes moyennes et petites ...

- La Région et l'État doivent abandonner le système des commissions (où chacun fait valoir ses intérêts) et se doter de conseillers artistiques compétents (reconnus par leurs pairs et le milieu de l'Art) disposant d'un budget conséquent qui leur permettra d'assumer une vraie politique de recherche et de diffusion artistique pour dynamiser la vie artistique et culturelle de la région et améliorer sa présence nationale et internationale.

- Il s'agit d'élever le niveau de chaque échelon : de l'apprentissage à la diffusion. Le public de notre région doit avoir accès aux créations artistiques remarquables de notre temps, au même titre que ceux des mégapoles. Confiner le champ artistique aux seuls artistes (souvent auto-déclarés) vivant sur notre territoire n'est pas ouvrir les publics de notre région à l'autre, à d'autres cultures. La compréhension de notre Monde s'effectue à travers les échanges.

- La Région et la DRAC doivent aider significativement les centres indépendants de recherche artistique, seuls à même de :

- vitaliser leur environnement en éduquant qualitativement les publics locaux,

- former les professionnels et élus - soutenir et exporter, via leurs réseaux, les artistes locaux intéressants et inviter à moindre coût des artistes internationaux,

- mener en toute indépendance des projets conséquents de recherche artistique,

- réaliser un vrai programme artistique intégré aux activités culturelles de leur territoire.

Il y a urgence d'engager une mise à niveau du milieu des arts visuels (enseignants, artistes, directeurs de structures, médiateurs, décideurs) de la Bourgogne - Franche-Comté qui :

- reste très en retard face aux enjeux et aux outils actuels de la création numérique : imagination artificielle, immersive,

- se renferme peu à peu dans un académisme provincial presque romantique.

- Aux élus d'apporter leur soutien à toute initiative novatrice et(ou) remarquable, de fédérer ce qui est possible et de donner les moyens financiers adéquats aux centres d'artistes indépendants pour « événementier » leur territoire.

- Quand à la communication, elle s'effectue maintenant uniquement via les réseaux. La presse (ou ce qu'il en reste) s'enfoncé dans une obsolescence inexorablement programmée. C'est à l'artiste seul d'exister de par son art et ses projets (en se faisant reconnaître par le milieu professionnel, par ses pairs et par les médias). Les annuaires, portails ou autres outils collectifs s'avèrent à chaque fois inefficaces et coûteux.

Espace Jean de Joigny

Absent excusé

- Atouts

- Un public favorable à la culture

Il y a un véritable appétit du public icaunais pour les lieux culturels et lieux de rencontres avec les artistes. Ces lieux jouent aussi souvent un rôle social, permettant à des personnes plus ou moins isolées de rencontrer et la culture et des personnes avec qui échanger sur des sujets culturels. Le public apprécie particulièrement le fait de pouvoir être accompagné par un médiateur lors de sa découverte des expositions d'art contemporain. La possibilité d'accéder à cette médiation est ressentie comme un moment privilégié et permet sinon la compréhension ou l'adhésion, un questionnement actif sur les démarches artistiques présentées. La possibilité de partager ces discussions ouvertes, aussi bien pour le public que le médiateur, est bénéfique et constructive.

- Un espace rural propice à la création

La localisation de l'Yonne à environ 1h/1h30 de Paris et Dijon permet aux artistes vivant dans ces deux villes ou en périphérie de celles-ci une souplesse de mobilité très appréciable pour se déplacer et intervenir dans les lieux culturels icaunais. Inversement, des artistes viennent s'installer dans l'Yonne afin de bénéficier de cette conjonction qualité de l'espace rural Bourguignon / proximité de Paris et Dijon.

- L'héritage de l'art contemporain dans l'Yonne

Malgré la fin de ses activités de programmation d'expositions temporaires, l'Atelier Cantoisel à Joigny reste un merveilleux atout pour la

sensibilisation des publics icaunais et joviniens à l'art contemporain. Sa collection permanente d'une qualité exceptionnelle associée à la passion et à l'engagement de Jany et Michel Thibault confère à ce lieu le statut de haut lieu national de l'art contemporain. L'Yonne peut s'enorgueillir de disposer sur son territoire d'un tel lieu.

- De nouvelles énergies culturelles qui s'installent

L'émergence de lieux tels que l'association Hors cadre et l'artist run space Canal satellite Art Contemporain est extrêmement positive pour le soutien et la diffusion de l'art contemporain dans l'Yonne car ils disposent à la fois d'une grande expertise et d'une grande liberté dans le choix de leur programmation.

- Manques

Nous rejoignons les propos de Nathalie Amiot face à la visibilité insuffisante des artistes, des actions et des structures de diffusion et face à l'aspect compartimenté du département de l'Yonne, c'est à nous, acteurs culturels, de poursuivre nos actions afin de lutter contre ces phénomènes qui sont typiques des espaces ruraux.

- Besoins

- Rendre visible le travail des artistes et des acteurs de diffusion.

Ce serait en effet très intéressant de mettre en place pour l'Yonne un dispositif semblable au réseau Documents d'Artistes basé sur l'établissement d'une cartographie des artistes et des structures de diffusion par un comité réunissant des professionnels de l'art contemporain.

Plusieurs enseignements liés aux actions menées par l'espace Jean de Joigny

- l'impact particulièrement bénéfique de la mise en place d'un projet d'établissement pour les structures d'arts visuels, il faut encourager les collectivités territoriales à définir et à valider officiellement leur projet arts visuels (le projet d'établissement « pôle arts visuels » de l'espace Jean de Joigny est centré sur 3 axes : la proposition d'une programmation exigeante d'artistes contemporain, le développement de nouvelles formes de sensibilisation à l'art contemporain, la constitution d'un lieu ressources des arts visuels).

- La mise en place de résidences d'artistes depuis 4 ans, qui mêlent création, diffusion, E.A.C, où par des croisements de budget et des mises à disposition avec la DRAC, la Région, la ville (hébergement, salle de création), un nouveau développement culturel artistique et pédagogique pour les arts visuels a pris naissance et connaît un véritable succès.

Nicolas Bralet

Artiste / collectif LAAB – Auxerre

Présent aux tables rondes de Dijon et Auxerre

- Favoriser davantage les échanges entre les métropoles et les zones rurales.

Sans faire de la ville à la campagne, ni de la campagne à la ville. Réflexion sur les singularités et apports de chacune.

- Favoriser la possibilité pour les artistes (en plus des artistes émergents) de pouvoir montrer leur travail, de pouvoir en parler, tout simplement de le faire vivre.

- Priorité : sortir d'un certain isolement artistique

- Réfléchir à de nouveaux formats d'exposition moins lourds en terme de calendrier et de mise en place. Mettre l'accent sur l'échange : l'artiste pourrait être confronté, ou exposé en binôme à d'autres artistes et historiens de l'art. Mais aussi laisser de la place à la presse et différents publics qui pourraient le questionner. C'est l'un des moyens pour l'artiste de s'évaluer, de progresser, dynamiser et de faire bouger les lignes (ses lignes et celles du public).

Ce peut être des journées, des soirées, des promenades, des visites avec un/une artiste invité(e) qui élabore une proposition d'échanges sans dispositif lourd dans la mise en place.

- Le rôle transversal de l'espace Jean de Joigny par le lien E.A.C entre les différents secteurs de la culture de la ville et l'Education nationale, via le CLEA, qui confère aux arts visuels une visibilité encore plus grande auprès de la population (avec la plateforme Pont des arts www.pontdesarts.com). L'importance de la présence d'agents médiateurs culturels compétents dans le développement culturel.

- La nécessité d'interconnexion des projets, des structures, des expositions, de s'inscrire dans des réseaux tels que Seize Mille, le réseau art contemporain de Bourgogne - Franche-Comté.

- L'efficacité des propositions d'interventions pluri-disciplinaires (musique, danse, théâtre, conférence...) dans les lieux d'arts visuels, en lien avec le réseau territorial et des accueils d'artistes extérieurs à l'environnement habituel (programmation continue à l'espace Jean de Joigny de rencontres explorant la porosité arts visuels/arts vivants).

- Manque justement un maillon (plus certainement dans nos « campagnes »).

Un maillon entre pratiques amateurs et pratiques professionnelles déjà rodé. Ceci apporterait au public, un vocabulaire permettant de cheminer dans les pratiques artistiques, afin de mieux les saisir. Pour des artistes moins confirmés, ça serait la possibilité de s'évaluer et de progresser dans leurs pratiques.

- Besoin : un apport financier autre que le RSA, pour tous les artistes ayant une pratique régulière et l'opportunité de la montrer.

Ceci serait une reconnaissance du statut d'artiste au regard de la société. Le libérerait d'une trop grande précarité, source d'isolement.

Jean-Christophe Humbert
Directeur de l'école d'art municipale à
Auxerre
Absent excusé

- Beaucoup d'artistes viennent s'installer et vivre dans l'Yonne (Saint-Aubin Chateauneuf, La Ferté Loupière, Saint-Amand en Puisaye, Avallon, Toucy, Tonnerre ...)
A Saint-Sauveur en Puisaye il y a "La Poéterie", ancienne usine convertie en ateliers d'artistes avec festival art et musique.
Les artistes cherchent à profiter bien évidemment de l'espace et de la qualité de vie mais beaucoup veulent aussi s'insérer dans la vie locale. Ils créent des associations, des galeries très actives où l'art et parfois les métiers d'arts se croisent: Les Créateurs à Saint-Sauveur, Acanthe à La Ferté Loupière, Artatou à Avallon, Mouv'Art à Auxerre, Le Chemin des Arts à Saint-Aubin Chateauneuf .

Claire Sauvage
Responsable du Château de Ratilly
Présente à la table ronde d'Auxerre

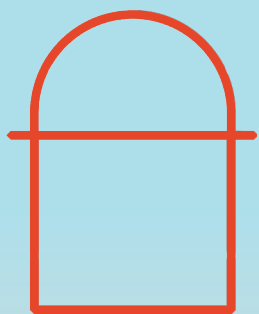
- Précision page 53 : la programmation d'art contemporain à Ratilly va toujours de mars-avril à novembre, c'est à dire bien plus que l'été, mais 7 ou 8 mois par an, et malgré cela nous ne sommes pas dans la case « centre d'art contemporain... », mais l'hiver les salles ne sont pas chauffées, difficile de présenter des expos pour les oeuvres fragiles.

- L'école d'art d'Auxerre fait découvrir à 300 élèves l'art (et l'art contemporain) par la pratique en atelier. J'insiste sur le fait de ne pas cloisonner les artistes ou plasticiens «art contemporain» des «autres», il n'y a pas de frontière.

Je ne pense pas du tout que l'Yonne soit un département sinistré, je le vois comme une friche composée de plein de petites structures très vivantes, cloisonnées géographiquement certes, mais composant un vivier riche en création.

Madé
Artiste - Yonne
Présente aux tables rondes de Dijon et Auxerre

- Internet et les réseaux du téléphone portable : les zones blanches ou grises restent depuis des années blanches ou grises. Améliorations toujours promises aux vœux du maire mais toujours retardées et donc promises de nouveau. C'est épuisant cette inertie et rend inéluctable la décision de changer de lieu de travail.
- Donner les moyens aux artistes de se déplacer d'une région à une autre par exemple. Donner les moyens de déménager son atelier d'un territoire à l'autre au gré des recherches artistiques. Renforcer des dispositifs d'échanges, d'une DRAC à une autre DRAC par exemple.



COMPTE RENDU

Table ronde Bourgogne Sud

Chalon-sur-Saône

15 janvier 2020

Présent.e.s

29 participant.e.s dont 14 artistes

Yassine Zaiat – artiste – Saône-et-Loire
Sylvie Bonnot – artiste – Saône-et-Loire
Patrice Ferrari – Esox Lucius - Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Hugues Allamargot – artiste – Chagny
Michel Dufour – artiste – Cluny
Philippe Guerry – artiste – Chalon-sur-Saône
Arlette Pascal – artiste / La Ferme de Corcelle
Jean Noël Launay – La Ferme de Corcelle
Caroline Lossent – Musée Niépce
Laurence Malval – artiste - Cuisery
Marie-Hélène Basset – Culture Action – Besançon
Antoine Renaud – Culture Action – Besançon
Cécile Bertin – l'Arc Scène Nationale – Le Creusot
Samuel Mathieu – École des Beaux arts de Beaune
Cécile Fromont – Hors Limites – Saint Jean de Vaux
Patrice Mortier – artiste - Saint Jean de Vaux
Parvati – artiste / collectif NAGA – Chalon-sur-Saône

Guillaume Berinchy – artiste - Chalon 3000 / Zone Zine – Chalon-sur-Saône
Claude Chevrey – Club Photo L'œil de Lux
Michel Bonnotte - Club Photo L'œil de Lux
Florent Prudent – artiste - Aux Arts !etc - Saint Jean de Vaux
Emmanuèle Duclot – artiste – Chalon-sur-Saône
Bernard Morot-Gaudry – artiste / Syndicat National des sculpteurs et plasticiens – Autun
Anaïs Blanchard – artiste / Collectif La Méandre – Chalon-sur-Saône
Élise Pautard – artiste
Céline Rousseau – École Média Art - EMA Fructidor – Chalon-sur-Saône
Anne Giffon-Selle – le 19, CRAC – Montbéliard
Pierre Soignon – Le Granit – Belfort
Kelly Fené – coordinatrice du SODAVI Bourgogne - Franche-Comté

Quels sont les atouts du territoire de la Bourgogne Sud / Saône-et-Loire ?

● Situation géographique stratégique

« *Chalon-sur-Saône est une ville située à proximité de nombreux axes. Nous sommes proches de Lyon et Genève par exemple. Ce n'est pas négligeable. On peut facilement se déplacer en train.* »

Le positionnement géographique du département de la Saône-et-Loire est un atout essentiel. Il s'agit d'un territoire situé à proximité des grands axes de communication en France.

En plus de la gare Grandes lignes de Chalon-sur-Saône, la gare TGV Le Creusot – Montceau-les-Mines – Montchanin et celle de Mâcon-Loché permettent de se rendre facilement à Paris et à Lyon.

Aux liaisons ferroviaires, viennent s'ajouter les voix rapides pour les automobilistes afin d'offrir la possibilité de rejoindre Paris (en 3h), Nancy (en 2h30) et Lyon (en 1h30).

La mobilité des acteurs culturels est fondamentale, elle fait partie intégrante de leur vie professionnelle.

Les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du territoire permettent entre autres : d'établir des contacts et des partenariats pour développer le réseau, se former et enfin se maintenir au courant de l'offre culturelle aux alentours. Se déplacer facilement rend également possible la promotion de ses actions et de son travail pour toucher un public plus large.

Cependant, les bienfaits des grands axes de communication font parfois l'effet inverse avec le «phénomène corridor» qui irrigue uniquement les grandes villes et désertifie les territoires d'où partent ces flux.

Enfin, le tissu urbain est constitué de petites villes assez denses avec un patrimoine touristique important, qui par les enjeux de sa valorisation semble impacter les budgets culturels. Mais ce patrimoine pourrait aussi être le prétexte à des actions de valorisation des arts visuels comme cela a été le cas notamment à l'abbaye de Cluny.

● Un territoire propice à l'installation des artistes

On constate que beaucoup d'artistes se sont installés en Saône-et-Loire ou dans le Sud de la Bourgogne. Les raisons sont liées à la stratégie géographique du territoire : proches des grands axes, les artistes peuvent se déplacer rapidement vers les centres urbains.

La qualité de vie est un facteur supplémentaire entre les bénéfices de l'environnement et les loyers modérés.

● Un tissu amateur développé

« En Saône-et-Loire, le public amateur est très demandeur mais aussi curieux des pratiques contemporaines. Les écoles d'art jouent un rôle important dans la démocratisation. »

L'enseignement des pratiques artistiques amateurs au sein des écoles d'art permet de croiser les publics, en termes d'âge, de savoir-faire ou d'aspiration.

L'enjeu est de favoriser et créer un dialogue et des échanges entre les amateurs et les étudiants en études supérieures. Pour l'école des Beaux-arts de Beaune et l'EMA Fructidor de Chalon-sur-Saône, cette réussite a un impact très favorable sur le département.

Quels sont les manques du territoire de la Bourgogne Sud / Saône-et-Loire ?

● Absence de lieux dédiés aux arts visuels

« Le département dispose de très beaux équipements pour le spectacle vivant : les trois scènes nationales de Mâcon, de Chalon-sur-Saône (L'Espace des Arts) et du Creusot (L'Arc), s'ajoute l'Embarcadère à Montceau-les-Mines. Pour exposer, il y avait de très beaux lieux comme l'Abbaye de Cluny ou le Cellier des Moines de Tournus mais ils ne sont plus dédiés »

On constate que le département de la Saône-et-Loire manque de structures dédiées à la diffusion et à la promotion de l'art contemporain.

Cela ne favorise pas l'émergence du secteur des arts visuels sur le territoire alors que les acteurs culturels signalent que les artistes et le public en expriment le besoin.

« Les structures culturelles du territoire ne programment pas l'art contemporain. À Chalon-sur-Saône en tout cas, c'est une réalité. »

La programmation arts visuels est de plus en plus tributaire d'une volonté politique à l'échelle de la DGCA et particulièrement de l'intérêt qu'y portent les directions propres à chaque structure. Nous recensons sur ce territoire trois scènes nationales disposant d'un espace d'exposition à Chalon, au Creusot et à Mâcon auxquelles s'ajoute le Granit de Belfort dans le nord-est de la région.

« Le passage qui a fait mal à Chalon-sur-Saône, c'est le passage de la Maison de la culture à l'Espace des arts »

« Les missions ont changé, aujourd'hui, une programmation arts visuels n'est pas obligatoire donc rarement priorisée dans les scènes nationales peu dotées. »

L'association gestionnaire de la Maison de la culture de Chalon-sur-Saône est dissoute en 1983. La nouvelle structure, nommée Espace des Arts, devient alors un service culturel municipal, en régie directe. Dans les années 90, l'Espace des Arts devient théâtre missionné puis labellisé scène conventionnée par le Ministère de la Culture. Aujourd'hui, la volonté politique de la ville de Chalon-sur-Saône est orientée en faveur des arts vivants concernant l'Espace des Arts.

« À l'EMA, nous n'avons pas non plus de lieux d'exposition disponibles. Au moment des diplômes c'est très problématique. »

● Visibilité des arts vivants au détriment des arts visuels

« Le festival « Chalon dans la rue » est un événement majeur pour la ville. C'est une histoire forte qui a une incidence sur les budgets. Cela questionne le positionnement des financeurs par rapport aux arts vivants. »

« Chalon dans la rue » est l'un des plus importants festivals consacrés aux spectacles urbains gratuits (théâtre, concert, danse, cirque ...) qui se déploie chaque année comme l'un des grands événements en Bourgogne - Franche-Comté.

Les acteurs culturels constatent un soutien beaucoup moins marqué des politiques publiques pour les arts visuels sur le département. En effet, ce secteur est considéré comme le parent pauvre du budget de la culture et bénéficie de crédits inférieurs à ceux alloués pour le spectacle vivant.

« Le cas de Chalon-sur-Saône n'est pas isolé, souvent les fonds sont davantage dédiés aux arts vivants qu'aux arts visuels. »

● Disparité des engagements publics Clivage régional/national

« On se frotte quelques fois à des discours savoureux sur la création contemporaine de la part des élus locaux. Il faut se battre pour se faire entendre et faire admettre l'art contemporain. Au niveau des communes, il n'y a pas de soutien local (...) au niveau des communautés de communes, non plus. »

Exos Lucius est une association de production et de diffusion de l'art contemporain soutenue par la DRAC et la Région, mais aussi par le département de la Saône-et-Loire. Néanmoins,

Patrice Ferrari observe un désintérêt de la part des élus locaux quant aux actions menées par l'association.

« Ce sont davantage les hautes instances qui sont absentes comme les conseillers arts plastiques de la DRAC qui manquent nos expositions. Cela traduit un climat qui existe depuis 30 ans en région Bourgogne - Franche-Comté que l'on peut résumer par un désintérêt des grands élus et des administratifs. »

Lors de cette table ronde, nous constatons une divergence entre les acteurs culturels à propos des positionnements publics. Nous repérons deux groupes d'acteurs culturels distincts : ceux qui profitent d'un soutien à l'échelle locale et ceux qui bénéficient d'un soutien à l'échelle régionale puis nationale (DRAC).

Les engagements de la DRAC et des villes sont contrastés. Le soutien de l'art contemporain par les collectivités locales est très variable sur un même territoire et peut parfois creuser des inégalités entre les acteurs culturels.

La Région et la DRAC vont privilégier des initiatives à rayonnement régional et national (voire international). On s'aperçoit que la DRAC favorise le soutien aux structures professionnelles de l'art (École des Beaux-Arts, FRAC, centres d'art, associations, musées...) et aux artistes professionnels (aides à l'installation, aides à la création).

Alors que les municipalités ont une politique moins exigeante et plus favorable aux initiatives locales et amateurs.

Finalement, si certains élus locaux demeurent frileux quant à l'art contemporain, la sphère institutionnelle (DRAC et Région) promeut un art tourné vers l'expérimentation.

« Lorsque les artistes s'adressent aux municipalités, nous obtenons une réponse, qu'elle soit négative ou positive. Alors que le département et la région semblent plus éloignés de nous et restent souvent muets. »

En conclusion tous les acteurs sont d'accord pour constater qu'il manque cruellement de lieux d'exposition sur ce territoire, pour tout type de pratique de l'art contemporain, professionnelle et amateur.

● Manque de mutualisation entre les acteurs culturels

« Les lieux de travail collectif favorisent la mutualisation des compétences et l'échange. »

On constate en Saône-et-Loire un manque de regroupement de personnes ayant des intérêts communs et aboutissant à des projets d'une ampleur nouvelle. La mise en relation entre les acteurs culturels n'est pas évidente et influe sur la dynamique du territoire.

« Les initiatives individuelles, sans posséder la logistique d'une structure, permettent des rencontres et des échanges. La volonté de faire réseau a un sens dans la mesure où l'on est prêt à s'engager individuellement. »

Le partage des connaissances, des compétences et des savoir-faire entre les professionnels des arts visuels n'est pas évident sur ce territoire. On constate même, qu'ils se connaissent peu entre eux. La mise en commun des ressources dont chacun dispose, matérielles comme immatérielles ne peut se faire que par la rencontre entre les acteurs du territoire.

L'exemple de la Plateforme des écoles d'art

« Depuis 2015, il existe une Plateforme des écoles d'art de Bourgogne - Franche-Comté qui nous permet de monter ensemble des actions et de mutualiser des moyens. »

La Plateforme des écoles d'art publiques de Bourgogne-Franche-Comté rassemble les écoles du territoire. Il s'agit d'un réseau dynamique qui parvient à gérer des projets communs à distance.

« Il est important de préciser, que ce n'est pas naturel de faire réseau. Lorsqu'on a créé la Plateforme, il y a eu un temps de latence où chacun a dû s'approprier cette nouvelle façon de fonctionner. »

Céline Rousseau et Samuel Mathieu témoignent de leur expérience avec le réseau Plateforme qui a pour vocation de construire et promouvoir des échanges sur le territoire. Pour cela, ils rappellent que constituer un réseau c'est d'abord une volonté et une capacité à questionner sa manière de travailler au regard des autres. Travailler collectivement à l'échelle de la région permet de rayonner et d'encourager le secteur à mieux se structurer.

L'économie instable du secteur des arts visuels

Les droits des artistes

Le SODAVI Bourgogne - Franche-Comté a pour objectif de questionner la structuration générale du secteur des arts visuels. L'intention de ce diagnostic n'est pas de résoudre le problème des droits des artistes. Cette dernière étant actuellement traitée à l'échelle nationale. Cependant dans le cadre de ces rencontres nous relayons ce malaise auprès des institutions publiques afin d'aider à le solutionner.

« Il manque des fonds, c'est le nerf de la guerre pour les artistes, et des structures et des projets en général. »

Les problématiques économiques mises en avant par les acteurs des arts visuels de la région Bourgogne - Franche-Comté sont liées généralement à un sentiment d'instabilité. Les artistes et les associations de diffusion sont pour la plupart en situation de difficulté financière, ce qui impacte nécessairement les projets et le fonctionnement des structures sur le territoire. Les artistes soulignent le manque de reconnaissance et une précarité constante liés à l'absence de rémunération pour ce métier.

« Lorsque je ne vends pas de pièces, je n'ai plus de couverture sociale (...) dans ce cas, ma seule solution est de louer une salle pour exposer. Évidemment je trouve cela lamentable, mais parfois nous n'avons pas le choix. Nous n'avons pas de convention collective. »

Notons que Culture Action accompagne les artistes sur l'évolution des statuts en 2019, et informe les lieux de diffusion puis les collectivités sur le droit d'exposition. Il est aussi de la responsabilité des artistes de faire respecter ces nouvelles recommandations auprès de leurs interlocuteurs.

Les subventions et les aides de la DRAC et de la Région

« Au niveau des financements, je trouve qu'on est très mal loti pour le secteur des arts plastiques en Bourgogne. Les aides sont très fléchées, c'est difficile de rentrer dans les cases. »

Des financements de plus en plus spécifiques :
Les demandes de subvention manquent de souplesse selon des acteurs culturels. Les critères d'éligibilités sont à repenser en fonction des projets afin de procéder à l'examen des cas particuliers.

Circulation des informations insuffisante :
Les acteurs des arts visuels soulignent un manque d'information concernant les subventions et les aides existantes sur le territoire. De plus, il paraît important d'homogénéiser ces informations pour une visibilité et un accès plus étendus.

Une dépendance qui génère de la fragilité :
Les structures associatives précisent qu'elles peuvent rencontrer des difficultés à trouver d'autres sources de financement lorsqu'un changement intervient chez les financeurs. Cette dépendance existe non seulement pour les structures mais également pour les artistes.



● Manque d'échanges avec les écoles d'art

« On rencontre trop peu les étudiants en écoles d'art (...) il y a peu d'échanges entre les professionnels de l'art et les futurs acteurs. »

La professionnalisation des étudiants dans les écoles d'art fait partie de l'offre pédagogique mais reste récente. Différents dispositifs sont mis en place par les écoles (stages, rencontres avec les professionnels, résidences) afin d'accompagner l'insertion professionnelle.

« On collabore avec différents partenaires comme le musée Niépce, l'Espace des Arts ou le collectif La Méandre (...) nous sommes très ouverts à la création de passerelles que ce soit pour la pratique amateur ou pour l'enseignement supérieur. »

Les acteurs culturels s'étonnent que les écoles d'art de Chalon-sur-Saône ou de Beaune n'aient pas irrigué le vivier local. En effet, nous remarquons que les étudiants fréquentent plus facilement les structures de diffusion liées aux arts vivants et à la musique.

Samuel Mathieu, directeur de l'école d'art de Beaune révèle qu'il est indispensable d'accompagner les étudiants par des dispositifs pédagogiques pour provoquer la rencontre avec les professionnels de l'art.

« À Besançon et à Dijon, on retrouve une dynamique artistique provenant des anciens étudiants des Beaux-Arts, parfois sous des formes autonomes comme des collectifs d'artistes ou des ateliers vitrines, ce qui n'est pas le cas ici. »

Quels sont les besoins des acteurs culturels du territoire de la Bourgogne Sud / Saône-et-Loire ?

● Renouer le dialogue avec le réseau institutionnel

« Je remarque un clivage étonnant entre les structures institutionnelles comme l'Espace des Arts et nous, les associations. Par exemple, La Ferme Corcelle est une association qui organise de grandes expositions avec succès pour une trentaine d'artistes et 1500 visiteurs environ par semaine. Cependant, nous n'avons aucun contact avec le réseau institutionnel. »

Les associations culturelles sont des acteurs majeurs du développement local, elles participent à la sensibilisation et à la démocratisation de l'art sur le territoire.

Elles développent des compétences complémentaires à celles du réseau institutionnel art contemporain qui est lui-même soutenu par la DRAC et la Région tels que les FRAC, les écoles d'art ou les centres d'art. Le déséquilibre entre le réseau institutionnel et les associations semble renforcé par un manque de dialogue.

Les artistes et les porteurs de projets artistiques locaux notent la difficulté de se faire accompagner sur le développement d'un projet par les quelques institutions culturelles du département et au-delà lorsqu'ils ne sont pas repérés par le réseau institutionnel.

« Souvent, la réponse du circuit institutionnel lorsqu'on les sollicite c'est la complexité voire l'impossibilité de nous accompagner sur des projets faute de moyens. L'argument des institutions est toujours le choix d'une envergure nationale au détriment du locale. Cependant, je pense qu'il peut y avoir des propositions d'ambition nationale avec quelqu'un de Chalon-sur-Saône. »

L'ensemble des acteurs culturels appelle donc à s'associer pour instaurer un climat favorable au dialogue avec le réseau institutionnel, mais aussi entre les non-professionnels et les professionnels de l'art.

« La musée Niépce a un positionnement national et international, les expositions sont donc programmées selon cette exigence. Notre mission est de valoriser les collections du musée. Cependant, notre porte n'est pas fermée, nous sommes à l'écoute des acteurs locaux. »

Le musée Niépce en tant que structure institutionnelle située à Chalon-sur-Saône n'a pas pour ambition de diffuser uniquement le travail d'artistes locaux ou régionaux puisque sa première mission est de diffuser les oeuvres de sa collection.

De plus, l'étroitesse des espaces d'exposition du musée ne permet pas de répondre à la demande. Caroline Lossent rappelle que la baisse des budgets est une réalité pour le musée Niépce qui voit son fonctionnement divisé par deux en sept ans, ne favorisant pas l'accompagnement financier des projets supplémentaires.

Cependant, l'équipe du musée Niépce tient à souligner que le dialogue n'est pas rompu avec les acteurs culturels locaux et encourage les sollicitations.

En effet, un effort d'accompagnement est mis en place : des ressources et des formations sur la pratique photographique sont disponibles pour tous, des aides à la production d'œuvres sont envisageables ainsi que tout accompagnement de projet à la carte, selon les possibilités.

● Favoriser des espaces de réflexion et de rencontre

« Nous avons besoin de temps et de lieux d'échanges entre les acteurs culturels du territoire. C'est à nous de trouver des temps de construction comme aujourd'hui avec cette table ronde SODAVI. N'oublions pas que les projets artistiques sont le fruit des rencontres que l'on peut faire. »

Un travail de mise en relation des acteurs semble nécessaire, par exemple organiser des temps de rencontres pour favoriser des échanges professionnels. Cela permettrait d'encourager des collaborations sur le territoire Bourgogne - Franche-Comté.

C'est en travaillant la dimension humaine par la mise en réseau des acteurs culturels et des équipements de diffusion que le secteur des arts visuels pourra se structurer.

« Nous avons un travail à faire entre nous les artistes, pour nous croiser et apprendre à nous connaître, mais il n'y a pas suffisamment d'occasions pour se rencontrer. »

Les rencontres professionnelles avec les artistes (Speed meeting) organisées par le réseau art contemporain Seize Mille sont à renouveler et à déployer plus largement selon les acteurs culturels. Il s'agit d'inviter les artistes à rencontrer les responsables des structures et des commissaires d'exposition du réseau (la première rencontre s'est déroulée à Dijon en 2019 puis la seconde à Besançon en 2020).

« Il est vrai que les occasions manquent pour nous rencontrer, mais je trouve aussi que c'est une région dans laquelle il est très difficile de faire réseau. »

● Développer des outils de visibilité et de valorisation pour les artistes

Réseau Documents d'Artistes

« Peut-être que l'outil Documents d'Artistes pourrait répondre au manque de visibilité. »

Les acteurs culturels rappellent l'intérêt de cet outil sous forme numérique qui existe déjà dans les régions PACA, Nouvelle Aquitaine, Bretagne, Auvergne Rhône-Alpes et la Réunion. Il s'agit de valoriser le travail des artistes auprès des professionnels à l'aide d'une mise à jour constante des textes (CV, présentation des œuvres et de la démarche artistique).

Au delà du site numérique, Documents d'Artistes est un réseau qui profite des manifestations (foires, biennales) pour présenter le travail des

artistes de la région. Il organise également des rencontres professionnelles tels que des visites d'ateliers, des rencontres entre commissaires d'exposition et artistes.

« Pour les artistes en région Bourgogne - Franche-Comté, l'outil Documents d'Artistes nous manque énormément. Ce sont des structures numériques extrêmement respectées dans le milieu. Cela valorise par exemple, les commandes publiques de la région. Cela permet aussi la mise en réseau et de créer une synergie en milieu rural. »

● Accompagner les acteurs culturels sur la structuration de l'activité Développer la présence de Culture Action sur la région

L'exemple de la MAPRAA de Lyon

« Il manque sérieusement d'un lieu tel que la MAPRAA à Lyon pour pouvoir nous rencontrer, nous réunir, obtenir des informations sur tout le territoire Bourgogne - Franche-Comté et en dehors. Il s'agit de sortir de l'isolement. »

La MAPRAA (Maison des Arts Plastique et visuels Auvergne Rhône-Alpes) est une association qui propose un ensemble de services et d'outils pour accompagner les artistes professionnels. Centre d'informations sur les arts visuels et plateforme d'échanges artistiques, la MAPRAA dispose également d'un petit lieu d'exposition.

Culture Action à Besançon

« La mutation qui s'opère entre la Maison des artistes et l'URSSAF inquiète les artistes. On souhaite être accompagné dans tous ces nouveaux changements. Aller à Besançon pour trouver des réponses auprès de Culture Action, c'est trop loin. »

Nous rappelons que Culture Action est un centre de ressources et de professionnalisation en matière de gestion, de réglementation, d'organisation et de communication pour les acteurs du secteur culturel et artistique.

Dans le cadre de leurs nouvelles missions, l'équipe a pour vocation de s'étendre sur l'ensemble de

la nouvelle région Bourgogne - Franche-Comté. Marie-Hélène Basset, co-directrice de Culture Action précise que les moyens humains de la structure ne permettent pas aujourd'hui un déploiement immédiat et efficace d'une telle envergure.

Dans le cadre du SODAVI, un diagnostic complémentaire à celui du réseau art contemporain Seize Mille est réalisé par Culture Action concernant les problématiques qui impactent directement les artistes. Une enquête sera diffusée prochainement et nécessitera une diffusion large auprès des acteurs culturels.

● Développer des espaces de travail pour les artistes

« Le collectif La Méandre est pluridisciplinaire, on accueille principalement en résidence des artistes issus des arts vivants puisque notre lieu n'est pas adapté pour les artistes plasticiens. »

La Méandre est un collectif d'artistes installé dans les hangars du site du Port Nord. Les bâtiments sont gérés par la ville de Chalon-sur-Saône qui ne s'engage pas dans la réhabilitation des espaces. L'une des premières difficultés soulevée par les participants lors des tables rondes SODAVI est le manque d'espace de travail pouvant être investi par les artistes. En effet, il existe peu d'espace dédié à la pratique d'atelier et encore moins d'atelier partagé pouvant favoriser les échanges entre les artistes.

Le département de la Saône-et-Loire ne fait pas exception même si les acteurs culturels évoquent des loyers modérés sur ce territoire permettant aux artistes d'investir des ateliers individuels.

« Les espaces de travail en commun sont intéressants pour les artistes. La mutualisation également pour les pratiques qui demandent un matériel spécifique et onéreux tels que les presses d'impression ou les fours pour la céramique. »

Lorsque des espaces de travail collectif existent, ils sont souvent inadaptés aux besoins des artistes. C'est le cas pour les locaux du collectif La Méandre qui se voient dans l'incapacité d'accueillir des artistes plasticiens. La diversité des pratiques et la complexité des techniques sont à prendre en compte lors de l'ouverture d'un atelier d'artistes.

● Renforcer la mobilité des acteurs culturels

« Il existe un jumelage artistique entre la Bourgogne - Franche-Comté et Rhénanie-Palatinat. Ce type de dispositif a besoin d'être développé pour favoriser les échanges et aider les artistes à sortir de la région. »

Le manque de dispositifs de soutien à la mobilité internationale en Bourgogne - Franche-Comté inquiète les acteurs culturels. Rappelons, que certains secteurs (éducation, tourisme, gastronomie...) bénéficient d'aide à la mobilité ou au développement à l'international, alors que le secteur des arts visuels en est démuné.

Il est indispensable de multiplier les systèmes d'échange pour encourager les artistes à se faire connaître en dehors de leur territoire et proposer au public des artistes provenant d'une autre culture.

« Le CEAAC (Centre européen d'actions artistiques contemporaines) à Strasbourg, développe des partenariats avec différents pays (...) c'est une structure qui dispose de plusieurs lieux pour des résidences internationales. »

À noter également l'inquiétude des artistes qui observent une dualité entre « le local » et « l'international », tant pour l'attribution des résidences que pour la programmation des lieux.

● Rendre visible le secteur des arts visuels

Le réseau art contemporain Seize Mille

« Je connais votre existence depuis peu (...) ce n'est pas normal d'être si peu informé sur le réseau Seize Mille. »

Le réseau art contemporain Seize Mille aujourd'hui actif en Bourgogne - Franche-Comté exerce un travail important de diffusion d'informations sur les actions de ses membres et organise des événements fédérateurs. Le réseau regroupe les structures actives dans le champ de l'art contemporain. Une sélection est faite sur des critères d'exigence professionnelle et de cohérence de programmation qui excluent de fait les pratiques amateurs qui sortent de son domaine de compétence.

Une cartographie plus complète des actions et des professionnels, est nécessaire afin de structurer le réseau des arts visuels à l'échelle régionale.

« Nous cherchons des partenaires pour participer à l'initiative que l'on essaye d'impulser sur la région. Un réseau, c'est un outil existant parmi d'autres. Il peut aider à structurer le secteur, à favoriser des intérêts communs, à faire circuler l'information et valoriser les actions collectives. »

Anne Giffon-Selle, vice-présidente du réseau art contemporain Seize Mille évoque la situation humaine de la structure qui compte actuellement un demi-poste de coordination et seulement deux membres bénévoles actifs. Afin d'étendre plus largement ce réseau sur l'ensemble du territoire, l'équipe recherche des membres actifs et bénévoles en Bourgogne dans l'intention de relayer les actions et les informations.

Un outil éditorial

« À Dijon, il y a « Hors d'œuvre », la revue art contemporain réalisée par Interface, informe et rend visible les actions. »

Les acteurs des arts visuels mettent à jour le besoin d'un outil d'information plus inclusif pour les structures, sous forme éditoriale par exemple, pour couvrir les actions qui ont lieu dans la région.

Un système de circulation d'informations

La difficulté de trouver de l'information sur les événements et les expositions d'art contemporain en Bourgogne - Franche-Comté demeure.

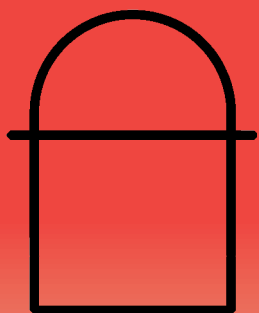
Un outil commun du type agenda numérique peut répondre à ce besoin. Il ne s'agit pas de multiplier ce format qui existe à différentes échelles, mais de procéder à une mise en commun par exemple.

● Favoriser et accompagner les échanges entre les entreprises et le secteur des arts visuels

« Développer du mécénat de projet auprès des entreprises peut permettre aux artistes de produire des œuvres ou de consacrer du temps à la recherche. »

Trouver une économie avec de nouveaux soutiens financiers n'est pas chose aisée, ni pour les artistes, ni pour les structures de diffusion. Prospector pour du mécénat de projet est un processus long qui ne s'invente pas.

Les acteurs culturels précisent le besoin de se faire accompagner par des professionnels dans cette démarche et regrettent que la DRAC ne puisse plus fournir ce service existant autrefois.



ANNEXE

Table ronde de Chalon-sur-Saône

Maryvone Binder

Association ART IMAGE promotion de
l'art contemporain - Chalon-sur-Saône

Absent excusé

- Précarité des structures de diffusion: l'association subit une baisse des budgets (suppression des aides de la DRAC, suppression de l'assurance de la ville pour le transport des œuvres, suppression des relais de communication sur le plan local et régional, et suppression de la subvention de la Région). Or, dans la région chalonnaise nous étions les seuls à organiser de manière régulière des expositions d'arts plastiques, alternant artistes de renommée nationale ou internationale et jeunes artistes issus d'écoles d'art et ayant un début de parcours reconnu.

Emmanuèle Duclot

Artiste – Chalon-sur-Saône

Présente à la table ronde

- Précision page 66, paragraphe «Développer des espaces de travail pour les artistes» : lorsque des espaces de travail collectif existent, ils sont souvent inadaptés aux besoins des artistes. C'est le cas pour les locaux du collectif La Méandre à Chalon-sur-Saône qui se voient dans l'incapacité d'accueillir des artistes plasticiens.

La Méandre n'est pas un lieu adapté aux besoins des artistes plasticiens sans doute parce que c'est un collectif d'artistes dont la production relève essentiellement du spectacle vivant.

- Manque de lieux pour la diffusion (lieu dédié avec équipement professionnel) pour exposer : la Chapelle du Carmel est un lieu très intéressant qui mériterait une rénovation sérieuse pour devenir un centre d'art contemporain pouvant accueillir des artistes en résidence et du public avec la mise à disposition d'ateliers, de salles de conférence, etc... pouvant devenir un lieu de partage et d'échange. Seuls une volonté politique forte, des financements européens et des moyens pourraient y parvenir.

Besoin de créer des lieux mutualisés, qui incluraient : atelier pour plasticiens, espace multimédias, salle de répétitions (exemple de 100ecs à Paris : <http://100ecs.fr/fabrication/>).

Thierry Chancogne
Tombolo Presse / Ravisius Textor
Nevers
Absent excusé

- Les problématiques concernant la pratique, l'enseignement et la diffusion de l'art contemporain en designs, architecture, typographie et graphisme sont trop présentes en région.
- Notre expérience est celle d'un lieu isolé du reste de sa région d'attache administrative. Également isolé des centres d'activité et de défense de l'art contemporain et de ce que l'on appelle design. Même si nous bénéficions de la proximité avec le CAC de Pougues-les-Eaux et de tout un réseau national et international que nous avons créé grâce à nos anciens et actuels étudiants et amis enseignants.

Fanny Maugey
Artiste
Chalon-sur-Saône
Absente excusée

- Manque d'espace de travail à prix abordable et peu de volonté politique pour développer des nouveaux lieux.
Pistes : vitrines vides à Chalon-sur-Saône et l'ancienne usine Kodak (excentrée).
- Manque de lieu d'exposition hormis le Carmel, la Galerie du Chatelet et l'Espace des arts.
Piste : utilisation des vitrines vides pour présenter une œuvre par mois d'un jeune artiste. Le musée Niepce pourrait également utiliser ce principe (présenter ponctuellement une image d'un artiste local).
- Étudiants de l'EMA trop peu visibles : là encore, il devrait y avoir un lieu dans le centre ville qui leur appartiennent (un café par exemple). En tant qu'ancienne étudiante de cette école et intervenante sur l'année 2015-16, nous avons amorcé au sein de l'école la création d'une cantine expérimentale tenue en partie par les étudiants. Projet avorté avec le départ de l'ancien directeur.

- Pour nous, l'existence de plateformes, de réseaux locaux d'échanges et de diffusion des informations et des solidarités est d'autant plus importante.
Sachant que les solidarités entre les acteurs culturels locaux ne sont pas évidentes et notamment à l'endroit d'une « culture visuelle contemporaine voulue exigeante » qui est souvent ressentie paradoxalement comme « extérieure » et relevant à la fois d'un « entre soi ».

- Milieu associatif : étant vice-présidente de l'association Brut d'Expression, (atelier — monté il y a 25 ans — d'arts-plastiques pour personne du tout public et en situation de handicap), je regrette qu'il n'y est pas plus de porosité avec d'autre public que le sien. Le soutien de la Région et du département est de plus en plus mince, ce qui limite la diffusion des actions (pour la création d'un site internet par exemple).
- Globaliser l'information semble être nécessaire : à Chalon-sur-Saône, il existe TUT (Tu Te Calmes) comme à Lyon il existe Ville Morte. Il s'agit d'un mensuel numérique et papier qui référence les concerts, projets et expositions. (La Méandre, l'Arrosoir-salle de jazz, café associatif, La Peniche, l'ASPTT etc.). Cela semble fonctionner mais malheureusement encore seulement pour un tout petit cercle de chalonnais "initiés".
- DRAC : regrettable que les échanges avec les conseillers aux arts plastiques soient si formels. Nous devrions mieux nous connaître et être soutenus, peut importe s'ils apprécient ou non notre pratique.

- FRAC Bourgogne : besoin de développer des projets, rencontrer les artistes locaux, les acteurs du département et peut-être en proposant des événements (je regrette de connaître mieux le FRAC Nouvelle-Aquitaine que celui de ma propre région).

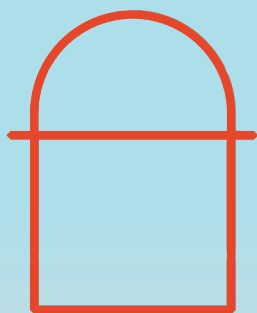
Mathilde Sausez Mattei
Association *Les commissaires
anonymes*
Cluny

Absente à la table ronde de Chalon-sur-Saône

- Besoin de mutualisation entre les acteurs du secteur et de faire circuler les informations : créer un réseau inter-disciplinaire.
- Besoin de valoriser l'activité des éditeurs: développer le lien avec les écoles d'art et des partenariats institutionnels.
Par exemple : Réaliser des ouvrages de commande pour les différents acteurs du secteur comme les écoles ou toute structure désireuse de diffuser sa production.
- Manque de souplesse des financements, subventions.

Florent Prudent
Artiste - Aux Arts !etc
Saint Jean de Vaux
Présent à la table ronde de Chalon-sur-Saône

- Besoin d'ateliers et d'espaces de travail pour les artistes.
- Besoin d'un événement fédérateur, mise en lumière sur le secteur des arts visuels. Exemple : une biennale en intercale entre Dijon et Besançon.



COMPTE RENDU

Table ronde Franche-Comté Sud

Besançon

21 janvier 2020

Présent.e.s

33 participant.e.s dont 20 artistes.

Valentine Verhaeghe – Montagne Froide –
Besançon

Isabelle Marchal – FRAC Franche-Comté –
Besançon

David Demougeot – Juste Ici / Superseñor –
Besançon

Yves Gravelin – Grain d'Pixel - Besançon

Marie-Hélène Basset – Culture Action – Besançon

Priscilia Thénard – graphiste – Besançon

Antoine Renaud – Culture Action – Besançon

Bernard Pourchet – artiste – Grand Combe
Chaletou

J-C Polien – photographe – Ateliers Vauban –
Besançon

Claire Boitel – artiste / Asso 47-2 – Cosne-sur-
Loire

Alexis de Raphelis – artiste / Asso 47-2 –
Cosne-sur-Loire

Gwilherm Courbet – artiste / Les2portes –
Besançon

Thierry Liegeois – artiste – Belfort

Catherine Merdy – artiste – Ateliers Vauban -
Besançon

Élise Havet – artiste - Besançon

Thomas Perrin – artiste / collectif Feu !!! –
Besançon

Martin Lavigne – artiste / collectif Feu !!! –
Besançon

Stéphanie Reine Morvan – artiste / Ateliers
Vauban – Besançon

Célestine Charlet – artiste – Besançon

Yusha Ly - artiste / Hyphes maison d'édition –
Besançon

Quentin Lacroix – artiste / Hyphes maison
d'édition – Besançon

Sophie Monesi – Espace Multimédia Gantner –
Bourgogne

Estelle Feliculis – artiste – Besançon

Julie Bernet-Rollande – artiste – Besançon

Élodie Méreau – UFC - Besançon

Hana Jamaï – le 19, CRAC – Montbéliard

Cécile Meynier – artiste / Ed.Untitled – Besançon

Sarah Ritter – artiste – Besançon

Evelise Millet – artiste – Besançon

Charlotte Saba – Coordinatrice réseau Seize Mille
– Besançon

Anne Giffon-Selle – le 19, CRAC – Montbéliard

Pierre Soignon – Le Granit – Belfort

Kelly Fené – coordinatrice du SODAVI Bourgogne -
Franche-Comté

Quels sont les atouts du territoire de la région Bourgogne - Franche-Comté ?

● Une région qui forme des artistes

« Les atouts de notre région, ce sont les écoles d'art : Besançon, Dijon, Chalon-sur-Saône, Beaune et Belfort. C'est une région qui forme a priori beaucoup d'artistes et de créateurs. »

Dotée de trois écoles supérieures d'art (Besançon, Chalon-sur-Saône et Dijon) et de deux classes préparatoires publiques (Belfort et Beaune), la région Bourgogne - Franche-Comté offre une réelle opportunité de formation artistique.

Les écoles d'art assurent la formation, tant initiale que continue, aux métiers de la création plastique. Elles dispensent une pédagogie singulière, distincte de celle proposée dans les universités ou les écoles d'arts appliqués.

Les parcours des étudiants sont diversifiés afin d'encourager l'expérimentation et la formation vers de nouvelles formes d'activités ou de métiers dans le champ de la création contemporaine. Les écoles d'art occupent une place majeure en matière d'attractivité et de dynamisme sur le territoire.

« Les étudiants qui sortent des écoles d'art sont dans une dynamique de monstration de leurs oeuvres, ils sont donc très actifs sur le territoire et ont la volonté de faire vivre culturellement la région. »

● Attractivité de la région Bourgogne - Franche-Comté

« L'environnement, la nature, les loyers peu onéreux ou abordables en comparaison à Paris, sont les atouts de notre région. »

L'attractivité de la région Bourgogne - Franche-Comté est d'autant plus forte que l'immobilier y est de moindre coût. Cela facilite l'installation des artistes, qui peuvent disposer plus facilement de lieux de travail. Certains artistes font le choix de s'établir sur ce territoire pour profiter de la tranquillité et d'une meilleure qualité de vie liées à un environnement favorable.

De plus, la région est située dans le Centre-Est de la France, une position stratégique qui permet de bénéficier des axes principaux pour circuler (proximité avec Paris / Lyon / Mulhouse / la Suisse / l'Allemagne). Les acteurs culturels soulignent l'importance de conserver les lignes ferroviaires régionales et inter-régionales telles que celles qui traversent le Jura pour rejoindre la Suisse, afin de préserver les échanges.

L'attractivité touristique de la région est la richesse de ces paysages, du patrimoine, de la gastronomie et du vignoble entre autres. La diversité géographique et historique de chaque territoire qui constitue la Bourgogne - Franche-Comté semble être un atout pour les acteurs, mais ne semble pas suffisamment exploitée et valorisée.

Des échanges frontaliers complexes

Le réseau art contemporain Seize Mille a organisé à Besançon, à plusieurs reprises l'événement WE Suisse le temps d'un week-end avec un programme d'expositions, de rencontres et de performances d'artistes suisses. Ce projet qui visait à rapprocher la création régionale de la création suisse était bien suivi sur la ville de Besançon, mais n'a pas su susciter d'échanges réciproques avec la Suisse. Les quatre événements qui ont été organisés reposaient en grande partie sur les aides de Pro Helvétia. C'est aussi la complexité d'obtention de ces aides qui a eu raison de cet événement.

Des acteurs mobilisés pour le secteur des arts visuels en Franche-Comté

Diversité des propositions artistiques

« Puisque nous sommes moins nombreux, c'est plus évident de s'identifier et de se rencontrer. Des manques sont sous-jacents à cet atout comme le manque d'acteurs culturels sur le territoire et le manque d'attrait pour les arts visuels dans la politique de la ville de Besançon. »

Paradoxalement, Besançon possède le défaut de ses qualités : les acteurs culturels qui semblent peu nombreux, se rencontrent et collaborent plus facilement malgré l'étendue du territoire. Par ailleurs, il s'agit souvent d'acteurs très investis dans la vie culturelle de Besançon. Ils sont force de propositions et d'initiatives pour la création d'événements au sein de leur ville.

Finalement, les artistes sont porteurs de projets sur ce territoire et se sentent investis d'un rôle de diffusion dans le champ de l'art contemporain. En revanche, cet esprit d'initiative ne semble pas suffisamment soutenu par les pouvoirs locaux.

« Je trouve qu'il y a une dynamique du collectif au sein des structures, mais aussi lors des événements ponctuels. »

Le territoire peut compter sur une grande diversité des acteurs et de leurs parcours, permettant des ponts entre les expressions artistiques, mais aussi entre les disciplines.

Les acteurs des arts visuels font savoir que la DRAC Bourgogne - Franche-Comté soutient volontiers des projets moins conventionnels, ce qui permet de proposer des formes singulières et originales.

« Nous disposons sur le territoire de projets uniques et transversaux (l'Espace Gantner, l'association ChifouMi, les arts sonores). Nous avons une belle palette en matière d'arts visuels. »

La Franche-Comté : une identité forte autour de l'édition

« Lorsque j'ai quitté la région Bretagne, on m'a très vite conseillé la Franche-Comté pour le graphisme et l'édition. »

La dynamique autour de l'édition en Franche-Comté semble être l'une des particularités du territoire. Les acteurs culturels font un bilan positif dans ce sens : émergence de petits éditeurs, de nombreux artistes font appel aux savoir-faire régionaux et des lieux dédiés à l'impression. Enfin, la présence de maisons d'éditions, de librairies et d'un salon des éditions rend accessibles les objets éditoriaux au public.

Pour exemple de maisons d'éditions indépendantes : La clé à molette spécialisée dans le champ de l'art contemporain / littérature et Untitled qui se donne pour mission de produire et diffuser des œuvres multiples.

Dans le cadre du « Livre dans la boucle » de Besançon, le réseau art contemporain Seize Mille organise depuis 3 ans un salon des éditions d'art qui se tient au FRAC. Cet événement marquant mêle éditions et créations contemporaines à Besançon lors du week-end des journées du patrimoine ouvert gratuitement au public.

Depuis quelques années, les lieux dédiés à l'impression présents en Franche-Comté remarquent un regain d'intérêt fort pour l'édition.

L'équipe de l'atelier Superseñor à Besançon accompagne techniquement les artistes-auteurs et met à disposition du matériel d'impression.

« Nous pouvons profiter de lieux dans lesquels le matériel est mis en commun comme l'atelier Superseñor à Besançon, la Fraternelle à Saint-Claude ou encore le Fab Lab à Héricourt. »

Même si certains acteurs des arts visuels tempèrent ces propos et analysent cet engouement en direction de l'édition comme un phénomène mondial, qui n'est pas seulement propre à la région, tous sont d'accord pour indiquer que ce territoire possède une belle offre en matière d'édition, mais tous appellent à sensibiliser davantage le public.

Quels sont les manques du territoire de la Bourgogne - Franche-Comté?

● Un aménagement inégal du territoire

On observe de fortes disparités sur les territoires de la région Bourgogne - Franche-Comté, qui freinent le développement du secteur des arts visuels. Même si les zones rurales accueillent des initiatives de grande qualité, nous constatons que les zones urbaines restent plus dynamiques.

De plus, les acteurs culturels reconnaissent des disparités entre les deux anciennes régions, la Bourgogne d'une part et la Franche-Comté d'autre part. La mise en réseau entre les acteurs, les collaborations et les équipements culturels semblent plus denses en Franche-Comté, tandis que la Bourgogne est un territoire plus étendu qui possède une dynamique différente, centralisée et plus visible sur Dijon.

L'exemple de la Haute Saône

« Vesoul en Haute-Saône est très en sommeil, c'est une ville qui ne bénéficie pas de structure portant les arts visuels. Le musée Georges-Garret est en difficulté. »

En Haute-Saône, les structures n'ont pas les moyens nécessaires pour établir une politique ambitieuse de programmation et de diffusion de l'art contemporain.

De plus, les structures plus institutionnelles (comme le 19 CRAC ou le FRAC) qui souhaiteraient mieux s'implanter sur ce territoire ne trouvent pas toujours le soutien politique ou financier nécessaire.

Les acteurs culturels font tout de même savoir que de nouvelles initiatives débutent sur le territoire vésulien avec, par exemple, la galerie de l'Ecau. Il apparaît également une dynamique de collectif d'artistes autour de Gray dans des espaces très ruraux.

L'exemple de la Nièvre

« Cosne-sur-Loire dans la Nièvre est un territoire rural. On ressent une porosité entre la culture du terroir et le champ de l'art contemporain. Nos propositions tendent à rassembler ces deux mondes. Le tissu associatif est très présent sur ce territoire, il joue un rôle important. »

Le département de la Nièvre dispose de quelques structures phares dans le champ de l'art contemporain qui irriguent le territoire :

- le Parc Saint Léger, centre d'art contemporain situé à Pougues-les-Eaux, structure de diffusion identifiée dans le réseau institutionnel,
- l'EMA-CNIFOP (centre international de formation aux métiers d'art et de la céramique) à Saint-Amand-en-Puisaye, apporte également une dynamique artistique,
- l'école supérieure d'arts appliqués de Nevers,
- l'association d'édition Tombolo Presses créée par Ravisius Textor (espace d'exposition, librairie spécialisée graphisme et atelier d'impression), géré par des anciens et actuels étudiants de l'école.

« La position géographique de la Nièvre n'est pas évidente, nous sommes situés dans l'angle mort de la région. C'est plus facile pour les acteurs culturels d'avoir des échanges avec Bourges ou Orléans. Nous sommes très éloignés de Dijon et de Besançon. »

Se pose la question des collaborations et réseaux à tisser avec des territoires se situant sur la périphérie de la région afin de profiter des dynamiques inhérentes à ces zones «frontalières».

● Baisse des soutiens financiers

« Depuis 3 ans, nous organisons un festival autour de la photographie à Besançon avec des artistes professionnels et amateurs. Pour cela, nous n'avons aucun soutien alors que cet événement génère 1500 visiteurs par week-end. »

Les acteurs culturels constatent que la fidélité et la mobilisation du public à un événement ne suffit pas toujours à convaincre pour bénéficier des aides publiques.

La baisse des budgets est constatée par l'ensemble des acteurs, ce qui impacte

considérablement les activités, en particulier le développement des projets spécifiques ou ponctuels (annuels) et de manière générale le secteur des arts visuels.

À l'heure où les artistes se fédèrent dans des mouvements syndicaux pour réclamer, à juste titre, un meilleur statut et de meilleures conditions de diffusion de leurs œuvres (cf. préconisations du rapport Racine), un point de rupture semble s'annoncer.

● L'EAC au détriment de la création et de la recherche

« La nature des subventions a changé depuis ces dernières années : aujourd'hui c'est un fléchage vers la sensibilisation. »

Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle se sont multipliés et sont largement soutenus par l'État (DRAC et Ministère de l'Éducation Nationale), ainsi que par la Région. Cependant, les acteurs culturels font part de leurs craintes sur la multiplication de ces budgets nouvellement fléchés. Et réduisent fondamentalement les budgets de création et les moyens de fonctionnement des structures.

Les acteurs des arts visuels déplorent donc le manque de résidence de création, de production et de recherche alors que les résidences scolaires se déploient sur l'ensemble de la région Bourgogne - Franche-Comté.

Certains acteurs se demandent si la multiplication des dispositifs d'EAC, ne sont pas mis en place uniquement pour pallier les manques de l'Éducation Nationale en matière artistique.

« Les résidences en milieu scolaire ne s'apparentent pas à des temps de création et de recherche.

C'est du temps d'animation dans des établissements (...) parfois il y a des échecs dans ces dispositifs dus au fait que l'artiste soit seul face à un trop grand nombre d'élèves pour la pratique artistique.

Les enseignants ne peuvent donc profiter de la présence de l'artiste car on doit travailler par groupes et diviser les classes.»

● Absence de lieux intermédiaires dédiés à l'expérimentation

« On manque d'espaces intermédiaires pour compléter les possibilités d'un FRAC ou d'un musée. Auparavant, nous avions la galerie de l'hôtel de ville ou Le Pavé dans la Mare, lieux qui mêlaient espaces de diffusion et ateliers de création. »

Selon les acteurs des arts visuels, le territoire de la Franche-Comté manque de lieux intermédiaires, de laboratoires de création et de lieux d'expérimentation qui se différencient des institutions plus conventionnelles invitant des artistes plus confirmés.

« Nous avons créé Les2portes pour combiner espace de travail et espace de diffusion au même endroit puisque la ville de Besançon ne propose plus ce type d'espace alternatif. »

À noter que la forme des *artist-run spaces*, espaces mêlant ateliers et expositions ouverts sont gérés par les artistes, ceci implique une charge de travail bénévole non rémunérée générant des situations précaires.

Ces nouveaux espaces de diffusion marqués par l'engagement et le dévouement de ces artistes ne peuvent pas se substituer à des lieux (disparus) tel que Le Pavé dans la Mare à Besançon puisque les objectifs sont différents.

Quels sont les besoins des acteurs culturels du territoire de la Franche-Comté ?

● Accompagner les acteurs vers une politique de mécénat

« Pour développer le secteur des arts visuels il faut, à mon sens, développer une véritable politique autour du mécénat. »

En France, le développement du mécénat d'entreprises est relativement récent et peu développé, contrairement à d'autres pays. Ce n'est que progressivement que l'État a reconnu l'utilité du mécénat avec l'incitation fiscale.

Certains acteurs culturels rappellent que le mécénat privé est un acteur essentiel pour faire exister la scène artistique de manière pérenne en Suisse.

Le soutien privé permet par exemple d'accompagner les artistes dans leur carrière, comme la Fondation Landys & Gyr qui octroie des bourses d'atelier à l'étranger afin que les artistes suisses puissent sortir des frontières.

● Développer la mobilité des acteurs à toutes les échelles

« Pour les artistes, la question du coût est essentielle dans la mobilité. C'est très compliqué, parfois, d'envisager des déplacements à l'intérieur de la région et hors frontières également. »

Il semble évident qu'une économie précaire ne permet pas d'envisager, ne serait-ce qu'à l'échelle de la région, des mobilités propices aux échanges et à la mise en réseau.

Il est indispensable de nourrir la scène artistique en développant des échanges plus fréquents à l'échelle régionale, nationale et internationale entre les acteurs culturels du territoire et au-delà. Les artistes observent un manque de résidences croisées et déplorent le peu de dispositifs favorisant les partenariats avec l'étranger.

Toutefois, notons l'existence d'une résidence proposée par la région au Château de Balmoral à Bad EMS en Rhénanie-Palatinat.

« Avant la fusion des régions, la Franche-Comté a mis en place avec l'institut français un programme d'échange dont Montagne Froide a pu profiter. Ce dispositif n'existe plus aujourd'hui. La question que l'on peut se poser est de savoir si la Région a la volonté politique d'encourager les échanges internationaux. »

Rappelons qu'un territoire, une région, un pays, est dynamique et attractif aussi par sa propension à rayonner en dehors de ses frontières.

● Développer de nouvelles structures de diffusion

« Nous avons besoin de lieux intermédiaires de diffusion (...) des lieux visibles et dédiés avec du personnel, permettant de donner une visibilité aux artistes et de développer un travail de médiation pour sensibiliser les publics. »

À noter que ces lieux intermédiaires de diffusion ont pu, dans le passé, faire partie de l'économie et du dynamisme de la ville de Besançon. De plus, ils avaient une véritable politique de soutien à la création locale.

Aujourd'hui, aucune structure de cette ampleur n'a pris le relais pour succéder au Pavé dans la Mare.

Cependant, les structures disparues ont laissé davantage de place à d'autres associations ou projets tels que le festival Bien Urbain de l'association Juste ici qui soutient des projets artistiques dans l'espace public.

Ou encore l'association Hop Hop Hop qui occupe temporairement l'hôpital Saint Jacques, au centre-ville de Besançon pour favoriser des usages multiples et pluridisciplinaires.

Les participants à cette table ronde précisent que le festival Bien Urbain répond à priori aux critères de politique publique puisqu'il est soutenu par la ville de Besançon, qui procède probablement à un déplacement des actions en faveur de l'art contemporain sur la question des arts urbains et de la transdisciplinarité.

Les acteurs culturels comparent la situation à celle de Dijon qui possède des lieux intermédiaires tels que Interface ou Vortex.

« Les artistes ont besoin professionnellement de structures intermédiaires afin de tester différentes façons de montrer leurs œuvres. Il s'agit pour eux d'expérimenter et de pouvoir se mesurer à des espaces plus grands avec du budget de production avant de se mesurer aux espaces institutionnels. »

Enfin, lors de la table ronde certains acteurs culturels indiquent un manque concernant les lieux de diffusion dédiés aux artistes amateurs en voie de professionnalisation. Il s'agit ainsi de renforcer et de soutenir davantage les projets de création amateur.

● Accompagner et soutenir les ateliers Vauban

« C'est épanouissant pour un artiste de pouvoir profiter d'un tel dispositif comme les ateliers Vauban. Cependant, que deviennent les artistes après cette mise à disposition ? Où vont-ils ? »

Nous comptons en Bourgogne - Franche-Comté, deux grands espaces d'ateliers de production mis à la disposition des artistes par les villes : la Hall 38 à Dijon et les ateliers Vauban à Besançon. Les ateliers sont attribués nominativement après candidature et pour un délai d'occupation correspondant à deux ou trois ans.

Le constat est identique entre ces deux villes:

- pendant le temps d'occupation, les artistes constatent que les villes ne jouent pas suffisamment le rôle de coordination, ce qui ne permet pas de faire rayonner ce dispositif,
- besoin de multiplier les espaces d'ateliers et d'étendre davantage cette offre sur l'ensemble du territoire Bourgogne - Franche-Comté (en zone plus rurale par exemple) afin de répondre à la demande des artistes,
- accompagner les anciens artistes-occupants lorsqu'ils quittent ce dispositif.

● Améliorer les conditions de travail des artistes

« La question de la précarité est omniprésente chez les artistes du secteur des arts visuels. Le problème ne provient pas du manque d'espace de création, mais plutôt d'un manque d'autonomie financière chez les artistes. C'est courant de voir qu'ils ne sont pas payés pour le temps de travail effectué à créer des œuvres (...) les nouvelles préconisations sont ridicules, c'est une honte de la part de la DGCA. »

Compte tenu de l'évolution des pratiques artistiques, le temps de travail devrait être pris en compte indépendamment du budget de production.

Le travail artistique rémunéré est généralement très discontinu, ce qui exige la plupart du temps une seconde activité pour l'artiste, faisant parfois concurrence au travail de création. Les revenus artistiques ne permettent pas ou peu de vivre au-dessus du seuil de pauvreté.

Ce constat est une réalité partagée par les artistes à l'échelle nationale.

« Je suis performeur, je travaille avec les deux secteurs : arts vivants et arts visuels. Je suis largement mieux payé par le secteur des arts vivants. »

● Soutenir la création artistique régionale

Développer des logements pour les artistes

« Le SODAVI en Alsace évoque la possibilité d'intégrer des ateliers d'artistes dans les nouveaux plans d'urbanisme lors des constructions HLM. »

Alexis de Raphelis, artiste de Cosne-sur-Loire et membre de l'association 47-2 note également que la construction ou la réhabilitation d'ateliers-logements pour les artistes peut être effectivement intégrée à la politique urbaine du logement des collectivités locales.

L'université de Besançon dispose de quelques chambres au fort Griffon afin de pouvoir accueillir les acteurs culturels de passage sur le territoire. Cependant, le constat est alarmant puisque ce lieu est dans un état de vétusté importante. Le département du Doubs, actuel propriétaire des lieux, n'a ni la volonté ni la capacité de procéder à une réhabilitation afin de pérenniser cette offre.

Encourager la mutualisation

« Il est nécessaire que les pouvoirs publics soutiennent les lieux de production partagés et la mutualisation. Au niveau régional, il faut un maillage de ces nouveaux modèles que l'on trouve peu valorisés sur le territoire. »

Les ateliers mutualisés existent sur le territoire de la Bourgogne - Franche-Comté notamment dans le secteur de l'édition (le Fab Lab de la médiathèque d'Héricourt, l'atelier Superseñor...).

La mise à disposition d'espaces vacants par les collectivités territoriales et les entreprises privées doit cependant être renforcée afin d'encourager l'implantation des artistes sur le territoire. L'ouverture des équipements aux artistes

Étendre les résidences de création et de recherche

Les résidences de création et de recherche existent sur le territoire, cependant elles ne sont pas exclusivement réservées aux artistes régionaux. Celles qui le sont, ne permettent pas de satisfaire la demande croissante des artistes.

Nous repérons également quelques aides ponctuelles de certaines structures de diffusion en Bourgogne - Franche-Comté même si elles n'ont pas pour ambition unique de favoriser les artistes du territoire. Enfin, les artistes peuvent compter sur l'aide à la création ou l'aide à l'installation d'atelier, attribuées nominativement par la DRAC. Pareillement, ces deux dispositifs sont également insuffisants pour contenter la demande des artistes.

professionnels tels que les ateliers spécialisés dans les écoles d'arts pourrait également répondre à ce besoin selon les acteurs culturels.

« Nous pouvons inventer une sorte de plateforme numérique afin que les acteurs puissent trouver des ressources : valoriser le travail des artistes, repérer des compétences d'artisans, des ressources matérielles et immatérielles. Puis repérer les lieux de diffusion ou de création sur le territoire. »

● Des outils pour rendre visible la création en Bourgogne - Franche-Comté

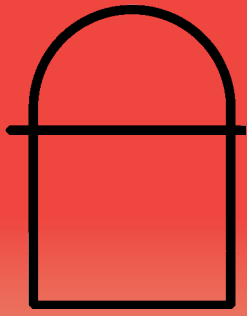
Cartographie des structures et des lieux de diffusion

L'ensemble des acteurs trouve pertinent de développer des outils de dimension régionale pour repérer les compétences disponibles des professionnels de l'art et répertorier les ressources du territoire concernant la diffusion.

Cela peut prendre la forme d'une cartographie des acteurs culturels de la région avec un répertoire des lieux de diffusion à la manière du réseau art contemporain Seize Mille.

Un annuaire d'artistes

L'exemple de Documents d'Artistes est emprunté une nouvelle fois lors de cette rencontre comme un outil dont on peut s'inspirer.



ANNEXE

table ronde de Besançon

Cécile Meynier

Artiste / Ed.Untitled – Besançon

Présente à la table ronde de Besançon

- La disparition de structures intermédiaires semble pallier par la multiplication de lieux *d'artist-run space* dont 5 existent sur le territoire bisontin : Sunset, les 2 portes, Chez Reine Valentin, Feu !!! et l'atelier de l'Étoile.

Ce phénomène enrichit la culture locale tandis qu'elle contribue à la précarisation de l'artiste organisateur car très énergivore. De plus, trop peu de budget voire pas du tout afin de rémunérer / défrayer l'artiste invité.

Élodie Méreau

UFC - Besançon

Présente à la table ronde de Besançon

- Les écoles d'art qui occupent une place importante sur la région Bourgogne - Franche-Comté, ne semblent pas pouvoir se développer avec des budgets qui diminuent. Les écoles de Lyon, Strasbourg, Grenoble ou Paris par exemple sont plus attractives pour leurs territoires.

- La position stratégique du territoire (proximité avec les axes de circulation) est un atout mais les frais de déplacement ne sont pas évidents ni pour les artistes ni pour le public.

David Demougeot

Association Juste Ici – Besançon

Présent à la table ronde de Besançon

- Une problématique majeure est à résoudre lors des prochaines réflexions : la rémunération des artistes pour leur temps de travail.

- Manque de soutien envers les artistes du territoire : une région dans laquelle les artistes ne se sentent pas visibles et peu de lieux de diffusion.

- En Haute-Saône, l'association Amalgame irriguait ce territoire en matière d'art contemporain (résidences, projets avec les établissements scolaires et les habitants). Faute de moyen et de soutien*, cette initiative n'existe plus.

*Suite à la fusion des deux communautés de communes, la nouvelle entité a supprimé son financement à l'association et a mis fin à dix années d'activité fructueuse. Les autres financements publics étaient insuffisants pour que le fonctionnement soit viable.

Les financements doivent être créés ou redirigés en direction des artistes, via les structures éventuellement, mais avec l'assurance que le travail soit payé.

Nathalie Gentilhomme

Julien Cadoret

ISBA - Besançon

Absents à la table ronde de Besançon

- Besoin d'un système de cartographie ou indexical pour identifier les structures sur le territoire.

- Manque de structures institutionnelles de petites tailles afin de trouver un équilibre avec les plus grandes structures dont les objectifs et visibilité sont différentes. Petites structures qui ne doivent pas non plus appauvrir les actions autonomes comme Feu !!! ou Les2Portes pour Besançon par exemple mais bien avoir un rôle institutionnel. Les élus ne perçoivent que très rarement la nécessité d'avoir des structures médianes.

- Atout : les écoles d'art sur le territoire et l'unité avec la Plateforme comme éléments structurants.

- Des dispositifs d'insertions professionnelles doivent être mis en place par les différentes collectivités et doivent être visibles et connues.

Il ne s'agit pas d'aider des artistes déjà en place mais de confirmer le devenir créateur de jeunes graphistes ou artistes. Ceci leur permettant de rester sur le territoire. Nous avons cité l'exemple de certains dispositifs mise en place par l'ISBA (participation à des expositions, résidences d'artistes, etc...) qui sont sollicités par l'HCERES mais qui sont également une composante du projet d'établissement.

Évelise Millet

Artiste – Besançon

Présente à la table ronde de Besançon

- Besoin d'une discussion autour du rapport Racine : faire appliquer et respecter les droits de productions et de représentations.

Pour espérer pallier à cette culture de la gratuité, très présente dans notre domaine, qui amène notamment des difficultés pour l'artiste dans l'évaluation de son propre travail.

- Cette première constatation peut également s'ouvrir sur des dispositifs de mobilités à l'international. Actions encore et toujours à destination des jeunes créateurs. Et actions qui peuvent aussi s'adresser à des artistes étrangers.

Il est impossible aujourd'hui de considérer un territoire sur son périmètre propre, celui-ci doit exister en dehors. De plus, il est impossible d'imaginer un artiste ne travaillant qu'intégralement sur le territoire de la grande région même en invitant des artistes d'autres contrées.

- La question de mécénat semble avoir été très peu évoquée comme les nouvelles formes économiques.

La place des entreprises est difficile à développer dans nos système de création mais il s'agit aujourd'hui d'une vraie question et d'un besoin de sensibilisation que les artistes ne peuvent pas toujours faire ou ne savent pas faire alors que toutes les expériences d'échanges avec le monde de l'industrie sont convaincantes. De plus, ces questions laissent émerger le regard que doivent porter les créateurs sur les nouvelles formes économiques comme les coopératives et celui qu'il doivent abandonner concernant les structures moribondes voire disparues telles la Maison des artistes.

- Difficulté bien réelle pour trouver un atelier à loyer modéré à Besançon, en dehors des ateliers Vauban. Nous avons besoin de lieux pérennes de productions et de rencontres, y compris en milieu rural. Créer des lieux de travail, avec mutualisations d'outils et de savoir.

- Aux ateliers Vauban, il manque une personne ressource, mettant en place des rencontres avec des acteurs culturels, des commissaires (...) en vue de la professionnalisation des artistes résidents.

INVENTAIRES DES TABLES RONDES

Atouts
Manques
Besoins

Tables rondes	Atouts évoqués
Belfort Le Granit 04/11/19	Mise en réseau et dynamique commune des acteurs culturels en Franche-Comté Nord. L'aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Bourgogne : une offre et une nouvelle dynamique culturelle. Circulation extra-régionale (Mulhouse / Alsace / Bâle). Un marché de l'art présent sur l'ensemble de la région Bourgogne - Franche-Comté.
Dijon La Vapeur 27/11/19	Scène artistique et offre culturelle affirmées. Tissu associatif et réseau en développement.
Auxerre Abbaye Saint-Germain 11/12/19	Un public favorable à la culture. L'espace rural propice à la création. L'héritage de l'art contemporain dans l'Yonne / proximité avec la région île-de-France. Des nouvelles énergies culturelles.
Chalon-sur-Saône Espace des arts 15/01/20	Situation géographique stratégique. Un territoire propice à l'installation des artistes (qualité de vie, situation géographique). Un tissu amateur développé.
Besançon FRAC Franche-Comté 21/01/20	Une région qui forme des artistes (écoles supérieures d'art). Attractivité de la région Bourgogne - Franche-Comté (tourisme, gastronomie, qualité de vie, situation géographique) Des acteurs mobilisés pour le secteur des arts visuels en Franche-Comté (diversité des propositions artistiques). Franche-Comté : une identité forte autour de l'édition

Inventaire des atouts identifiés par les 133 participants aux tables rondes relatifs au secteur des arts visuels en Bourgogne - Franche-Comté :

La Bourgogne-Franche-Comté, un positionnement stratégique : la situation géographique, l'attractivité touristique et la qualité de vie font de la région, un territoire propice au développement du secteur des arts visuels. En effet, les 8 départements sont situés à proximité des principaux axes de circulation (Paris / Bourges / Nancy/ Lyon / Mulhouse / la Suisse / l'Allemagne). De plus, la région est constituée d'un riche patrimoine avec l'existence des musées d'histoire de l'art dont les collections sont remarquables (Dijon, Besançon, Dole, Ornans). Le cadre de vie agréable, lié à l'environnement (qualité des paysages et de la gastronomie) et l'immobilier de moindre coût sont également des facteurs favorables à l'installation des acteurs culturels sur le territoire.

Des acteurs culturels mobilisés pour le développement du secteur des arts visuels : nous remarquons qu'il est aisé pour les artistes de s'implanter dans la région même si cela se produit de manière inégal sur le territoire. Également investis, les acteurs culturels sont force de proposition pour développer des projets singuliers et diversifiés.

Les sollicitations du public : la Bourgogne-Franche-Comté est dotée d'une belle offre concernant les dispositifs d'éducation artistique et culturelle, ce qui permet de sensibiliser le public dès son plus jeune âge. Plus largement, nous constatons que le grand public semble intéressé par l'art contemporain même si celui-ci a besoin davantage d'être accompagné dans la compréhension des œuvres.

Tables rondes	Manques évoqués
Belfort Le Granit 04/11/19	Une dynamique pluridisciplinaire timide. Déséquilibre entre les dispositifs d'EAC et les dispositifs de création / production. Absence de réseau chez les artistes. Le développement des publics : la place de la pratique amateur.
Dijon La Vapeur 27/11/19	La région Bourgogne - Franche-Comté, un territoire inégal. Un marché de l'art en déclin. Sentiment d'isolement des artistes. Une DRAC Bourgogne - Franche-Comté fragilisée. Déséquilibre entre les dispositifs d'EAC et les dispositifs de création / production. Des structures de diffusion fragiles.
Auxerre Abbaye Saint-Germain 11/12/19	Visibilité insuffisante des actions et des structures de diffusion. Visibilité insuffisante du travail des artistes. Une DRAC Bourgogne - Franche-Comté fragilisée. L'Yonne, un territoire compartimenté. La compétence culturelle délaissée.
Chalon-sur-Saône Espace des arts 15/01/20	Absence de lieux dédiés aux arts visuels. Visibilité des arts vivants au détriment des arts visuels. Disparité des engagements publics / compétence culturelle délaissées par les pouvoirs locaux. Manque de connaissance et de mutualisation entre les acteurs culturels. L'économie instable du secteur des arts visuels. Manque de visibilité et d'échange avec les écoles d'art.
Besançon FRAC Franche-Comté 21/01/20	Un aménagement inégal du territoire. Baisse des soutiens financiers. L'EAC au détriment de la création et de la recherche. Absence de lieux intermédiaires dédiés à l'expérimentation.

Inventaire des manques identifiés par les 133 participants aux tables rondes relatifs au secteur des arts visuels en Bourgogne - Franche-Comté :

Une visibilité insuffisante du secteur des arts visuels : l'ensemble des acteurs des arts visuels évoquent un manque de visibilité du travail et des actions artistiques. Excepté les actions menées par le réseau art contemporain Seize Mille, le secteur des arts visuels en Bourgogne – Franche-Comté ne dispose pas suffisamment d'outils communs.

La disparité du territoire : le déséquilibre entre les territoires ne permet pas une harmonie et une valorisation uniformes du secteur des arts visuels. Des inégalités sont remarquées par les acteurs à propos de la politique culturelle menée par les élus.

Fragilité de la diffusion : entre baisses des soutiens financiers, absence de lieux dédiés aux arts visuels pour certains territoires et absence de lieux intermédiaires dédiés à l'expérimentation pour d'autres, les acteurs culturels signalent que les moyens sont en baisse pour soutenir les enjeux sociaux réclamés par les créateurs et pour soutenir la diffusion en région Bourgogne - Franche-Comté.

La création délaissée : les acteurs culturels notent peu de dispositifs et de lieux consacrés à la création (manque d'ateliers-logements, d'accompagnement sur les ateliers d'artistes). La place importante occupée par les dispositifs d'éducation artistique et culturelle en lien avec l'Éducation Nationale exclut le développement de la création et de la recherche.

Tables rondes	Besoins évoqués
<p>Belfort Le Granit 04/11/19</p>	<p>Changer l'image d'un « territoire au bout du monde ». Agir pour instaurer le dialogue entre patrimoine industriel et art contemporain. Valoriser et encourager la densité artistique. Accompagner et former les acteurs culturels.</p>
<p>Dijon La Vapeur 27/11/19</p>	<p>Affirmer une politique culturelle. Soutenir les artistes et la création (ateliers de création et ateliers-logements). Renforcer le statut de l'artiste. Agir pour l'établissement de résidences de recherche et de création. Soutenir les résidences d'entreprise. Soutenir les structures et la diffusion. Créer des outils de visibilité et mise en réseau / parcours « ateliers d'artistes ouverts ». Une journée « art contemporain en région ». Un annuaire pour les artistes et les structures. Un réseau fort sur le territoire. Créer des formations sur le secteur. Renforcer la mobilité internationale. Accompagner les structures sur les droits des artistes. Nouvelle forme de structuration: une CAE Culture.</p>
<p>Auxerre Abbaye Saint-Germain 11/12/19</p>	<p>Changer l'image d'un territoire dit « sinistré ». Faire respecter les droits des artistes. Soutenir la création. Accompagner les élus dans la compétence culturelle. Valoriser le dialogue entre le patrimoine et l'art contemporain. Rendre visible le travail des artistes et des acteurs de diffusion.</p>
<p>Chalon-sur-Saône Espace des arts 15/01/20</p>	<p>Renouer le dialogue avec le réseau institutionnel. Favoriser des espaces de réflexion et de rencontre. Favoriser la construction d'outils de visibilité et de valorisation pour les artistes. Accompagner les acteurs culturels sur la structuration de l'activité et développer la présence de Culture Action sur toute la région. Solutionner les besoins d'espaces de travail pour les artistes. Renforcer la mobilité des acteurs culturels. Rendre visible le secteur des arts visuels. Favoriser et accompagner les échanges entre les entreprises et le secteur des arts visuels.</p>
<p>Besançon FRAC Franche-Comté 21/01/20</p>	<p>Agir pour une meilleure mobilité des acteurs à toutes les échelles. Favoriser l'établissement de structures de diffusion intermédiaires. Repenser les besoins d'ateliers d'artistes. Améliorer les conditions de travail des artistes. Soutenir la création artistique régionale. Des outils pour rendre visible la création en Bourgogne - Franche-Comté. Accompagner les acteurs vers une politique de mécénat.</p>

Inventaire des besoins identifiés par les 133 participants aux tables rondes relatifs au secteur des arts visuels en Bourgogne - Franche-Comté

3 - ANALYSE DE LA SITUATION DES ARTISTES

Le rôle de Culture Action

Le centre de professionnalisation des entrepreneurs culturels et artistiques, Culture Action prend part au SODAVI, aux côtés du réseau art contemporain Seize Mille. Pour compléter l'étude, Culture Action a pour objectif d'évaluer plus précisément les besoins des artistes en région.

Il s'agit de compléter l'étude avec la recherche de solutions d'améliorations du statut et de reconnaissance des artistes à l'échelle régionale.

Étude à destination des artistes

La place de l'artiste : renforcer le statut des artistes semble être l'une des priorités pour pouvoir développer le secteur des arts visuels. Il s'agit d'accompagner les acteurs culturels sur la structuration de l'activité, sur les droits des artistes afin d'améliorer les conditions de travail et faire reconnaître le métier.

Une étude à destination des artistes sous forme de questionnaire est en cours de diffusion, cela permettra à Culture Action d'évaluer les besoins.

● CONCLUSION

Inventaire général des problématiques communes

Les problématiques sont classées hiérarchiquement, selon la fréquence de leurs apparitions lors des cinq tables rondes SODAVI. Le tableau ci-dessous permet de distinguer les problématiques communes évoquées par l'ensemble des acteurs culturels.



*Classement des problématiques identifiées par les 133 participants lors tables rondes SODAVI
Bourgogne - Franche-Comté*

Vers la deuxième phase du SODAVI Bourgogne - Franche-Comté

Thématiques des ateliers

À partir de l'état des lieux issu des entretiens avec les acteurs culturels et l'inventaire général des problématiques évoquées lors des tables rondes, le réseau art contemporain Seize Mille propose de poursuivre le SODAVI sous la forme d'ateliers thématiques en partenariat avec Culture Action.

Les ateliers seront l'occasion pour chacun des acteurs des arts visuels de Bourgogne - Franche-Comté de prendre part collectivement à la réflexion afin de proposer des préconisations concrètes.

Des intervenants extérieurs seront invités à chaque atelier afin de partager des expériences spécifiques pouvant nourrir les problématiques posées. Pour répondre à l'enjeu de la mobilité géographique des participants, le réseau art contemporain Seize Mille propose de diffuser les ateliers sur l'ensemble du territoire en collaboration avec les lieux de diffusion et de création qui accueilleront ces temps d'échanges.

THÈME A

La visibilité des acteurs des arts visuels et les réseaux

THÈME B

Les conditions d'exercice des artistes

THÈME C

La création en Bourgogne - Franche-Comté

THÈME D

La diffusion en Bourgogne - Franche-Comté

THÈME E

Affirmer et équilibrer le secteur des arts visuels sur le territoire

THÈME F

Vers un secteur des arts visuels (e)co-responsable

